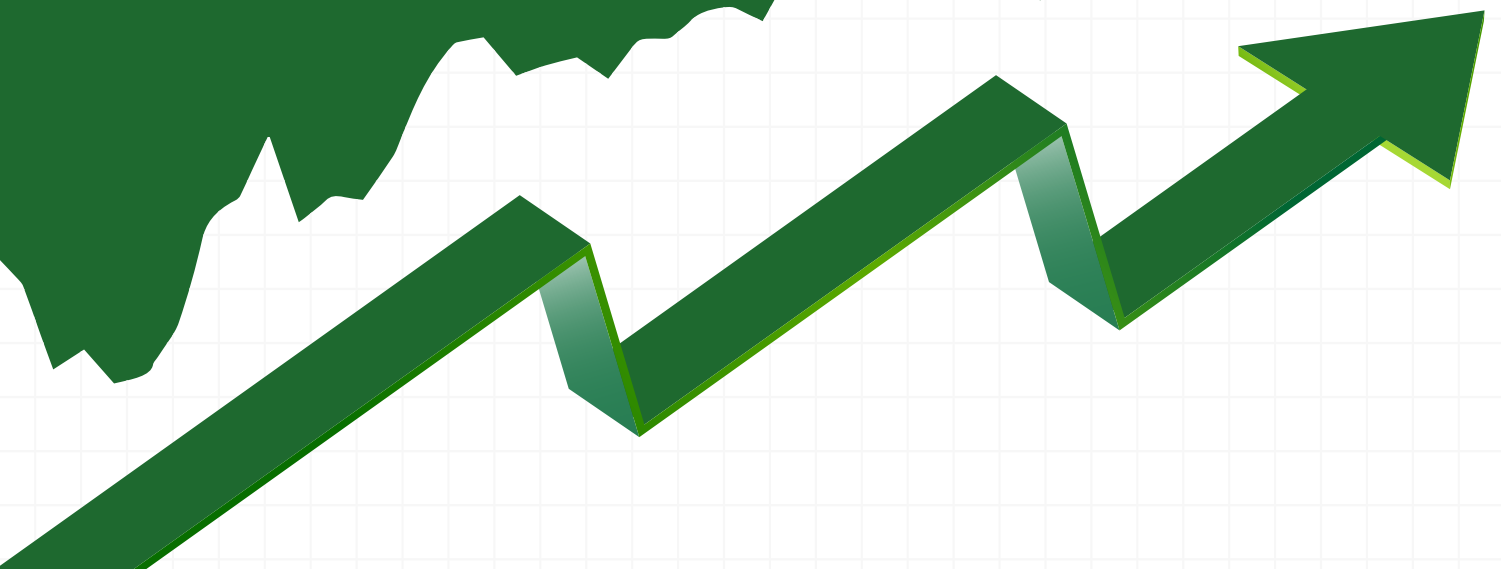




BANQUE CENTRALE des COMORES



RAPPORT ANNUEL 2019





Sommaire

Sigles et Abréviations

Organigramme de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2019

La Banque Centrale des Comores, en 2019

L'année 2019 en chiffres

Message du Gouverneur

15

Partie I. Principales Evolutions Economiques 19

I.	Environnement économique international	20
1.	Conjoncture internationale	20
1.1.	Activité économique internationale	21
1.2.	Inflation dans les grandes zones	24
1.3.	Finances publiques	24
1.4.	Balance des paiements	26
2.	Politiques monétaires dans les grandes zones	27
3.	Marchés et cours mondiaux	28
3.1.	Evolution des cours mondiaux	28
3.2.	Prix des produits de base	28
II.	Evolution de l'activité économique nationale	31
1.	Croissance économique	31
1.1.	Origine de la croissance	32
1.2.	Inflation	40
1.3.	Perspectives économiques en 2020	41
2.	Finances Publiques	44
2.1.	Evolution des recettes publiques	45
2.2.	Evolution des dépenses publiques	48
2.3.	Evolution de l'encours de la dette publique	49
3.	Coopération régionale et évolution des critères de convergence	50
3.1.	Zone Franc	51
3.2.	Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)	52
3.3.	Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)	54
4.	Balance des paiements	58
4.1.	Compte de transactions courantes	59
4.2.	Comptes de capital et d'opérations financières	72

Partie II. Politique monétaire et secteur bancaire 73

I.	Conduite de la politique monétaire	75
1.	Cadre institutionnel	75
2.	Cadre opérationnel de mise en œuvre	75
2.1.	Evolution des réserves des banques	75
2.2.	Taux directeurs	77
3.	Perspectives d'évolution du cadre de la politique monétaire	78
II.	Evolution de la situation monétaire	79
1.	Contreparties de la masse monétaire	79
1.1.	Actifs extérieurs nets	79
1.2.	Crédit intérieur	80
2.	Composantes de la masse monétaire	83
2.1.	Masse monétaire au sens étroit (M1)	83
2.2.	Epargne liquide (M2 -M1)	84
III.	Evolution du secteur bancaire	86
1.	Activités des établissements assujettis	86
1.1.	Paysage bancaire	86
1.2.	Evolution de l'activité des établissements de crédit	92
2.	Etablissements de monnaie électronique	97
2.1.	Paysage	97
2.2.	Situation de la monnaie électronique	97
3.	Suivi du dispositif prudentiel	99
4.	Transferts d'argent et opérations de change	99
4.1.	Evolution des entrées de devises	99
4.2.	Evolution des sorties de devises	101



Partie III. Principales activités de la Banque Centrale des Comores 102

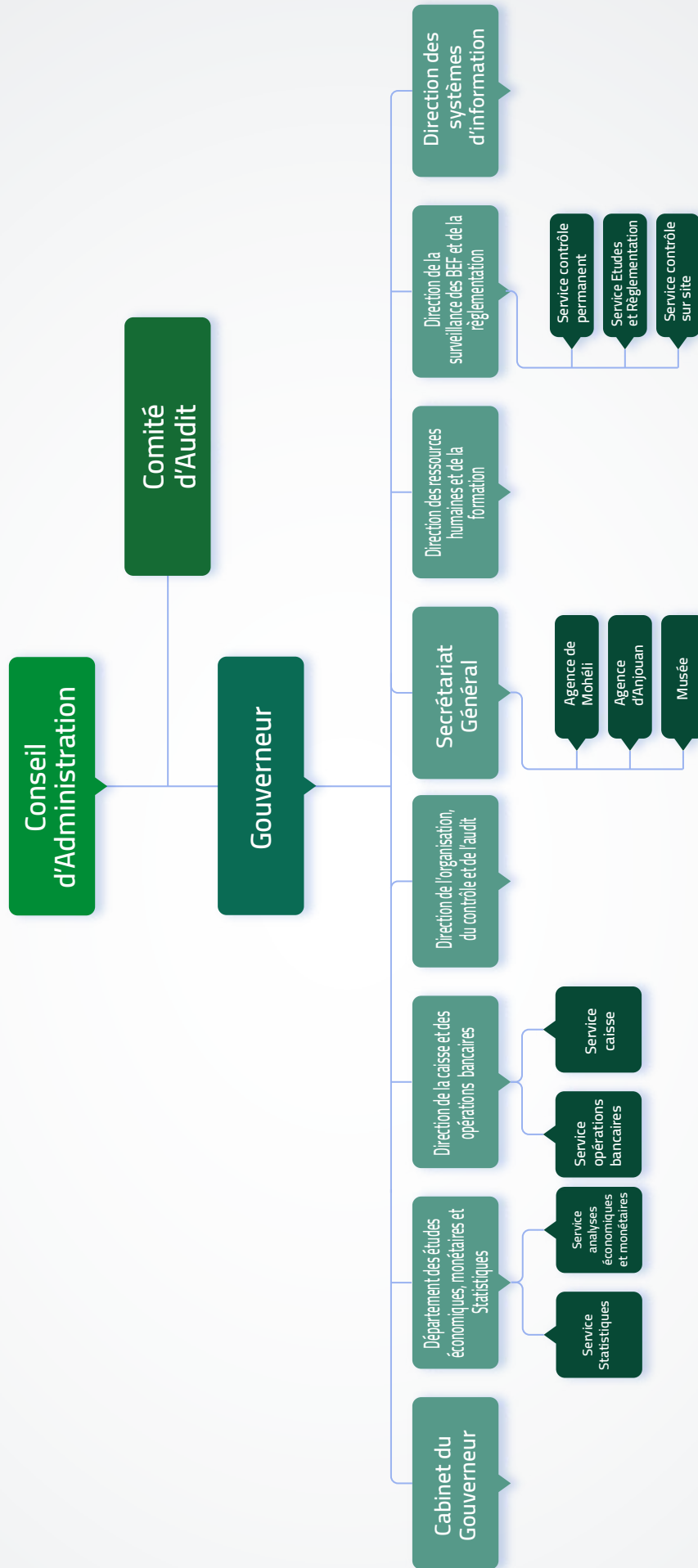
I.	Présentation de la BCC	104
1.	Organes de décision et de contrôle	104
1.1.	Conseil d'Administration	104
1.2.	Gouvernement de la Banque	104
1.3.	Comité d'audit	104
2.	Ressources humaines et renforcement de capacités	105
2.1.	Effectif de la Banque	105
2.2.	Formations et renforcement de capacités	107
3.	Activités du Secrétariat général	109
3.1.	Administration générale de la Banque	109
3.2.	Gestion des projets	109
3.3.	Gestion du musée et numismatique	109
4.	Supervision bancaire	110
5.	Contrôle interne de la BCC	111
II.	Opérations bancaires et fiduciaires	112
1.	Opérations bancaires	112
2.	Activités fiduciaires	112
2.1.	Versements et prélèvements aux guichets	113
2.2.	Emissions des billets et pièces	113
2.3.	Activité de tri	114
III.	Centrale des risques et des incidents de paiements	116
1.	Centrale des risques	116
2.	Centrale des incidents de paiement	116
IV.	Système de paiement	117
1.	Contexte	117
2.	Chambre de compensation	117
V.	Rapport financier de la Banque	120
1.	Bilan de la Banque	120
1.1.	Evolution de l'actif du bilan	120
1.2.	Evolution du passif du bilan	122
2.	Compte de résultat	122
Avis aux commissaires aux comptes		
Annexes		

Sigles et Abréviations

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines
AFD	Agence Française de Développement
AGID	Administration Générale des Impôts et des Domaines
ATS	Automated Trasfert System
BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
BCA	Banque Centrale Africaine
BCC	Banque Centrale des Comores
BCE	Banque Centrale Européenne
BDC	Banque de Développement des Comores
BDF	Banque De France
BEF	Banques et Etablissements Financiers
BFC	Banque Fédérale de Commerce
BIC	Banque pour l'Industrie et le Commerce-Comores
BoJ	Bank of Japan
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Conseil d'Administration
CAF	Coût Assurance Fret
CDRIP	Centrale Des Risques et des Incidents de Paiement
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communautés Economiques Régionales
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Common Market for Eastern and South Africa
CPAD	Conférence des Partenaires pour le Développement des Comores
CREF	Cellule de Réformes Economiques et Financières
CUA	Commission de l'Union Africaine
DGD	Direction Générale des Douanes
DOCA	Direction de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit
DSBR	Direction de la Surveillance des BEF et de la Règlementation
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ENB	Epargne Nationale Brute

€STR	Euro Short- Term Rate
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FC	Franc Comorien
FCR	Facilité de Crédit Rapide
FED	Réserve Fédérale des Etats Unis
FMI	Fonds Monétaire International
GAFI	Groupe d'Action Financière
IDA	Association Internationale de Développement
IEDOM	Institut d'Emission des Départements d'Outre-Mer
IFD	Institutions Financières Décentralisées
IFR	Instrument de Financement Rapide
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INSEED	Institut Nationale de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
LBCFT	Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme
NTIC	Nouvelles Technologies d'Information et de Communication
PCE	Plan Comores Emergent
PCMA	Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNB	Produit Net Bancaire
RND	Revenu National Disponible
RNDB	Revenu National Disponible Brut
SCH	Société Comorienne des Hydrocarbures
SCP	Service Contrôle Permanent
SCS	Service Contrôle sur Site
SERD	Service Etudes, Règlementation et Développement du secteur
SNPSF	Société Nationale des Postes et Services Financiers
TCEN	Taux de Change Effectif Nominal
TCER	Taux de Change Effectif Réel
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
WDI	World Development Indicators

Organigramme de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2019



Réunion du Conseil d'Administration du 7 janvier 2020



1- M. SALIM AHMED ABDALLAH
Président du CA

2- M. VINCENT FLEURIET
Administrateur

3- Mme SOFIAT A.TADJIDDINE
Administrateur

4- Mme RACHEL RUAMPS
Administrateur Suppléant

5-M. YVES CHARPENTIER
Censeur

6-M. SAID HASSANE CHARIF
Censeur

7-M. ALI MLAHAILI
Administrateur

8- Mme ZOÉ COLIN
Administrateur Suppléant

9- Dr YOUNOUSSA IMANI
Gouverneur



Mme Faouzia RADJABOU
Secrétaire Générale



Mme Roukiat ANSALY-SOIFA
Directrice des Ressources Humaines



M. Omar SOILHI
Directeur de la Caisse et des Opérations Bancaires



Mme Zainaba MZE MOUIGNI
Directrice Financière et de la Comptabilité



M. Abdoulhakim SAID AHMED
Directeur de l'Organisation, du Contrôle et de l'Audit



M. Riadh CHOUZOUR
Directeur des Systèmes d'Information



M. Fahar-Eddine MOHAMED SOILIH
Directeur de la Surveillance des BEF et de la Réglementation



Mme Aida AMADA
Cheffe du Cabinet du Gouverneur



M. Kamar KAMITOINE
Chef du service Statistiques



Dr. Mohamed Cheik HAMIDOU
Chef du service Analyses Economiques et Monétaires



M. Said Hachim KASSIM
Chef du service des Opérations Bancaires



M. Ahmed MAHMOUD
Caissier Principal

Département des Etudes Economiques Monétaires et Statistiques

Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires





M. Laythe Abdou AZALI
Chef du service Contrôle
sur site



Mme Swabira MOHAMED
Cheffe du service Etudes et
Règlementation



M. Sayyed CHAIKHANE
Chef du service Contrôle
permanent

Direction de la surveillance des
BEF et de la Règlementation



M. Abdillah AHMED
Chef du musée



M. Majani AHAMADA
Chef d'agence d'Anjouan

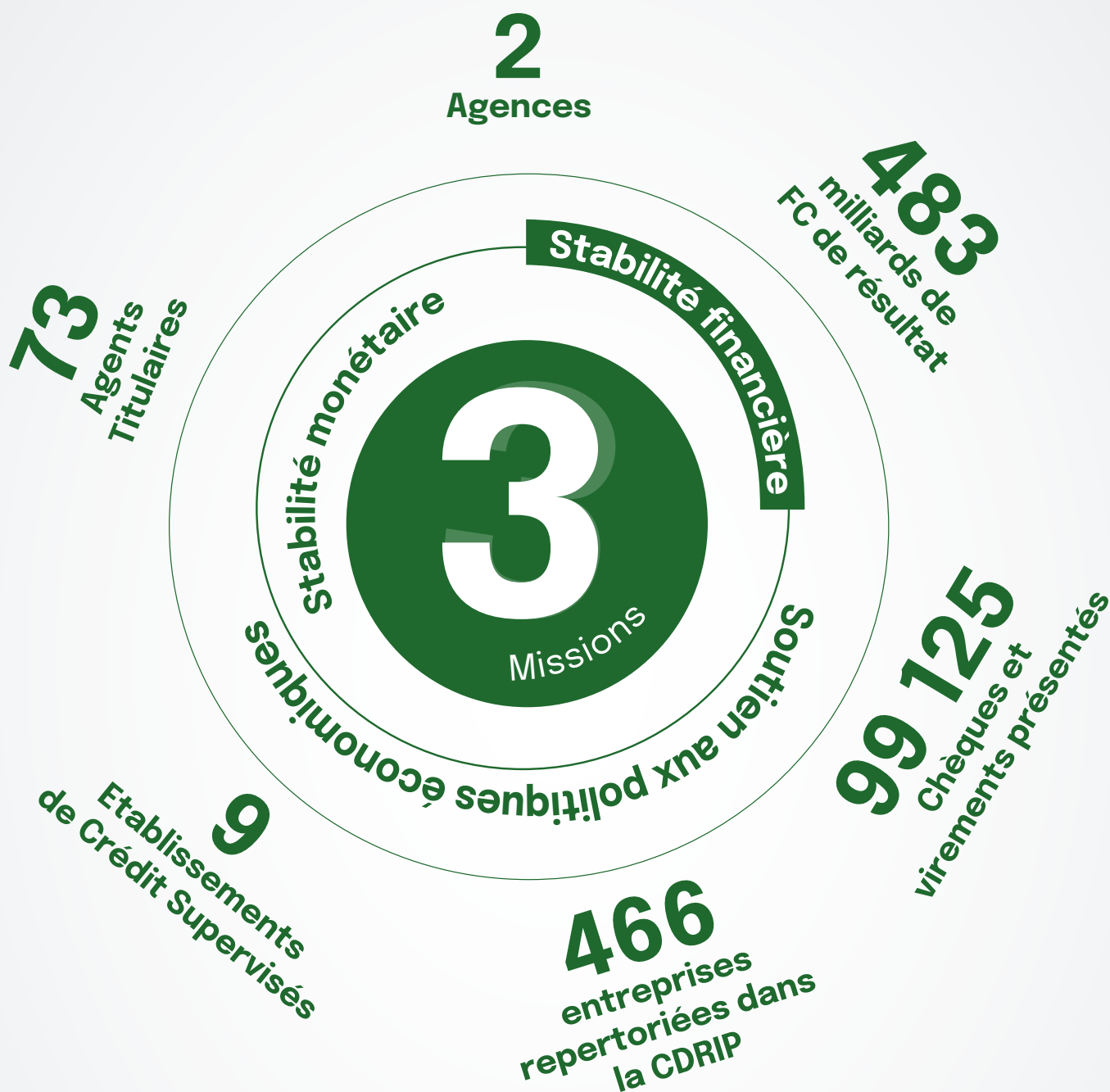


Mme Dhatia HALIDI
Cheffe d'agence de Mohéli

Secrétariat Général



La Banque Centrale des Comores, en 2019



L'année 2019 en chiffres

2,0%

Croissance économique

-0,8% Primaire
3,4% Secondaire
3,9% Tertiaire

Croissance du secteur

3,7%

Taux d'inflation

515
milliards FC

PIB Nominal

7,2%

Taux de pression fiscale

36,9

milliards FC

Recettes fiscales

23,6%

Taux d'endettement public

124,5

milliards FC

Endettement public

45 077

Arrivées aux frontières

98,3

milliards FC

Transfert courants bruts

16,4

milliards FC

Déficit courant

3,2%

Déficit courant (% PIB)

15%

Taux de réserves obligatoires

12,2

milliards FC

Réserves libres

16,1

milliards FC

Réserves obligatoires

5,9%

Croissance monétaire

146,7

milliards FC

Masse monétaire

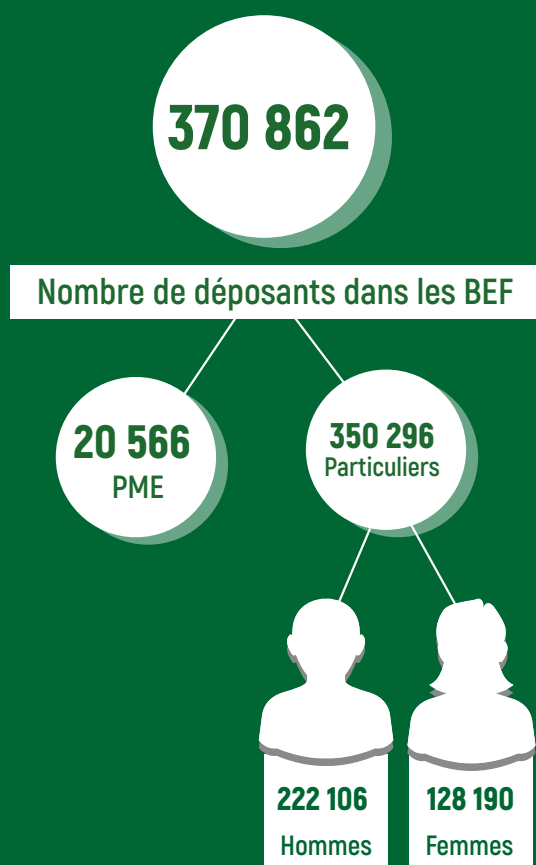
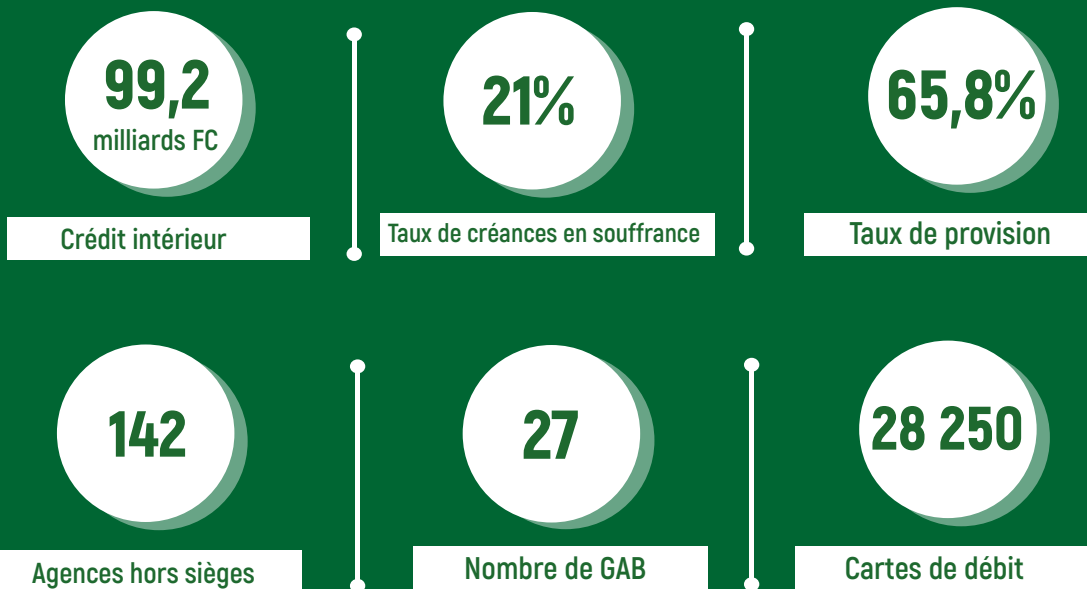
56,3%

Taux de couverture monétaire

82,7

milliards FC

Avoirs extérieurs nets



6,9 milliards FC
Monnaie mise
en circulation

9,2 milliards FC
Monnaie retirée de la
circulation

123,2 milliards FC
Bilan BCC

Message du Gouverneur



L'élaboration de ce rapport d'activités s'est déroulée dans un contexte particulier de crise sanitaire majeure dont l'impact économique a obligé le Gouvernement à prendre des mesures urgentes pour lutter contre cette pandémie de la Covid-19.

Le Président de l'Union des Comores, par le biais du Ministre des Finances, a demandé aux institutions bancaires et financières de tout mettre en œuvre pour répondre favorablement aux besoins financiers du secteur privé et des ménages en cette période de crise sanitaire, où les activités économiques sont très affectées.

Pour faire face à cette situation inédite, la Banque Centrale a su réagir vite et de manière ciblée avec la collaboration de l'Association des Professionnels des Banques (APBEF) dans le sens d'atténuer les effets néfastes de la crise sanitaire.

C'est ainsi que la BCC a injecté dans l'économie 5 milliards de FC à travers la baisse du taux de réserves obligatoires, passant de 15% à 10%. Parallèlement, la BCC a obtenu des banques commerciales une suspension du paiement des crédits du secteur privé et des ménages touchés par la crise de la Covid-19, sans frais ni agios, jusqu'à la fin de l'année 2020. Des mesures qui constituent des manques à gagner pour les banques commerciales qui méritent ici toute notre reconnaissance.

Dans ce rapport annuel, nous ne développerons pas les effets économiques des mesures prises pour limiter les effets de la Covid-19.

Nous nous limiterons à l'évolution économique qui a prévalu au cours de l'année 2019 et qui, elle aussi reste émaillée par une crise majeure liée au passage du cyclone Kenneth.

Cette catastrophe naturelle est survenue au moment où, au niveau mondial, la croissance a fléchi à 2,9% en 2019 contre 3,6% en 2018. Une situation largement attribuable aux incertitudes pesant sur le commerce mondial, au Brexit, à l'intensification des troubles sociaux dans certains pays et aux conditions météorologiques (ouragans, sécheresse notamment en Afrique australe, feux de brousse en Australie et inondations en Afrique orientale). En effet, dans la nuit du 24 au 25 avril 2019, le cyclone Kenneth a frappé nos îles et a occasionné d'importants dégâts qui ont endommagé les capacités de production, les installations électriques,

les routes, les habitations et les écoles. L'activité économique a été impactée négativement avec un taux de croissance du PIB de seulement 2% en 2019 contre une prévision initiale de 3,7%.

Il est à noter que la croissance économique en 2018 a été de 3,8%. L'inflation a augmenté en 2019 pour atteindre 3,7% contre 1,7% en 2018. Elle a dépassé pour la première fois, depuis sept ans, la norme communautaire ($\leq 3\%$ pour les pays de la Zone franc). Cette hausse bien que limitée du niveau général des prix en 2019, reflète principalement les contraintes temporaires d'approvisionnement, liées aux effets du cyclone.

La politique monétaire est restée durant toute l'année 2019, axée sur la nécessité d'assurer une liquidité adéquate au système bancaire tout en veillant sur la stabilité des prix dans le respect des accords monétaires, notamment le maintien du taux de change fixe du Franc comorien avec l'Euro.

En ce qui concerne la stabilité financière, qui est l'une des principales missions de la Banque Centrale, une supervision a été effectuée auprès des 9 Etablissements de Crédit établis aux Comores.

Il en est sorti que certains établissements sont en bonne santé, alors que d'autres souffrent de problèmes de gouvernance ou de liquidités. Au total, 4 missions d'inspections ont été effectuées par la Banque Centrale auprès des institutions bancaires et 8 décisions réglementaires ont été prises en 2019.

Toutefois, le coefficient net d'exploitation dans le système bancaire, mesurant l'absorption du PNB (Produit Net Bancaire) par les frais généraux s'est amélioré passant

de 80,4% en 2018 à 78,8% en 2019 grâce à une maîtrise des charges pour l'ensemble des établissements.

Le taux de marge net mesurant la rentabilité de l'activité bancaire sur le PNB s'est établi à 3,3% en 2019 contre 2,02% en 2018.

S'agissant des coefficients de rentabilité d'actif (ROA) et de rentabilité des capitaux propres (ROE), ils se sont respectivement améliorés à 0,3% et 1,9% en 2019 après avoir été nuls en 2018.

La qualité du portefeuille s'est elle aussi améliorée, les créances brutes en souffrance ayant diminué de 1,1 milliard FC (-6%) pour se fixer à 18,1 milliards FC en 2019, soit un taux de créances douteuses brutes de 21% contre 25% en 2018.

Toutefois en prenant en compte les provisions constituées à hauteur de 12,6 milliards FC, soit + 891 millions FC par rapport à l'année précédente, le taux de créances douteuses nettes ressort à 8% en 2019 contre 9% en 2018.

L'amélioration des résultats des activités bancaires a été rendu possible grâce au renforcement et à la mobilisation des équipes de la BCC dans l'accomplissement de ses missions régaliennes.

L'année 2019 a été marquée par la tenue d'un Séminaire de haut niveau sur l'optimisation du financement de l'économie.

Ce rendez-vous qui a regroupé les acteurs du secteur bancaire et financier, du secteur privé et de l'administration judiciaire a été rehaussé par la présence du Président de l'Union des Comores et a permis d'une part, d'identifier la plupart des contraintes expliquant le faible niveau du crédit à

l'économie et d'autre part, de formuler des recommandations concrètes pour améliorer le climat des affaires.

Cependant, les crises successives que nous traversons nous interpellent plus que jamais sur la nécessité de prendre des mesures visant à renforcer la résilience de notre économie face aux catastrophes naturelles.

Ainsi, des actions visant à améliorer plus globalement les activités les plus productives sont nécessaires afin de limiter l'impact économique des catastrophes naturelles sur les différents secteurs d'activités économiques (agriculture et tourisme notamment).

Notre pays est en effet exposé et reste très vulnérable aux catastrophes naturelles avec l'augmentation des risques liés au changement climatique. L'érosion, les cyclones, etc., deviennent de plus en plus fréquents. A cet égard, la Banque mondiale estime que l'élévation du niveau de la mer pourrait déplacer 10% de la population comorienne de son emplacement côtier actuel d'ici 2050. Nous sommes également exposés au risque lié à l'activité volcanique avec le Karthala, un des plus grands cratères au monde.

Compte tenu de ce qui précède, il est donc tout naturel que nous menions des réflexions afin de renforcer la résilience aux catastrophes naturelles.

L'année 2019 est aussi marquée par un rendez-vous international de haut niveau organisé sous le haut patronage et en présence de S.E.M. Azali ASSOUMANI, Président de l'Union des Comores. Il s'agit de la Conférence des Partenaires pour le

Développement des Comores (CPAD), qui a permis de rassembler des annonces de financement de 4,3 milliards de dollars nécessaires à la mise en œuvre du Plan Comores Emergent (PCE) qui vise à faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

Ce programme de développement, en phase avec les Objectifs de Développement Durable de l'ONU et ceux de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, définit les principaux moteurs de développement de l'économie nationale que sont des secteurs à fortes valeurs ajoutées : le tourisme, la pêche, les services financiers, la transformation agricole et l'industrie. Pour y parvenir, les autorités comoriennes misent sur le développement des infrastructures de soutien à la croissance tels que : les infrastructures de transport terrestre, maritime et aéroportuaire, les plans d'urbanisation, l'énergie, et les infrastructures de santé.

Les perspectives économiques de 2020 sont marquées par les effets néfastes du Coronavirus, survenus un an après le passage du cyclone Kenneth. Cependant, contrairement à ce dernier qui avait affecté notre économie, du côté uniquement de l'offre, cette crise sanitaire a des conséquences à la fois sur l'offre et sur la demande.

Le scénario catastrophe annoncé dans beaucoup de pays ne s'est pas produit en Union des Comores grâce à la réaction rapide des autorités comoriennes à travers des mesures prises à temps sur le plan sanitaire et des mesures de soutien à l'activité économique. Ainsi, les perspectives macroéconomiques prévoient

une croissance du PIB qui devrait s'établir à 0,9% en 2020, soit une baisse de 3,7 points de PIB par rapport aux prévisions initiales de 4,6%.

Néanmoins, les conséquences économiques et sociales de cette crise sont assez importantes. Pour y faire face, des actions urgentes sur le plan social et financier, notamment en termes d'appui budgétaire, sont prises à moyen et long terme, des investissements importants sont tout aussi à déployer dans le secteur de la santé comme dans des domaines ciblés pour la valorisation de la production nationale.

Parallèlement, en vue de soutenir l'économie et de favoriser une reprise post-crise, la BCC encourage toute action allant dans le sens de la relance de l'économie à travers une stratégie d'investissement et de financement des secteurs ciblés de forte croissance afin de favoriser la production locale et la transformation. Consciente de cet enjeu, la BCC compte œuvrer pour répondre aux objectifs de développement économique du Gouvernement, notamment celui de faire des Comores un pays émergent à l'horizon 2030.

Pour cela, en tant qu'autorité monétaire, la BCC se fixe comme objectif de mettre en place de nouveaux instruments de politique monétaire allant dans le sens d'une inclusion financière, où la quasi-totalité de la population ait accès aux services des institutions financières et bancaires. A travers de nouvelles mesures de politique monétaire, les objectifs visés par la BCC sont :

- La mobilisation de plus d'épargne à l'intérieur comme à l'extérieur des Comores, notamment de l'épargne de moyen à long

terme, en faveur des établissements bancaires.

- L'augmentation de l'accès au crédit à plus d'entreprises, notamment celles porteuses dans les secteurs productifs à forte valeur ajoutée.

Pour parvenir à ces deux objectifs, la BCC doit se moderniser, en adoptant les bonnes pratiques mondiales qui favorisent en même temps la stabilité financière et la croissance économique.

Parmi les grands chantiers en cours au sein de la BCC, on note :

- ✓ La modernisation du système national de paiement ;
- ✓ La révision de certains textes réglementaires ;
- ✓ La modernisation de la caisse avec le passage à l'automatisation du tri des billets de Banque et l'arrivée d'un broyeur pour la destruction des billets non valides ;
- ✓ La modernisation du cadre opérationnel de la politique monétaire ;
- ✓ L'intégration de la Finance islamique.

DR YOUNOUSSA IMANI

Gouverneur



PARTIE
01

**PRINCIPALES EVOLUTIONS
ECONOMIQUES**



2,9%

Croissance mondiale

0,9%

Rythme de croissance des échanges commerciaux

-3,8%

Baisse des prix des produits alimentaires

1. Conjoncture internationale

L'environnement économique international a été marqué par l'accentuation des tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine, l'intensification des troubles sociaux dans certains pays et les conditions météorologiques défavorables.

Dans ce contexte, la plupart des pays émergents et en développement ont enregistré un repli de leur activité économique, sous l'effet de la faible évolution du commerce mondial, des menaces protectionnistes ainsi que du durcissement des conditions financières accentuant les vulnérabilités de certaines économies émergentes.

Ainsi, la croissance économique mondiale s'est inscrite en baisse de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2018, pour s'établir à 2,9% en 2019 après 3,6% en 2018, d'après les projections du FMI d'avril révisées en juin 2020.

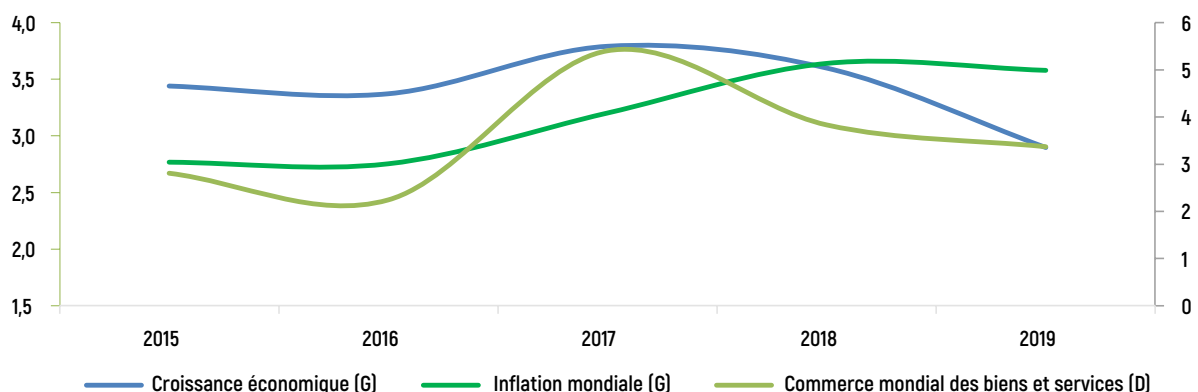
Pour ce qui est du commerce mondial en volume, les échanges internationaux de biens et services ont évolué à un rythme moins soutenu que l'année d'avant, soit 0,9% en 2019 contre 3,8% en 2018.

Cette décélération est imputable aussi bien aux pays avancés, qu'aux pays émergents et en développement, en raison d'une part, de la détérioration des relations commerciales entre les États-Unis et la Chine, et d'autre part, du climat d'incertitude qui s'est instauré, ayant réduit l'activité de la branche commerce.

Par ailleurs, sur le marché de change, le dollar s'est légèrement apprécié par rapport à la plupart des devises, notamment l'euro.

Sur le marché des matières premières, la plupart des prix des produits de base ont baissé au cours de l'année 2019.

Figure 1 : Evolution de quelques indicateurs de la conjoncture internationale, en pourcentage



Source : FMI, WEO ; G : axe de gauche ; D : axe de droite



1.1 Activité économique internationale en 2019

Le repli de la croissance économique mondiale est observé aussi bien au niveau des pays avancés (-0,5%) que ceux émergents et en développement (-0,8%) au cours de l'année 2019. En effet, la croissance a ralenti dans les pays avancés en s'établissant à 1,7% en 2019 contre 2,2% en 2018, mais à des rythmes différents pour quelques pays.

Aux **Etats-Unis**, l'expansion de l'activité économique amorcée depuis 2009 s'est estompée, avec un taux de croissance de 2,3% en 2019 contre 2,9% en 2018.

Cette croissance a été soutenue par la demande intérieure en amélioration grâce à la situation favorable du marché du travail et la baisse d'impôts issue de la réforme fiscale en vigueur depuis fin 2017, favorisant ainsi la consommation des ménages. L'ensemble des mesures de stimulation budgétaire

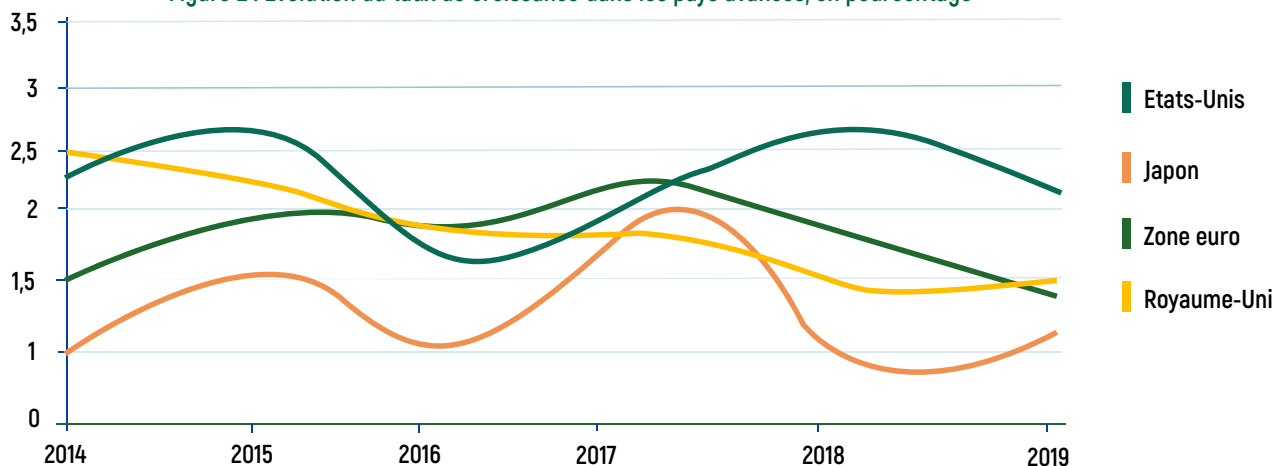
adoptées en mars 2018, a également concouru à soutenir la croissance, en dépit du recul de l'investissement et de l'aggravation des tensions commerciales bilatérales entre les Etats-Unis et la Chine.

Dans la **Zone euro**, la croissance économique s'est établie à 1,2% en 2019, contre 1,9% en 2018, en raison d'une contraction de l'activité en France (-0,4%), en Allemagne (-1%), en Italie (-0,6%) et en Espagne (-0,4%). Par ailleurs, la consommation des ménages a été le principal moteur de cette croissance au cours de l'année 2019.

Au **Japon**, l'activité économique a été portée par la bonne tenue de la consommation des ménages et de l'investissement privé.

Cependant, les contributions négatives de ces deux facteurs entre octobre et décembre 2019 ont conduit à un taux de croissance de 0,7% sur l'année contre une prévision initiale de 1%, après 0,3% en 2018.

Figure 2 : Evolution du taux de croissance dans les pays avancés, en pourcentage



Source : FMI, WEO

Dans les **économies émergentes**, la croissance a fléchi passant de 4,5% en 2018 à 3,7% en 2019, en raison du repli de la demande intérieure, suite au conflit commercial prolongé entre les Etats-Unis et la Chine. L'économie **chinoise** est restée dynamique en 2019, néanmoins avec un taux de croissance de 6,1% en 2019 après 6,6% en 2018. La vigueur de l'activité au cours de l'année 2019 a été soutenue par une demande extérieure et une consommation domestique dynamiques, en dépit des inquiétudes croissantes concernant les risques financiers dans le cadre d'une restructuration économique menée par la Chine.

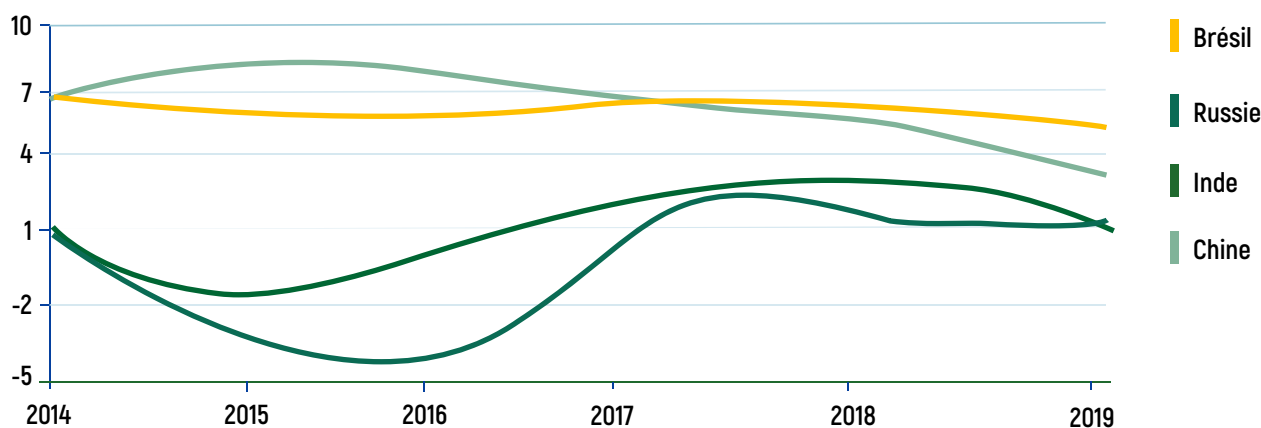
En **Russie**, la croissance économique s'est ralentie à 1,3% en 2019 après 2,5% en 2018.

Cette évolution est imputable à la baisse des prix pétroliers et l'impact négatif de la hausse de la TVA sur la consommation privée.

En **Inde**, la situation économique s'est repliée à son plus bas niveau depuis la crise financière de 2008, avec un rythme de croissance de 4,2% en 2019 contre 6,8% en 2018, en raison d'un essoufflement de la consommation. Ce ralentissement est imputable entre autres à la contraction de la production industrielle.

Au **Brésil**, l'activité économique s'est contractée en 2019, affichant un taux de croissance de 1,1% après 1,3% un an auparavant.

Figure 3 : Evolution du taux de croissance dans les pays émergents et en développement, en pourcentage



Source : FMI, WEO

En **Afrique Subsaharienne**, le rythme de croissance s'est consolidé à 3,1% en 2019. Cette évolution masque des contrastes au niveau des grandes économies de la région.

Au Nigeria, la croissance s'est poursuivie sur

la période (2,3% en 2019 contre 1,9% en 2018), en raison de la hausse de l'activité pétrolière et ce, malgré la dépression de la demande intérieure.

En Afrique du Sud en revanche, l'activité économique s'est contractée (0,4% en 2019 contre 0,8% en 2018), sous l'effet de la contraction de l'investissement privé.

Au niveau de la Zone franc :

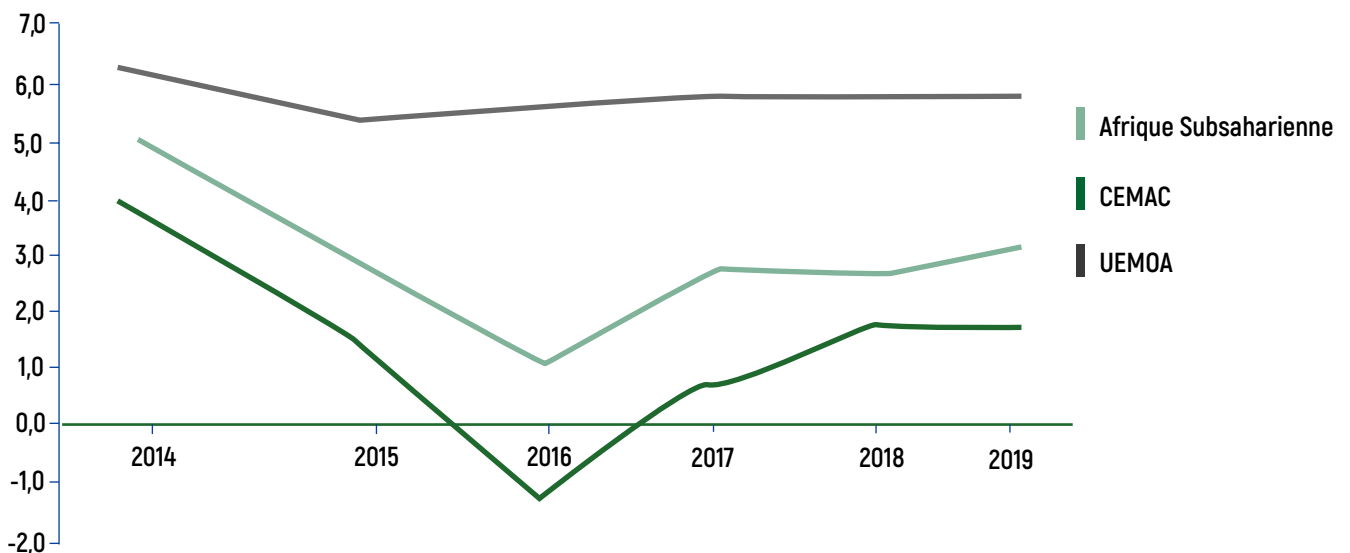
Dans l'**UEMOA**, l'activité économique s'est consolidée en 2019 avec un taux de croissance de 6,6% comme en 2018, sous l'effet de la bonne tenue de tous les secteurs d'activité.

La bonne performance du secteur primaire est imputable à la hausse de la production agricole. En effet, cette dernière, a tiré profit des bonnes conditions pluviométriques et de la poursuite des actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement agricole. Le secteur secondaire, pour sa part, a été porté par les branches des bâtiments et

travaux publics (BTP), avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures de base et le dynamisme des industries extractives et agroalimentaires. Le secteur tertiaire a été porté par le dynamisme des branches « commerce » et « transports et communications ».

Pour la **CEMAC**, l'activité économique a atteint 2,0% en 2019 contre 1,8% en 2018, en raison de la bonne performance du secteur pétrolier dans l'ensemble des pays producteurs de la zone à l'exception de la Guinée Équatoriale. En effet, cette évolution a été tirée par les investissements massifs au Cameroun, au Gabon et au Tchad, et à l'entrée en production en juin 2019 du champ pétrolier de Daniella de la **CNPCIC** au Tchad, ainsi que la poursuite de la bonne tenue des activités gazières au Cameroun.

Figure 4 : Evolution du taux de croissance en Afrique subsaharienne, en pourcentage



Source : FMI-WEO, BCEAO, Rapport COCOZOF

1.2. Inflation dans les grandes zones

La pression inflationniste en 2019 s'est réduite au niveau mondial du fait de la diminution du niveau général des prix dans les pays avancés, imputable à une baisse des cours du pétrole.

Dans les pays avancés, l'inflation s'est établie à 1,4% au cours de l'année 2019 en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2018. Aux **États-Unis**, le taux d'inflation est passé de 2,4% en 2018 à 1,8% un an après, sous l'effet de la réduction des impôts. Pour la **Zone euro**, l'inflation a également ralenti sur la période, passant de 1,8% en 2018 à 1,3% en 2019, en liaison avec le repli de la pression inflationniste en Allemagne (-0,6%), en France (-0,8%) et en Italie (-0,6%).

Dans les pays émergents et en développement, le rythme de croissance du niveau général des prix à la consommation a accéléré, sur la période passant de 4,8% en 2018 à 5% une année après.

En **Afrique Subsaharienne**, l'inflation a baissé de 0,4 point de pourcentage pour se situer à 8,1% en 2019 contre 8,5% en 2018.

Au niveau de la Zone franc :

Dans l'**UEMOA**, le taux d'inflation annuel moyen, en 2019 est ressorti négatif, s'établissant à -0,7% contre 1,2% en 2018, sous l'effet du bon approvisionnement des marchés en produits de grande consommation dans la plupart des États membres et l'évolution des cours des produits alimentaires sur le marché international.

S'agissant de la **CEMAC**, le taux d'inflation annuel moyen a reculé passant de 2,2% en

2018 à 2,0% en 2019 en raison de l'évolution contrastée observée entre les pays de la sous-région.

1.3. Finances publiques

En 2019, la situation globale de la politique budgétaire a été marquée par une détérioration du déficit au niveau des pays avancés (2,4% PIB en 2019 contre 2,1% PIB en 2018) et des pays émergents et en développement (4,7% PIB en 2019 contre 3,9% PIB en 2018). Toutefois, cette situation a été différente entre quelques pays des zones.

Aux **États-Unis**, le déficit budgétaire en pourcentage du PIB s'est établi à 5,8% en 2019 contre 5,7% en 2018. Cette évolution provient de la réforme américaine qui consiste à baisser les impôts pour les ménages et les entreprises afin de soutenir l'économie du pays, mais aussi à augmenter les dépenses budgétaires discrétionnaires.

Dans la **Zone euro**, le déficit budgétaire s'est inscrit en hausse, s'affichant à près de 1% du PIB après 0,6% du PIB en 2018, cela en raison de sa détérioration dans certaines économies, notamment en France (3% PIB contre 2,3% PIB un an plus tôt). Il s'est en revanche amélioré en Allemagne et en Italie sur la période.

Au **Japon**, le déficit budgétaire s'est affiché à 2,8% du PIB après 2,2% du PIB en 2018.

Au **Royaume-Uni** en revanche, la situation des finances publiques s'est soldée avec une amélioration du déficit budgétaire qui est passé à 2,1% du PIB contre 2,2% du PIB en 2018.



■ Tableau 1 : Evolution de quelques indicateurs de la conjoncture internationale

Pays / Années	Taux d'inflation (%)			Solde budgétaire (%PIB)			Solde courant (%PIB)		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Pays avancés	1,7	2,0	1,6	-2,1	-2,1	-2,4	0,9	0,7	0,6
Etats-Unis	2,1	2,4	1,8	-4,5	-5,7	-5,8	-2,3	-2,4	-2,3
Japon	0,5	1,0	0,5	-3,1	-2,4	-2,8	4,2	3,5	3,6
Royaume-Uni	2,7	2,5	1,8	-2,5	-2,2	-2,1	-3,5	-3,9	-3,8
Zone euro	1,5	1,8	1,3	-1,0	-0,6	-1,0	3,2	3,0	2,9
Allemagne	1,7	2,0	1,3	1,2	1,9	1,4	7,8	7,4	7,1
France	1,2	2,1	1,3	-2,8	-2,3	-3,0	-0,7	-0,6	-0,8
Italie	1,3	1,2	0,6	-2,4	-2,2	-1,6	2,6	2,5	3,0
Pays émergents et en développement	4,5	5,0	4,7	-4,2	-3,9	-4,7	0,0	-0,1	-0,4
Chine	1,6	2,1	2,9	-3,8	-4,7	-6,4	1,6	0,4	1,0
Inde	3,6	3,4	4,5	-6,4	-6,3	-7,4	-1,8	-2,1	-1,1
Brésil	3,4	3,7	3,7	-7,9	-7,2	-6,0	-0,7	-2,2	-2,7
Russie	3,7	2,9	4,5	-1,5	2,9	1,9	2,1	6,8	3,8

Source : FMI, WEO

Dans les pays émergents et en développement, le niveau du déficit public s'est établi à 4,7% en 2019 contre 3,9% du PIB une année auparavant, soit une détérioration de 0,8 point de pourcentage du PIB. Cette situation masque des évolutions contrastées au niveau des pays du groupe.

En **Chine** et en **Inde**, le déficit public s'est creusé pour s'établir respectivement à 6,4% et 7,4% en 2019 après 4,7% et 6,3% du PIB un an avant. En revanche, au **Brésil** le déficit public s'est amélioré pour atteindre 6% en 2019 contre 7,2% du PIB en 2018. Pour sa part, la **Russie** a enregistré un excédent budgétaire de 1,9% du PIB en 2019, en baisse de 1 point de pourcentage par rapport à 2018.

Pour ce qui est de la Zone franc :

Dans l'**UEMOA**, le déficit global (dons compris) s'est établi à 3,0% en 2019 contre 3,8% du PIB en 2018, en liaison avec une progression des recettes totales, elle-même due aux mesures d'élargissement d'assiettes, du renforcement des contrôles et de la lutte contre la fraude, la corruption et la contrebande ainsi que de l'interconnexion des régions.

Pour la **CEMAC**, le solde budgétaire, base engagements (dons compris), est ressorti excédentaire en 2019, s'établissant à 0,2% contre -0,3% du PIB en 2018. Cette amélioration provient de la progression des recettes pétrolières au cours de l'année.

1.4. Balance des paiements

1.4.1. Commerce mondial

En 2019, le commerce mondial en volume a amorcé une baisse, avec un rythme de croissance de 0,9% en 2019 contre 3,8% en 2018. Cette faiblesse provient principalement de la montée des incertitudes liées à la guerre commerciale entre les Etats Unis et la Chine. Ce phénomène est observé aussi bien au niveau des pays industrialisés qu'au niveau des pays émergents. Dans les pays avancés, le volume du commerce mondial a chuté de 1,9% en raison d'un repli des exportations et des importations à la fois. Les économies émergentes également ont accusé un repli de leur volume d'échanges mondiaux à un rythme passant de 4,6% en 2018 à 0,4% un an après.

1.4.2. Compte courant de la balance des paiements

Les transactions courantes mondiales se sont soldées avec un excédent courant de 290,5 milliards \$ en 2019 contre 364,2 milliards \$ une année auparavant, soit un repli de 20%.

Cette contraction est surtout observée au niveau du groupe de pays avancés, dont le solde courant a baissé sur la période, s'établissant à 303,8 milliards \$ en 2019 (soit 0,6% du PIB) contre 423,3 milliards \$ (0,7% du PIB) en 2018. Il faut toutefois noter que cette contraction des échanges commerciaux reflète des évolutions contrastées au niveau des principaux pays de ce groupe.

Aux **Etats Unis**, le déficit courant s'est amélioré, passant de 2,4% en 2018 à 2,3% du PIB en 2019. Au **Japon**, l'excédent courant s'est amélioré sur la période en s'établissant à 3,6% en 2019 contre 3,5% PIB en 2018. La **Zone euro** en revanche, a vu son excédent baisser entre 2018 et 2019 pour s'établir à 2,9% après 3% du PIB en 2018.

Dans les économies émergentes et en développement, le solde courant de la balance des paiements est ressorti déficitaire, passant de 23,7 milliards \$ (0,07% du PIB) en 2018 à 149,4 milliards \$ (0,4% du PIB), une année après. Ce creusement est attribuable à la détérioration du déficit courant du **Brésil** qui s'est établi à 2,7% du PIB en 2019 contre 2,2% du PIB, une année auparavant, et au repli de l'excédent courant de la **Russie** qui est passé de 6,8% du PIB à 3,8% du PIB sur la même période.



2. Politiques monétaires dans les grandes zones

En 2019, la plupart des banques centrales des pays avancés et émergents ont défini leurs actions en fonction de l'évolution du contexte actuel, qui est marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, l'accentuation des tensions commerciales et les incertitudes liées au Bréxit.

Aux **Etats-Unis**, malgré la vigueur de l'activité économique, la Réserve Fédérale (FED) a baissé ses taux d'intérêt à trois reprises en 2019 (juillet, septembre et octobre) de 75 points de base portant ainsi la fourchette de taux à [1,5% à 1,75%] afin de soutenir l'activité économique, étant donné les risques de ralentissement de la croissance mondiale.

Dans la **Zone euro**, la BCE a annoncé en septembre 2019 une relance de ses politiques « non conventionnelles » incluant, en plus de l'assouplissement quantitatif et des opérations ciblées de refinancement à long terme, une baisse du taux des facilités de dépôts qui passe de -0,40% à -0,50%, avec une tranche de monnaie de réserve exonérée des taux négatifs de manière à limiter le coût des réserves pour les banques. Cette baisse est principalement due aux inquiétudes grandissantes sur le ralentissement de la croissance en Europe.

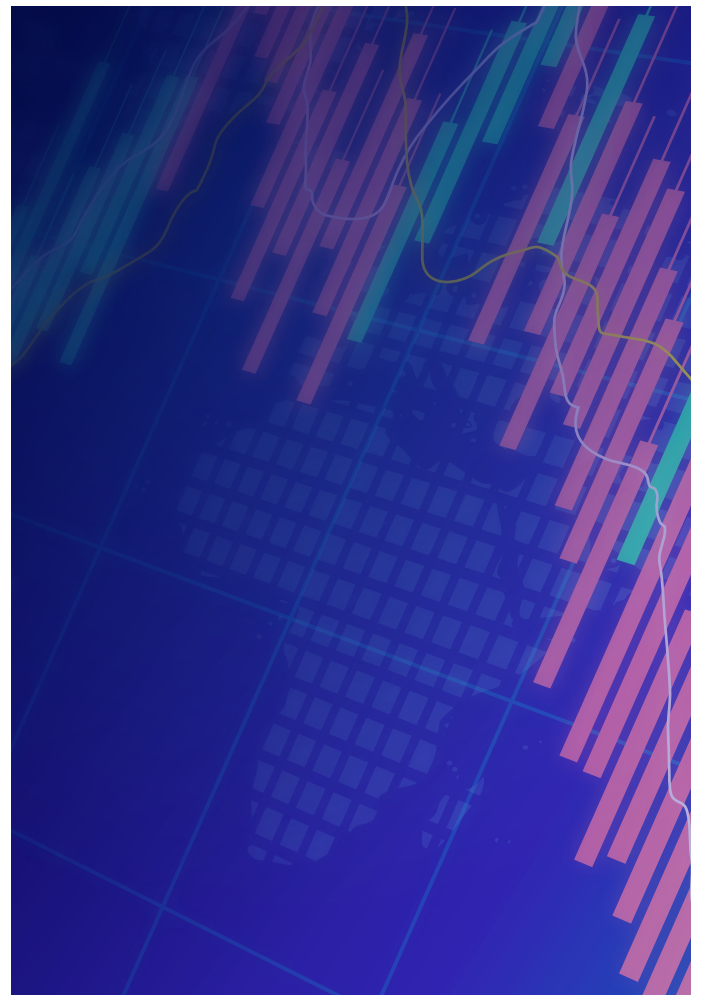
La Banque du **Japon** (BoJ) a maintenu sa politique monétaire. Son objectif de taux d'intérêt à court terme demeure ainsi à -0,1%.

Dans les économies émergentes, la Banque populaire de **Chine** a baissé son taux de rachat de 7 jours utilisé pour les opérations

du marché monétaire de 50 points de base, le ramenant à 2,50%. Elle a également modifié son taux directeur de référence, pour le porter à 4,15%.

La Banque Centrale de l'**Inde**, pour sa part, a baissé son taux directeur cinq fois depuis le début de l'année sur fond de ralentissement de la croissance du géant Sud asiatique le ramenant à 5,15%. Elle estime que cette baisse permettrait de faire face aux inquiétudes liées à la croissance en dynamisant la demande.

Au **Brésil**, la Banque centrale a baissé à deux reprises son taux directeur, le ramenant à 5,50%.



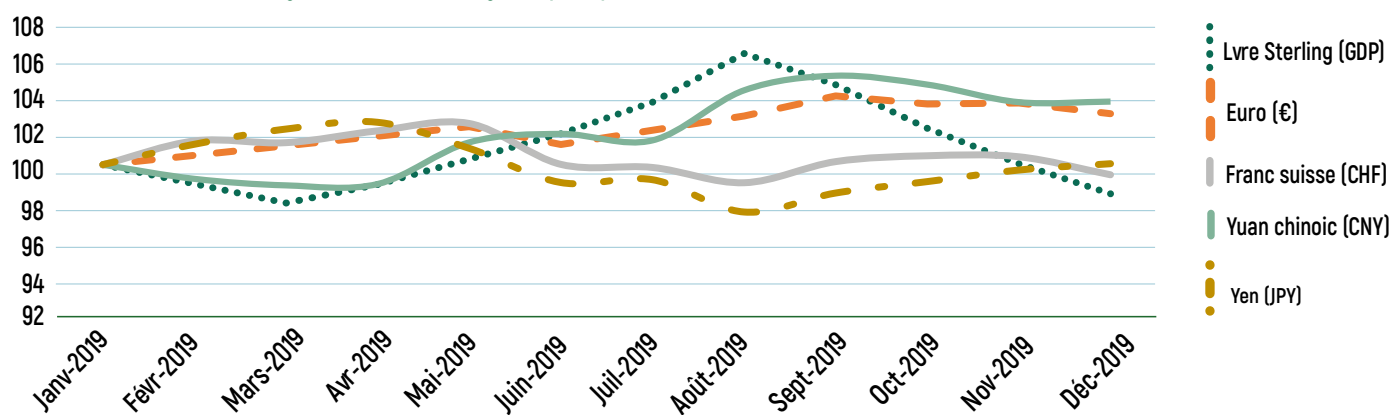
3. Marchés et cours mondiaux

3.1. Evolution des cours mondiaux

Sur le marché de change, le dollar américain s'est légèrement apprécié contre la plupart des devises, sauf par rapport au yen, au franc suisse et à la livre sterling. Le dollar a ainsi gagné près de 2,7% face à l'euro

passant de 1,142 USD pour un euro au début de l'année à 1,111 USD pour un euro à la fin de l'année. La parité dollar/yen a terminé l'année à 109,18 après l'avoir commencée à 109,14.

Figure 5 : Cours de change des principales monnaies vis-à-vis du dollar US



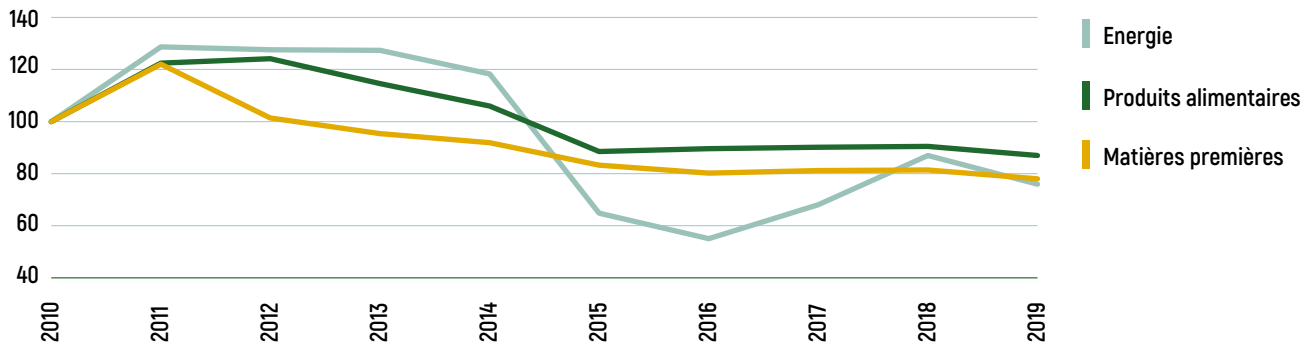
Source : OCDE, janvier 2019=100

3.2. Prix des produits de base

Marqué par un accroissement soutenu en 2018, la plupart des prix des produits de base ont baissé au cours de l'année 2019. C'est le cas notamment de ceux de l'énergie qui se sont contractés de 12,7% contre un accroissement de 27% en 2018, comme ceux des produits alimentaires (-3,8% en 2019 contre +0,3% un an avant) et des matières premières non énergétiques (-4,1% en 2019 contre +0,3% en 2018).



Figure 6 : Evolution de l'indice des prix de produits de base



Source : WDI, Banque mondiale

3.2.1. Produits alimentaires

Le repli des prix des denrées alimentaires est marqué par des évolutions contrastées au niveau de ses composantes.

Pour les céréales, le riz a accusé un repli sur ses prix au début de l'année 2019, pour ensuite augmenter à partir du deuxième trimestre et boucler l'année avec une hausse qui est toutefois en deçà de son niveau de janvier 2019.

Pour leur part, les cours du café ont poursuivi leur repli en 2019, bien qu'à un rythme moins accentué qu'en 2018 (-1,6% contre -12% en 2018).

Les prix mondiaux du sucre, ont quant à eux, augmenté à partir du troisième trimestre 2019 et ont clôturé l'année, avec une progression de 1,6% par rapport à l'année précédente. Concernant les huiles végétales, le prix de l'huile de tournesol a

baissé en moyenne à un rythme moins accentué par rapport à celui de 2018 (-3,2% en 2019 contre -6,4% un an plus tôt). Le prix moyen par tonne métrique est passé à 741,1 \$ après 765,5 \$ en 2018.

3.2.2. Produits pétroliers

S'agissant des produits pétroliers, après avoir sensiblement augmenté en début d'année 2019, les cours du pétrole ont baissé à partir de juin, le prix du baril chutant sous la barre des 60 dollars US. Celui-ci a rebondi en septembre suite à l'attaque de deux installations pétrolières du géant saoudien Aramco, passant de 62 à 66 dollars le baril vers la fin de l'année. Pour rappel, l'explosion provoquée par ces attaques perpétrées le 14 septembre 2019 avait entraîné une réduction de 50% du rendement de la société Aramco qui représente environ 5% de la production mondiale.

Rythme de croissance des prix internationaux

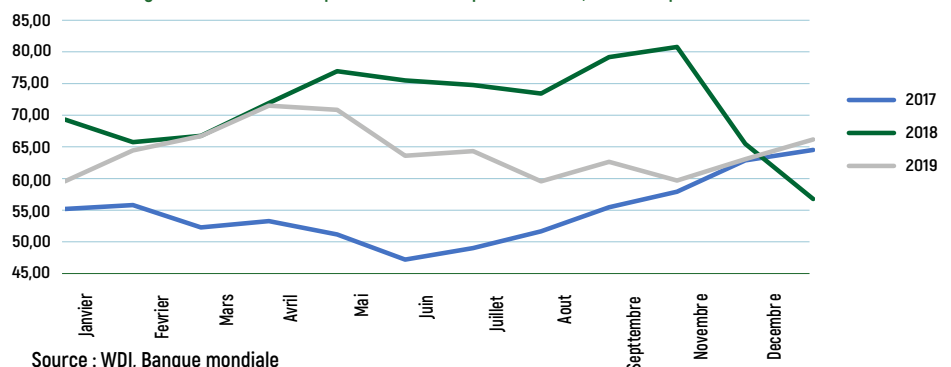
-3,2%
Huile de tournesol

+1,6%
Sucre

-1,6%
Café

-13,4%
Riz

Figure 7 : Evolution des prix mondiaux du pétrole Brent, en dollar par baril



Source : WDI, Banque mondiale



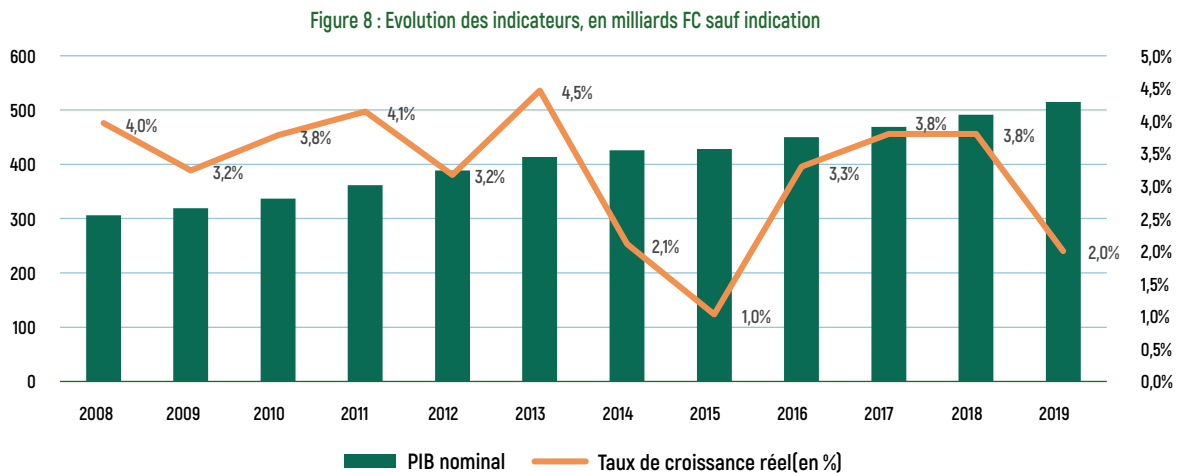
CHAPITRE
02

Evolution de l'activité économique nationale

1. Croissance économique

En 2019, l'activité économique aux Comores a été affectée par les effets du cyclone Kenneth qui a frappé le pays en avril et ayant occasionné des dégâts importants notamment sur les installations électriques, les

infrastructures routières, les habitations, les écoles et les capacités de production. Ainsi la croissance du PIB qui avait été projeté initialement à 3,7% s'est contractée à 2,0% en 2019, contre 3,8% en 2018 et 2017.



Sources : INSEED et estimations BCC

Au niveau de la demande, la consommation des ménages a enregistré une baisse de son rythme de croissance par rapport à 2018, passant de 3,5% en 2018 à 2,5% en 2019. En revanche, les dépenses des administrations ont connu une croissance de 1,1% en 2019 contre une évolution stable une année auparavant. Pour leur part, les dépenses d'investissement mesurées par la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) ont connu une croissance de 0,8%.

Du côté de l'offre, ce ralentissement est expliqué par la contraction des activités du secteur primaire en rapport avec la baisse de la production agricole dû au cyclone Kenneth.

En revanche, le secteur secondaire a connu un rythme de croissance de 3,4% en 2019 contre 2,9% un an auparavant, en raison de la bonne tenue du secteur des bâtiments et travaux publics.

Le secteur tertiaire pour sa part, a gardé son rythme de croissance (+3,9%) en liaison avec la production des services comme l'hébergement, la restauration, les transports et la communication.

A prix courant, le PIB s'est chiffré à 515 milliards FC en 2019 contre 491,1 milliards FC un an plus tôt, soit une hausse de 4,9%. A ce titre, son déflateur s'établit à 2,8% en 2019 après 0,8% en 2018.

1.1. Origine de la croissance

1.1.1. Optique demande

Au titre de la demande intérieure, la consommation finale est en hausse de 2,4% en 2019 contre 3,1% en 2018, soit une décélération de 0,7 point de pourcentage.

Cette évolution est expliquée par un ralentissement de la consommation privée (2,5% en 2019 contre 3,5% en 2018), en liaison avec une baisse des revenus des ménages principalement agricoles.

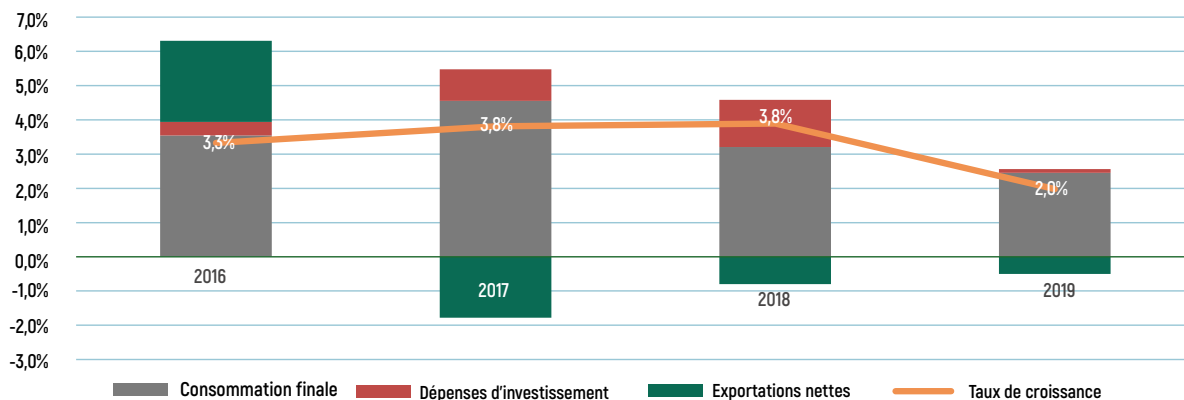
En ce qui concerne les dépenses d'investissement, la Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) a connu une légère croissance en 2019 (+0,8%) après une forte croissance en 2018 (+10,8%) en lien avec

une demande forte en biens d'équipement pour les chantiers de construction des infrastructures et de reconstruction post-cyclone.

Rapporté au PIB, le taux d'investissement a légèrement baissé passant de 13,9% en 2018 à 13,3% en 2019.

En termes de contribution à la croissance du PIB, la part de la consommation finale a été de 2,5%, celle des dépenses d'investissement de 0,1% et celle des exportations nettes de -0,5%.

Figure 9 : Contributions des principales catégories de dépenses à la croissance du PIB réel, en pourcentage



Sources : INSEED et estimations BCC

En 2019, l'épargne nationale brute (ENB), qui mesure la part du revenu national qui n'a pas été consommée, a baissé, passant de 54,7 milliards FC (11,1% du PIB) en 2018 à 51,8 milliards FC (10,1% du PIB), ce qui s'est traduit par une baisse du taux d'épargne qui s'est établi à 8,8% du revenu national disponible

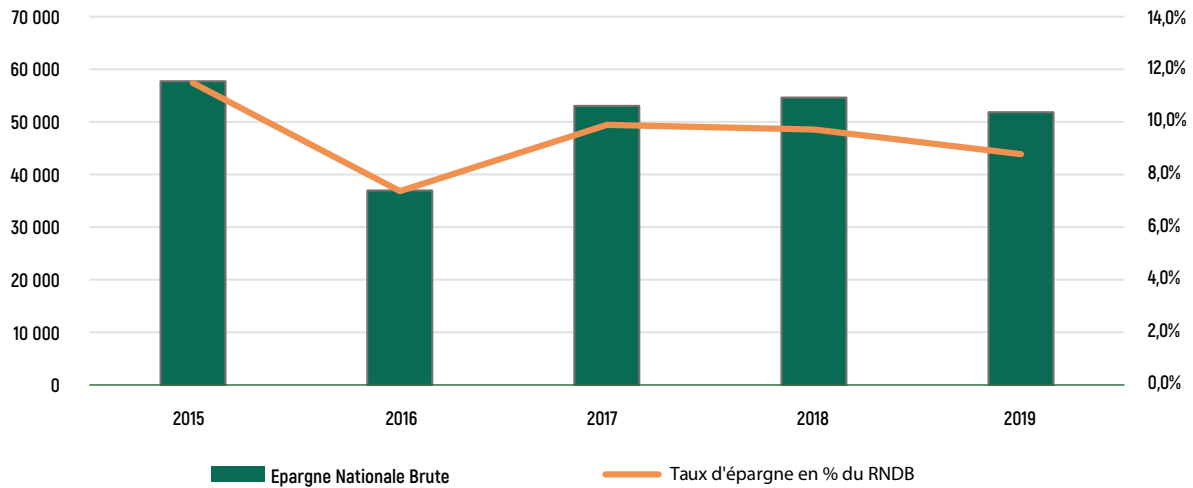
(RND) en 2019 après 9,7% un an auparavant. Par ailleurs, cette épargne a permis de couvrir les dépenses d'investissement à hauteur de 76%. Ces dernières se sont élevées à 68,3 milliards FC (soit 13,3% du PIB), un taux qui demeure toujours en deçà des taux des autres zones monétaires de



la Zone franc (24,5% dans l'UEMOA et 25,8% dans la CEMAC). Dans ce contexte, le besoin de financement de l'économie qui est le gap entre les dépenses d'investissement

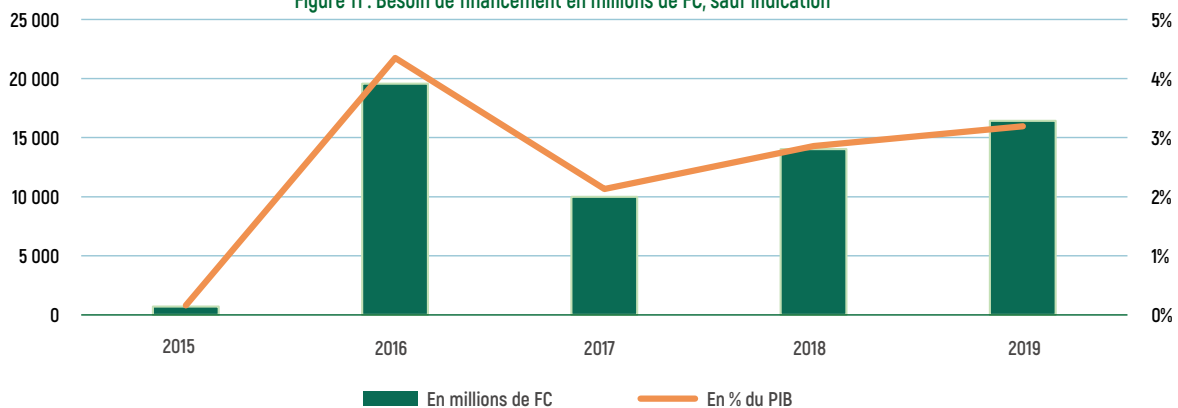
et l'épargne nationale brute s'est établi à 16,4 milliards FC (3,2% du PIB) en 2019 contre 14 milliards FC (2,9% du PIB) une année auparavant.

Figure 10 : Epargne Nationale Brute en millions de FC, sauf indication



Sources : INSEED et estimations BCC

Figure 11 : Besoin de financement en millions de FC, sauf indication



Sources : INSEED et estimations BCC

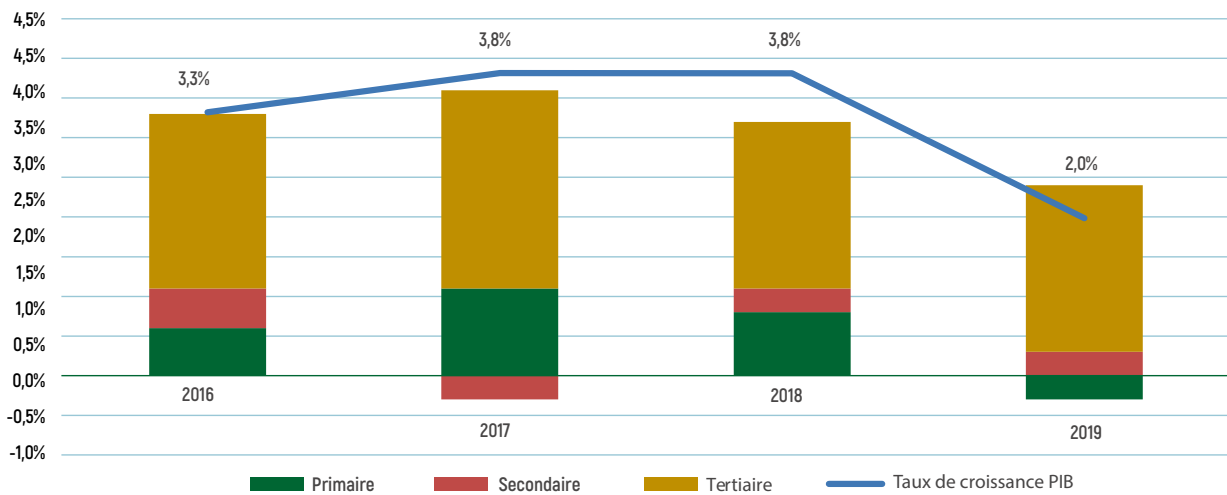
1.1.2. Optique production

En 2019, la production a maintenu son dynamisme entamé depuis 2016, néanmoins avec un rythme de croissance en baisse de 3,8% en 2018 à 2,0% en 2019.

Cette croissance économique résulte principalement de la vigueur du secteur

tertiaire et du secteur secondaire qui ont contribué respectivement à hauteur de 2,1% et 0,3% à la croissance du PIB réel. En revanche, le secteur primaire a contribué négativement (-0,3%) à la croissance économique en 2019.

Figure 12 : Contributions à la croissance du PIB et Croissance sectorielles en %



Sources : INSEED et estimations BCC

1.1.2.1. Secteur primaire

Le cyclone Kenneth survenu au deuxième trimestre de l'année 2019 a impacté négativement sur la production du secteur primaire, en particulier celle des sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage. En effet, ces derniers ont vu leurs valeurs ajoutées diminuer respectivement de 4,7% et 2% en 2019 par rapport à l'année précédente, en rapport avec la destruction des cultures vivrières (bananes, manioc, etc.), des fruitiers et de l'élevage de volailles.

Cette situation a provoqué une contraction de la production du secteur primaire de 0,8% en 2019, après une hausse de 2,6% en 2018. Ce repli de l'activité dans le secteur primaire a ainsi entraîné une forte baisse des revenus des ménages agricoles ; sachant que ce secteur emploie une bonne partie de la population active.



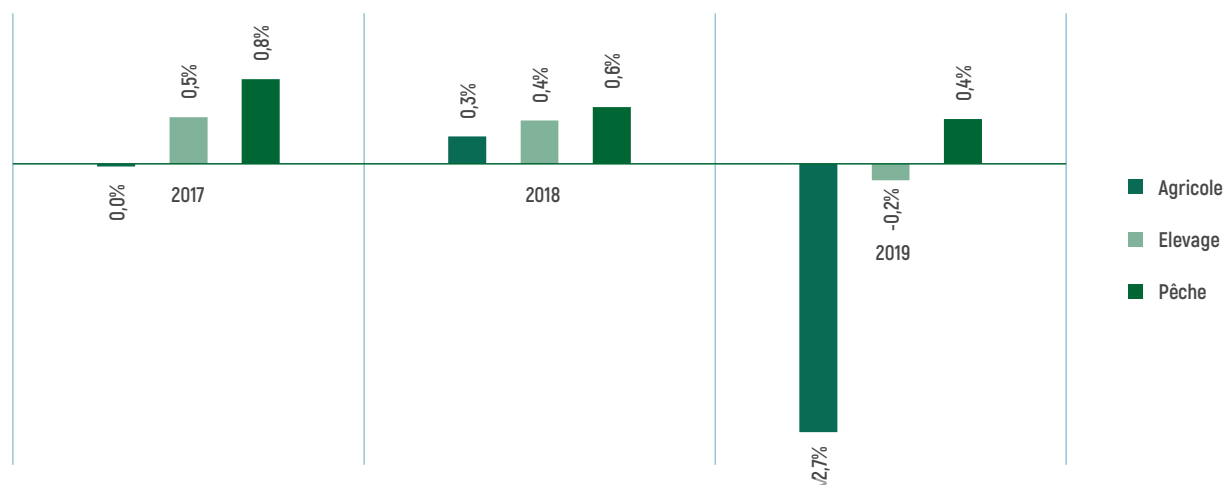
■ Tableau 2 : valeur ajoutée aux prix courants et croissance réelle

Branche	Valeur ajoutée Nominale			Croissance réelle		
	en milliards FC			en %		
Année	2017	2018	2019	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Secteur primaire	149,7	160,4	171,0	3,8	2,6	-0,8
Agricole	87,5	94,3	99,4	0,0	0,5	-4,7
Elevage	12,1	13,0	13,6	5,6	5,3	-2,0
Sylviculture	3,7	4,4	5,4	13,5	3,9	28,0
Pêche	46,4	48,8	52,6	10,4	5,8	4,4

Sources : INSEED et estimations BCC



Figure 13 : Contribution des principaux sous-secteurs primaire dans la croissance du secteur



Sources : INSEED et estimations BCC

1.1.2.2. Secteur Secondaire

Le secteur secondaire a maintenu sa tendance haussière en 2019 avec une croissance de 3,4% contre 2,9% en 2018.

Le dynamisme des activités dans ce secteur s'explique, notamment, par la bonne tenue des activités métallurgiques et extractives qui ont augmenté respectivement de 8% et 3,9% en 2019. Ces derniers ont tiré profit du dynamisme du sous-secteur BTP qui a progressé de 3,4% en 2019 après 2,5% une année plus tôt. A son tour, celui-ci doit son expansion à la réhabilitation ou la reconstruction des maisons familiales et des infrastructures de base.

En revanche, le sous-secteur électricité-eau a enregistré une baisse de son rythme de croissance au cours de l'année 2019 avec un taux de 5% contre 7% en 2018, ceci en raison de la destruction d'une partie des installations électriques.

Il en va de même pour les sous-secteurs de l'alimentation et du textile, qui ont perdu



légèrement leur dynamisme de croissance observé en 2018, ayant respectivement enregistré 1,9% et 4,1% en 2019 contre 2% et 5% en 2018 ; ceci en liaison avec une légère baisse de la demande de la diaspora liée à la célébration des festivités de mariage.





■ Tableau 3 : valeur ajoutée aux prix courants et croissance réelle

Branche	Valeur ajoutée Nominale			Croissance réelle		
	en milliards FC			en %		
Année	2017	2018	2019	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Secteur secondaire	42,9	43,4	45,4	-2,7	2,9	3,4
Produits des activités extractives	4,3	4,6	7,1	-10,0	2,0	3,9
Produits alimentaires	17,3	17,7	18,3	0,8	2,0	1,9
Produits textiles, articles d'habillement	8,7	9,1	9,5	-0,9	5,0	4,1
Produits métallurgiques, ouvrages en métaux	3,3	3,4	3,0	1,4	2,0	8,0
Electricité et eau	1,5	1,5	1,4	34,3	7,0	5,0
Construction et travaux publics	4,5	4,1	3,3	-16,9	2,5	3,4

Sources : INSEED et estimations BCC



1.1.2.3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est resté performant avec une croissance estimée à 3,9%, correspondant à une contribution au PIB de 2,1% comme en 2018.

A l'instar de 2018, les services de commerce et de l'immobilier, représentant les parts les plus importantes de la valeur ajoutée brute du secteur tertiaire ont progressé respectivement de 3,3% et 3,6% en 2019 contre 3,8% chacun en 2018.

La baisse du rythme de croissance du sous-secteur commerce est attribuable au repli de la production marchande, tandis que

celui des services immobiliers est en lien avec la hausse des prix de l'immobilier.

De même, les services « hébergement et restauration » ont poursuivi leur vitalité de l'an dernier (+9,5%), en lien avec un accroissement des arrivées aux frontières de 25,7% (soit 45.077 touristes) contre 18,7% en 2018.

Par zone géographique, ces visiteurs proviennent principalement de l'Europe, surtout en France qui représente 68,2% du nombre total des arrivées aux frontières.

■ Tableau 4 : Evolution des arrivées aux frontières

Origine des Touristes	Nombre			Variation annuelle (%)		
	2017	2018	2019	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Année						
Europe	16 574	22 554	30 733	8,2	36,1	36,3
Afrique	11 630	10 979	10 768	41,8	-5,6	-1,9
Autres pays	2 007	2 332	3 576	-39,5	16,2	53,3
Total	30 211	35 865	45 077	12,5	18,7	25,7

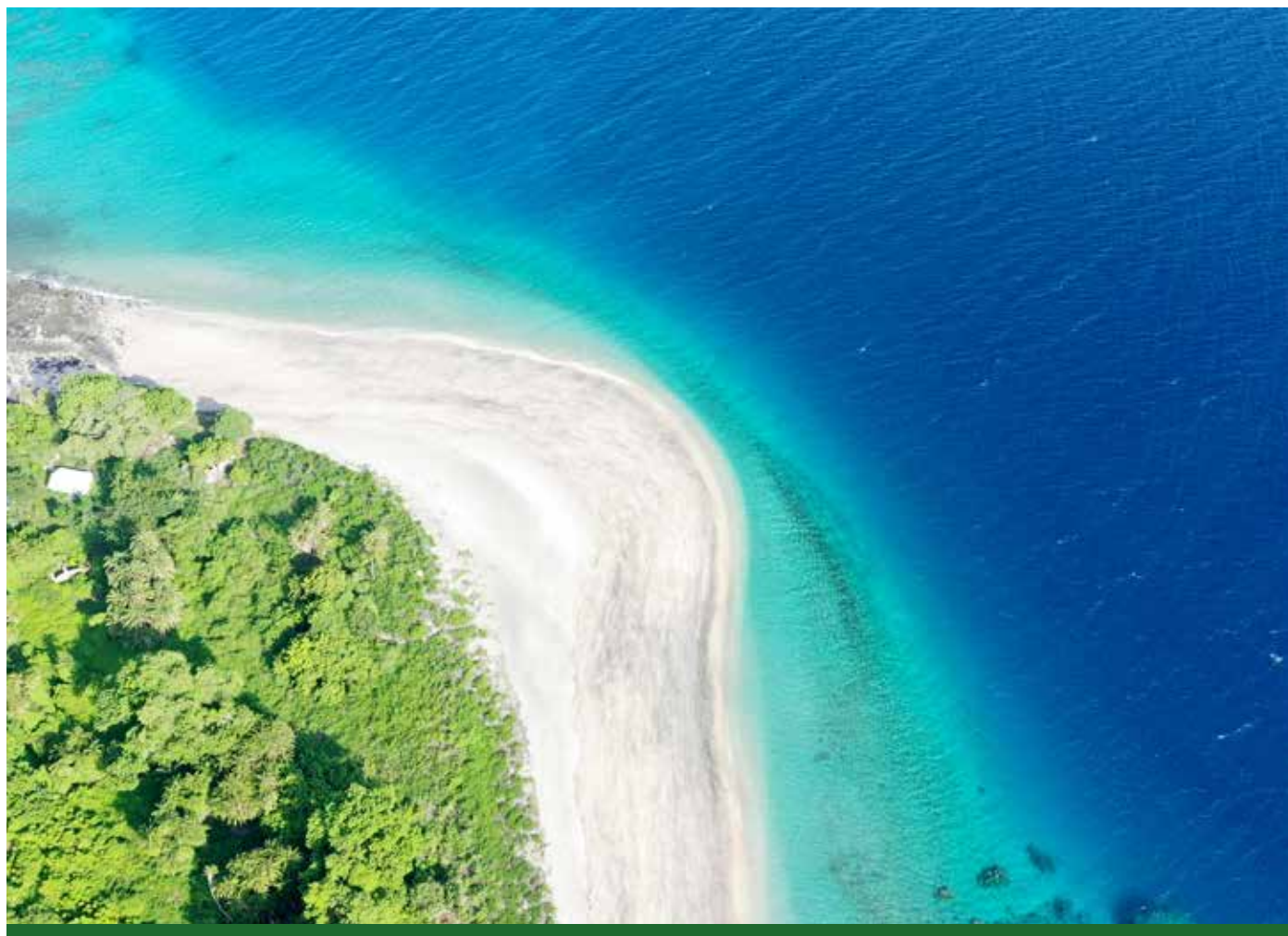
Sources : INSEED et estimations BCC

Pour leurs parts, les services de « transport » et de « l'information - communication » sont tout aussi restés vigoureux (6% et 5,6% en 2019 contre 6,1% et 6,7% en 2018). En outre, les « services financiers » et ceux de « l'administration publique » ont vu leur rythme de

croissance évoluer à la hausse en 2019, soit respectivement de 13,7% et 1,1%.

Cette performance est en rapport avec la priorité accordée au financement de l'économie.





■ Tableau 5 : Valeur ajoutée aux prix courants et croissance réelle des principaux sous-secteurs

Branche	Valeur ajoutée Nominale			Croissance réelle		
	en milliards FC			en %		
Année	2017	2018	2019	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Secteur tertiaire	254,3	262,9	274,8	4,5	3,9	3,9
Commerce	86,1	91,7	95,5	7,1	3,8	3,3
Transports	11,3	11,4	12,6	8,8	6,1	6,0
Hébergement et Restauration	9,4	5,5	3,2	-0,7	11,0	9,5
Informations et Communication	21,9	21,0	21,5	2,0	6,7	5,6
Services financiers et assurance	13,6	13,1	15,0	6,3	4,0	13,7
Services immobiliers	72,5	77,6	83,6	4,1	3,8	3,6
Administration Publique	24,7	26,9	27,7	1,2	0,0	1,1

Sources : INSEED et estimations BCC

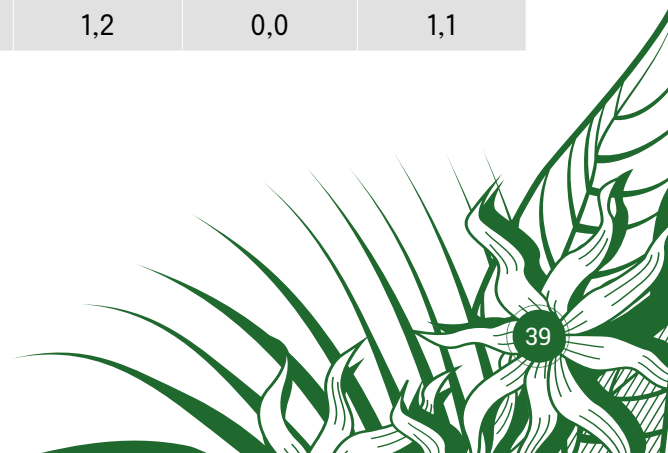
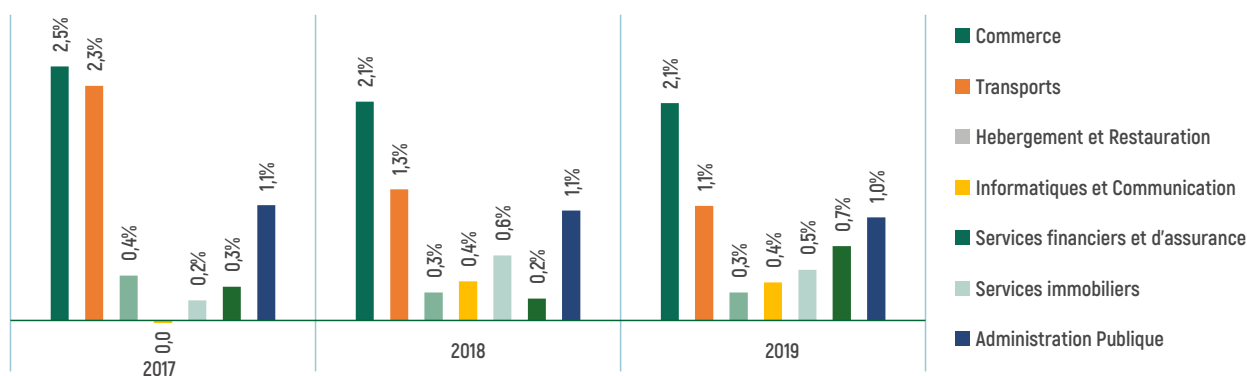


Figure 14 : Contribution des sous-secteurs à la croissance du secteur tertiaire.



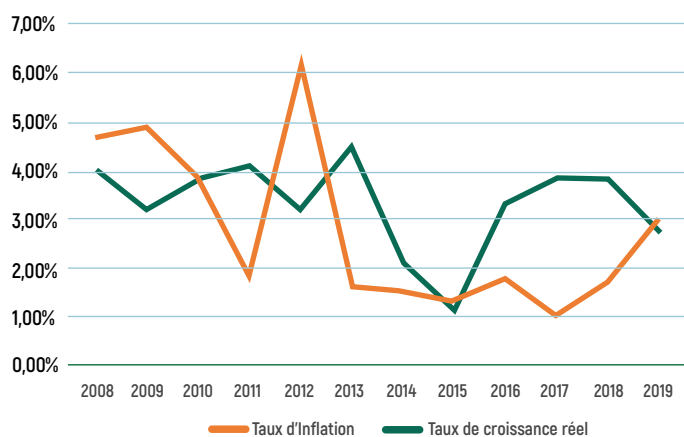
Sources : INSEED et estimations BCC

1.2. Inflation

En 2019, le niveau général des prix, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), a fait ressortir une augmentation du taux d'inflation s'établissant à 3,7% contre 1,7% en 2018. Cette forte pression inflationniste est principalement imputable à la contraction de la production agricole, du fait du cyclone Kenneth.

D'autre part, les prix des produits alimentaires importés ont eux aussi accusé un accroissement en 2019.

Figure 15 : Inflation et taux de croissance réel, en pourcentage



Sources : INSEED et estimations BCC



1.3. Perspectives économiques en 2020

Pour l'année 2020, le rebond de la croissance du PIB, attendu après le passage du cyclone Kenneth en 2019, n'est plus d'actualité en raison des effets négatifs de la crise sanitaire liée au coronavirus sur l'activité économique.

Dans ce contexte, l'activité économique devrait se replier et enregistrer un taux de croissance de 0,9% en 2020 contre 2% en 2019 et 3,8% en 2018 et 2017.

Au niveau de la demande, la consommation finale devrait se maintenir en hausse de 2,4% en 2020 comme en 2019 en liaison avec une forte augmentation des dépenses de consommation des administrations publiques. Cette forte croissance de ces dernières reflèterait la situation particulière de la crise sanitaire.

En effet, les actions du gouvernement pour lutter contre cette pandémie sont de nature à augmenter ses dépenses courantes au détriment des dépenses en capital notam-

ment par l'augmentation des dépenses de santé et des allocations pour soutenir la consommation des ménages les plus vulnérables. La consommation privée, en revanche, devrait se replier à 0,5% en 2020, sous l'effet conjugué du ralentissement de certaines activités et des mesures prises pour endiguer la pandémie. À ce titre, la consommation finale devrait apporter une contribution de 2,5% à la croissance du PIB réel.



L'investissement mesuré par la Formation Brute du Capital Fixe (FBCF) devrait se contracter de 9% contre une hausse de 0,8% en 2019. La contraction des investissements pourrait être observée au niveau de la construction et des importations de biens d'équipement.

S'agissant de la demande externe nette, les importations et les exportations de biens et services sont prévues en baisse de respectivement 6,1% et 18,6% en 2020.

Du côté de l'offre, les conditions climatiques favorables attendues en 2020 par rapport à l'année 2019 devrait apporter plus de performance au secteur primaire en particulier le sous-secteur agricole.

Néanmoins, les effets de la pandémie mitigeront le rebond du secteur primaire en raison de la baisse des activités des autres sous-secteurs.

Ainsi, l'activité dans le secteur primaire est attendue en hausse de 1,8% en 2020 après -0,8% une année auparavant.

Le secteur secondaire devrait être impacté négativement (-1,8% en 2020 contre 3,4% en 2019), en liaison avec la baisse simultanée de l'approvisionnement en intrants et des dépenses de la diaspora.

De ce fait, certaines activités devraient ralentir notamment la construction et la production de vêtements traditionnels destinés aux festivités de mariage.

Au niveau du secteur tertiaire qui est le secteur le plus dynamique de l'économie, l'activité devrait se replier en 2020. Ainsi, son taux de croissance est projeté à 1,3% en 2020 après 3,9% en 2019.

Ce repli reflèterait principalement une baisse sensible des services de transport (-7,5% en 2020 contre 6% en 2019) et des services d'hébergement et de restauration (-23,9% en 2020 après 9,5% en 2019).

Au niveau des prix, l'inflation devrait s'établir à 1,6% en 2020, en liaison avec les mesures prises par le gouvernement en faveur d'une baisse des prix des produits de première nécessité et une hausse plus sensible de l'offre des produits locaux par rapport à la demande.

Ainsi, l'inflation serait maintenue en deçà du seuil communautaire de 3% de la Zone franc après l'avoir dépassé en 2019.



■ Tableau 6 : Taux de croissances réelles des principaux indicateurs des Comptes Nationaux

Année	Nominal (en milliards FC)		Croissance réelle (en %)	
	2019	2020	2019	2020
Emplois du PIB				
Consommation finale	538,8	558,7	2,4	2,4
Dont Administration Publique	51,8	64,6	1,1	20,0
Investissements	68,3	62,9	0,8	-9,0
Exportations	62,5	51,8	0,2	-18,6
Importations	-154,6	-145,7	1,8	-6,1
Ressources du PIB				
Primaire	171,0	173,5	-0,8	1,8
Secondaire	45,4	46,2	3,4	-1,8
Tertiaire	274,8	285,5	3,9	1,3
Dont transport	12,6	12,0	6,0	-7,5
Restauration et hébergement	3,2	0,9	9,5	-23,9
Valeur Ajoutée	491,2	505,2	2,3	1,2
Impôts nets des subventions sur les produits	23,8	22,4	-3,4	-5,9
PIB	515,0	527,6	2,0	0,9

Sources : INSEED et estimations BCC



2. Finances Publiques

La loi de finances 2019 avait prévu une poursuite des réformes d'assainissement budgétaires permettant de mobiliser davantage des recettes fiscales, notamment à travers le renforcement du dispositif de recouvrement de l'impôt et de mieux orienter les dépenses publiques.

Cependant, la catastrophe naturelle survenue au deuxième trimestre 2019 a affecté l'activité dans l'ensemble du territoire.

Par conséquent, la situation des finances publiques se serait soldée avec une détérioration du déficit budgétaire de base de

6,3 milliards FC, s'établissant, selon les estimations de la BCC, à 9,4 milliards FC en 2019 contre 3,1 milliards FC l'année précédente.

Le déficit primaire, pour sa part, se serait également creusé, passant de 2,6 milliards FC à 8,9 milliards FC sur la période.

En revanche, le déficit global (hors dons) se serait amélioré passant de 37,5 milliards FC à fin 2018 à 28,4 milliards FC à fin 2019. Ces évolutions seraient attribuables à une baisse des recettes intérieures (-16,7%), en dépit d'une diminution des dépenses courantes (- 28,2%).

47,7

milliards FC

Recettes
intérieures

50,4

milliards FC

Dépenses
courantes

-9,4

milliards FC

Solde
budgétaire
de base

-8,9

milliards FC

Déficit
primaire

20,3%

Taux d'endette-
ment public

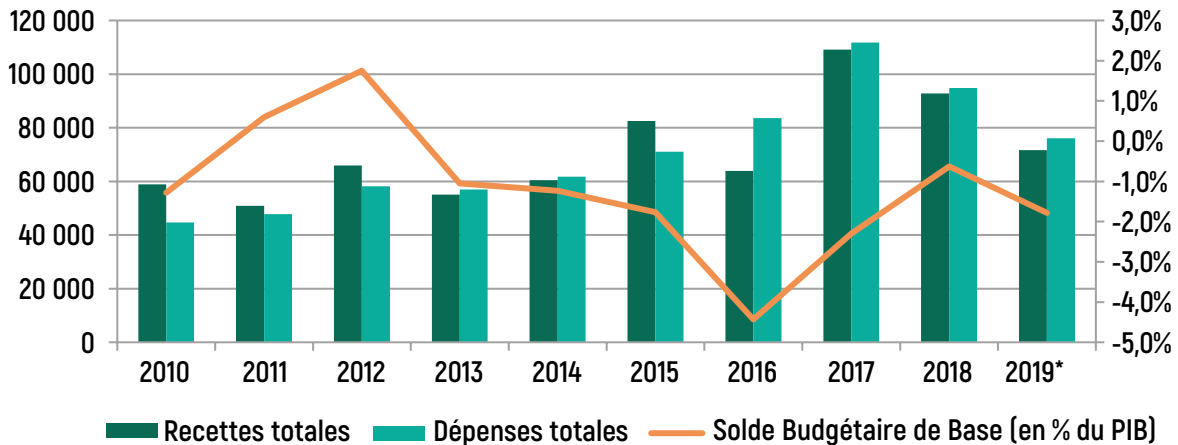
124,5

milliards FC

Dette
publique



Figure 16 : Evolution des indicateurs, en millions FC (sauf indication)

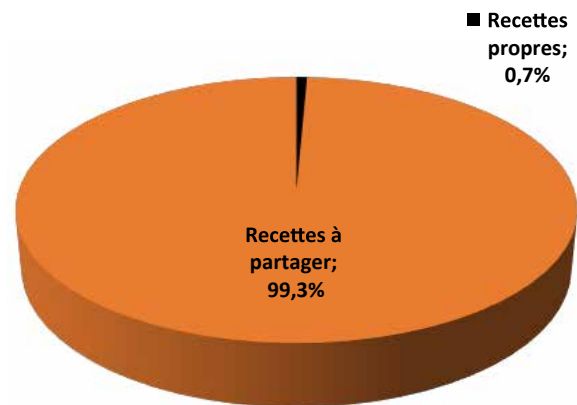


Sources : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et * estimations de la BCC

2.1 Evolution des recettes publiques

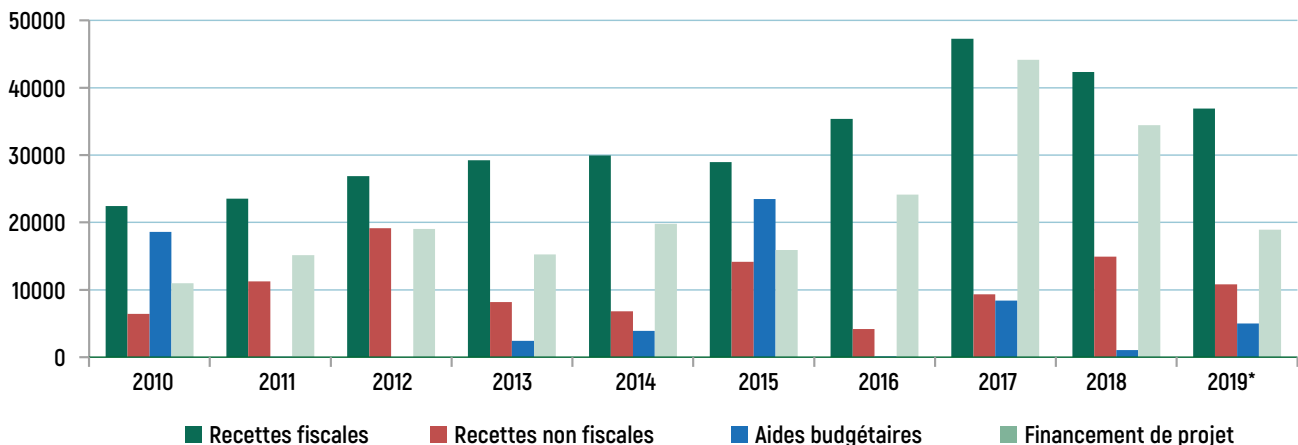
Les recettes totales (dons inclus) s'élèveraient à 71,6 milliards FC en 2019 contre 92,8 milliards FC en 2018, soit une baisse de 22,8% sur la période, imputable à la baisse des recettes intérieures et extérieures.

En effet, initialement prévues à 64,5 milliards FC par la loi de finances 2019, les recettes intérieures s'établiraient à 47,7 milliards FC à fin décembre 2019 contre 57,3 milliards FC une année auparavant. Leur structure se caractérise par la prédominance des



ressources à partager avec une part de 99,3% du total en 2019 contre 97,1%, un an avant.

Figure 17 : Evolution des sous-rubriques des recettes totales, en millions FC



Sources : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur Bancaire et * estimations de la BCC

La contraction des recettes intérieures s'est observée aussi bien au niveau des recettes fiscales (-12,8%) que des recettes non fiscales (-27,8%).

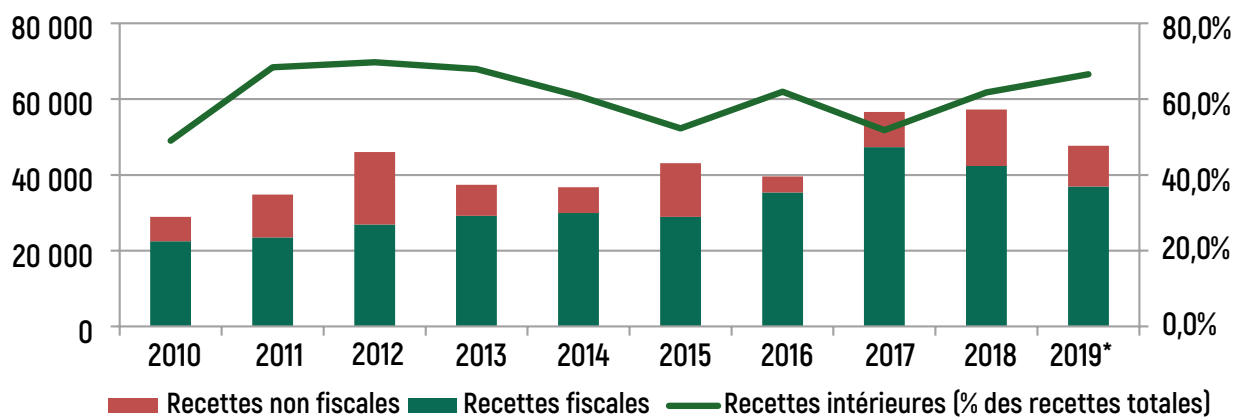
En effet, les recettes fiscales qui représentent 77,4% des ressources intérieures, s'évalueraient à 36,9 milliards FC à fin décembre 2019 contre 42,3 milliards FC à fin décembre 2018.

Leur baisse résulterait essentiellement de la diminution des revenus liés aux impôts sur les bénéfices, aux taxes sur les biens et services

et aux droits de timbres et d'enregistrement, en raison du ralentissement de l'activité économique.

Toutefois, la contraction des recettes fiscales a été atténuée par la progression de certaines recettes liées aux impôts sur les revenus et les bénéfices dus, notamment, la taxe sur rémunération extérieure (+48%) et aux impôts et taxes intérieurs sur les biens et services, comme la taxe de consommation à l'intérieur (+18%).

Figure 18 : Evolution des ressources intérieures, en millions FC (sauf indication)



Sources : Ministère des Finances, CREF et *estimations de la BCC

Les recettes non fiscales, quant à elles, s'établiraient à 10,8 milliards FC en 2019 contre 14,9 milliards FC une année auparavant, sous l'effet de la diminution de certains revenus liés à ses postes, notamment les revenus des domaines, les droits et licences de pêche, les dividendes versés par les entreprises publiques. Cette contraction a été toutefois atténuée par la progression des revenus des amendes, pénalités et confiscations, des recettes des préfectures et des frais administratifs.

Ainsi, la pression fiscale aurait perdu 1,4 point de pourcentage en affichant un taux de 7,2%

en 2019 contre 8,6% en 2018 et 10,1% en 2017, en dessous des normes communautaires ($\geq 20\%$).



Encadré 1 : Conférence des partenaires pour le développement des Comores (CPAD)

Faire des Comores un pays émergent est un vœu cher du Président de l'Union des Comores, **S.E.M. Azali ASSOUMANI**. A cet effet, un **Plan Comores Emergent (PCE)** a été élaboré mettant en avant une série de projets à fort potentiel qui visent à offrir les infrastructures nécessaires au développement du pays (infrastructures de transport maritime et aéroportuaire, plans d'urbanisation, construction de routes, transition énergétique, infrastructures de santé). De même, des axes stratégiques de développement, notamment dans les secteurs touristique et financier sont clairement identifiés. Ainsi, le Gouvernement s'engage d'une part à multiplier par 6 le nombre de touristes d'ici 2030 pour représenter 10% du PIB en 2030 et d'autre part à assurer la montée en puissance de la place financière de Moroni.

Pour y parvenir une Conférence des partenaires au développement des Comores (**CPAD**) s'est tenue les 2 et 3 décembre 2019 dans les bureaux de la Banque mondiale à Paris sous le Haut patronage de **S.E.M Azali Assoumani**, les membres du Gouvernement et en présence du Ministre Français des Affaires Etrangères, Monsieur Jean Yves Le Drian. Les partenaires bilatéraux et multilatéraux, ainsi que les représentants du secteur privé ont pris part à cette conférence dans l'objectif d'apporter leur contribution au PCE. Le Gouvernement a présenté des projets phares, des projets structurants et des projets sectoriels prioritaires du **Plan Comores Emergent (PCE)**, qui visent tous la transformation structurelle de l'économie comorienne par une croissance inclusive et durable. Ainsi, les investissements prioritaires dans des domaines tels que le tourisme, l'économie bleue, l'agriculture et l'agro-industrie, la santé, la couverture médicale généralisée, l'accès à l'eau potable, les investissements dans les infrastructures de transport (routes, ports et aéroports), le développement humain et les services financiers ont été présentés.



Conference of
Partners for the
Development of the
Comoros
Paris: 02-03 December 2019

CPAD 2019



Beaucoup de partenaires bilatéraux et multilatéraux ont affiché leur volonté de renforcer leur appui au développement des Comores en travaillant avec le Gouvernement, la société civile et le secteur privé.

Au terme de la Conférence, les partenaires bilatéraux et multilatéraux se sont engagés à soutenir le programme de développement des Comores à hauteur de 1,6 milliard de dollars. Les acteurs du secteur privé se sont également engagés à investir aux Comores pour la mise en œuvre du Plan Comores Emergent pour plus de 2,7 milliards de dollars.

Au total, la CPAD a permis l'annonce de plus de 4,3 milliards de dollars pour le financement du Plan Comores Emergent. Ces promesses de financement traduisent un engagement fort de la communauté internationale, notamment les investisseurs privés, envers l'Union des Comores, pour des Comores Emergentes en 2030.

L'évolution future du PCE dépendra de la mobilisation de ces fonds. C'est ainsi qu'une structure de haut niveau placée sous la responsabilité du Président de l'Union est en charge de la mobilisation de ces ressources. Toutefois, la crise sanitaire de la pandémie de la COVID 19 a ralenti le rythme de mobilisation des fonds annoncés durant la CPAD.

2.2. Evolution des dépenses publiques

Les dépenses totales et prêts nets auraient nettement diminué pour s'établir à 76 milliards FC en 2019 contre 94,8 milliards FC en 2018, soit une baisse de 19,8%. Cette contraction serait imputable à la baisse des dépenses courantes, en dépit d'une légère progression des dépenses en capital.

En effet, les dépenses courantes s'établiraient à 50,4 milliards FC en 2019 contre 70,2 milliards FC en 2018, en raison du repli des dépenses de biens et services et de subventions et transferts :

- Les dépenses liées aux salaires et traitements, principal poste des dépenses courantes seraient restées quasiment stables, s'élevant à 26,8 milliards FC en 2019 après 26,7 milliards FC en 2018 ;

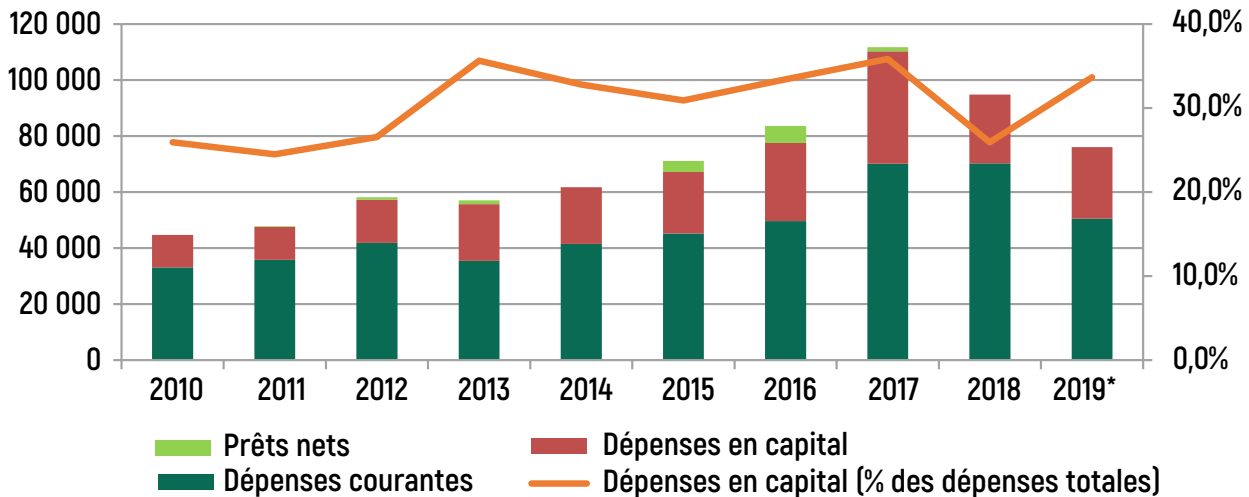
- En ce qui concerne les dépenses de biens et services, elles auraient diminué de 13,5% pour s'établir à 12 milliards FC en 2019 contre 13,9 milliards FC en 2018 ;

- De même, les dépenses de transferts seraient estimées à 7,4 milliards FC contre 9,9 milliards FC l'année précédente, soit un recul de 25,6%.

Concernant les **dépenses en capital**, celles-ci seraient en hausse de 4,2%, passant de 24,6 milliards FC en 2018 à 25,6 milliards FC en 2019.

Cette progression a été observée uniquement sur les dépenses d'investissement financées sur ressources internes qui seraient passées à 10,5 milliards FC après 9,5 milliards FC un an plus tôt.

Figure 19 : Evolution des sous-rubriques des dépenses totales, en millions FC



Sources : Ministère des Finances, du Budget et du Secteur bancaire et *estimations de la BCC

2.3. Evolution de l'encours de la dette publique

A fin 2019, l'encours de la dette publique s'est établi à 124,5 milliards FC, en hausse de 25,2% par rapport à 2018, en raison de la progression simultanée des dettes extérieure (+28,4%) et intérieure (+2,3%).

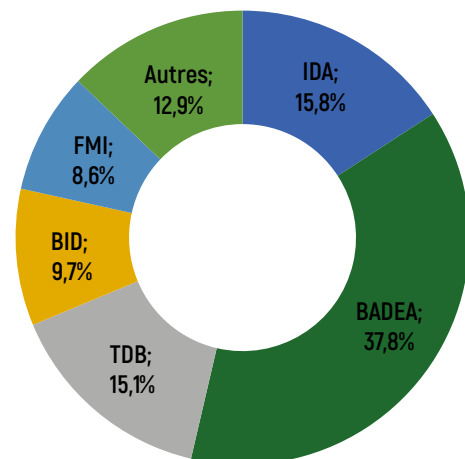
En effet, l'encours de la dette extérieure s'est élevé à 112,1 milliards FC en 2019 contre 87,3 milliards FC en 2018, hausse qui est due à celle des dettes bi et multilatérales.

La première est passée de 42,8 milliards FC en 2018 à 43,7 milliards FC en 2019. Elle émane principalement des fonds arabes (33,1%), d'Exim Bank Chine (43,9%) et d'Exim Bank Inde (21,6%).

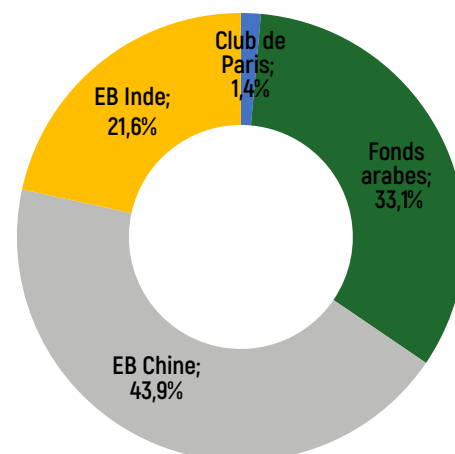
La seconde est passée à 34,1 milliards FC contre 30,6 milliards FC en 2018, soit un accroissement de 11,5%.

En termes de structure, le créancier le plus important a été la BADEA (37,8%), suivi par IDA (15,8%) et TDB (15,1%).

Structure de la dette multilatérale par créancier



Structure de la dette bilatérale par créancier



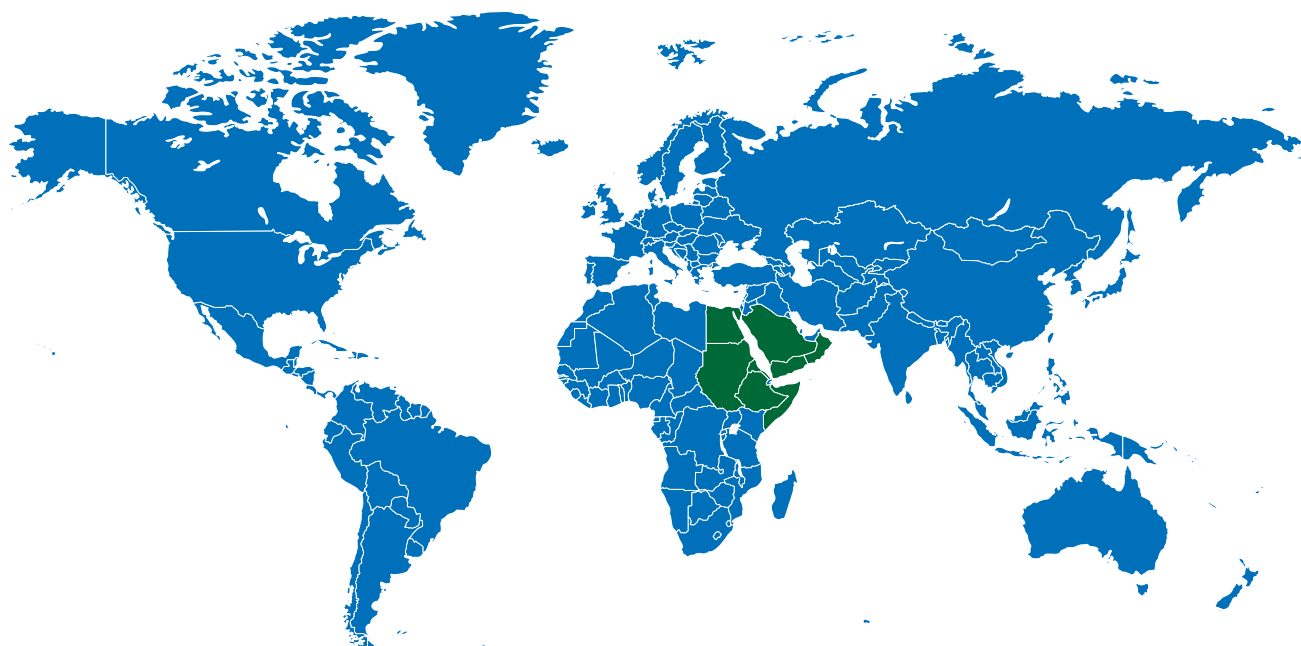
Sources : Direction de la dette et BCC

■ Tableau 7 : Encours de la dette publique

	2017		2018		2019	
	En millions FC	En % du total	En millions FC	En % du total	En millions FC	En % du total
Dette extérieure	78 099	86,0%	87 263	87,8%	112 058	90,0%
En pourcentage du PIB	16,6%		17,8%		21,2%	
Dette intérieure	12 685	14,0%	12 139	12,2%	12 423	10,0%
En pourcentage du PIB	2,7%		2,5%		2,4%	
Dette publique totale	90 784	100,0%	99 402	100,0%	124 481	100,0%
Taux d'endettement public	19,3%		20,2%		23,6%	

Sources : Direction de la dette et BCC

3. Coopération régionale et évolution des critères de convergence



Les Comores participent aux initiatives et programmes d'intégration régionale, notamment à travers la coopération monétaire en Zone Franc, le processus de création d'une Union économique et monétaire au sein du Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA), la poursuite du projet de monnaie unique au sein de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) et

la mise en œuvre des programmes pour le bien-être économique et social au sein de la Communauté de Développement de l'Afrique australe (SADC).

Le pays s'est ainsi engagé à poursuivre les efforts de convergence et à partager les objectifs fixés par ces différentes zones d'intégration.

3.1 Zone Franc

Au cours de l'année 2019, la BCC a participé aux séances du comité de convergence ainsi qu'aux deux réunions annuelles des ministres des finances de la Zone franc.

Le « premier comité de convergence » s'est tenu à Bangui le 8 mars 2019 et le second à Paris le 10 septembre.

Mise à part sa participation à ces deux séances, la Banque a également contribué à la rédaction des rapports de convergence, notamment en retraçant l'évolution des critères de convergence intra-zone et de la situation économique des Comores.

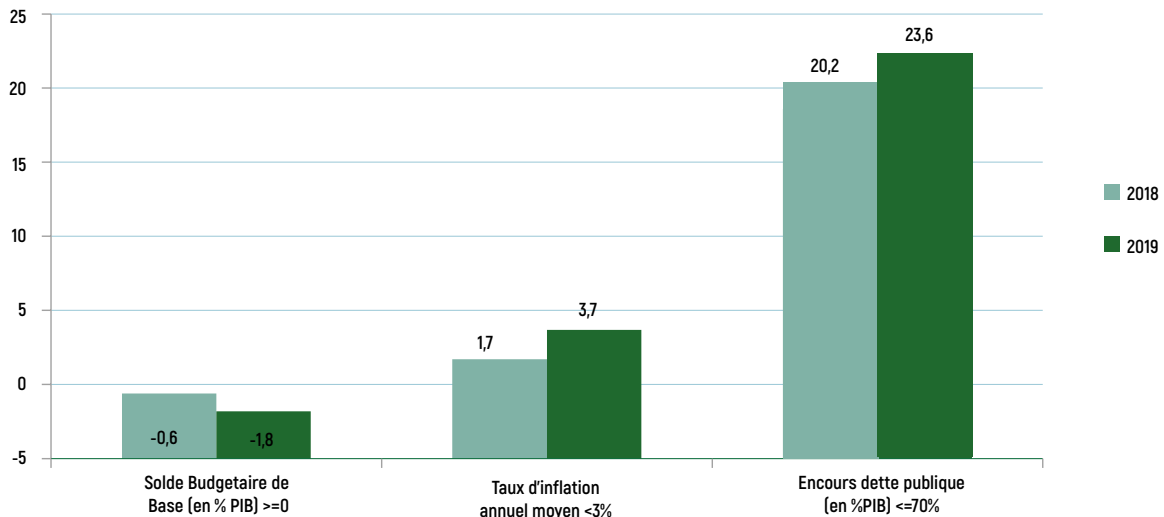
Les réunions des ministres des finances se sont tenues respectivement à Niamey, le 28 mars et à Paris, le 11 octobre 2019.

• Evolution des critères de convergence

Par rapport aux critères de 1^{er} rang, celui relatif à la dette publique aurait été respecté. En effet, le stock de la dette intérieure continue à être apuré progressivement malgré les arriérés sur le service de la dette extérieure.

En revanche, le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait pas respecté dans la mesure où ce dernier serait estimé à -1,8% du PIB en 2019 contre -0,6% en 2018. Quant au taux d'inflation annuel moyen, celui-ci se situe au-dessus de la norme pour la première fois depuis 2013. Cette pression inflationniste est due essentiellement à la hausse des prix des produits agricoles sous l'effet du cyclone.

Figure 20 : Evolution des critères de convergence de premier rang

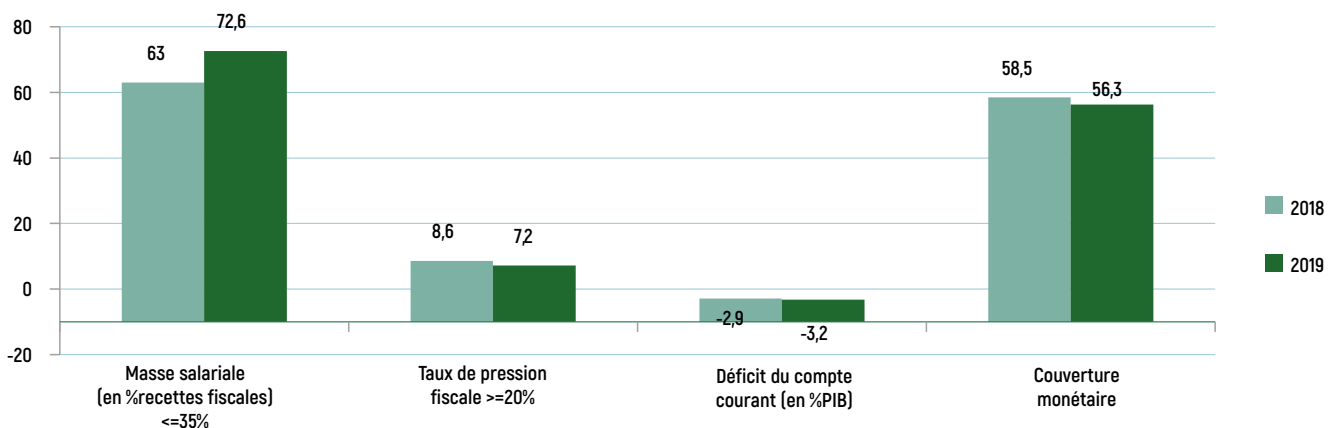


Sources : INSEED et BCC

En ce qui concerne les critères de 2nd rang, ceux relatifs à la couverture monétaire et au déficit du compte courant de la balance des paiements sont respectés. En effet, le rapport avoirs extérieurs sur masse monétaire s'est établi à 56,3% donc largement au-dessus de la norme quoiqu'il ait régressé de 2,2 points de pourcentages par rapport à 2018. Pour sa part, le déficit courant en pourcent-

age du PIB est ressorti à 3,2% du PIB en 2019 après 2,9% du PIB en 2018. En revanche, la masse salariale rapportée aux recettes fiscales s'est établie à 72,6% en 2019 après 63% en 2018, pourcentage largement supérieur à la norme (35%). De même, la pression fiscale est de 7,2% en 2019, soit en deçà de la norme communautaire de 20%, en raison du faible recouvrement des recettes.

Figure 21 : Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage

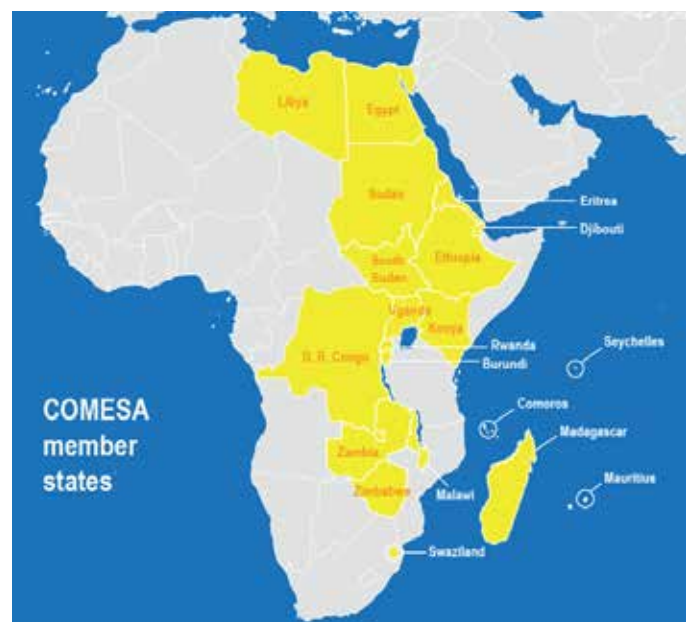


Sources : CREF, INSEED et BCC

3.2 Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA)

En 2019, pour des contraintes d'agenda, la BCC n'a pas participé aux réunions du COMESA.

Toutefois, les services de la Banque ont contribué à toutes les requêtes soumises, en envoyant une note sur l'évolution économique du pays et l'évolution des critères de convergence, tenant compte des critères révisés.



• Evolution des critères de convergence du COMESA

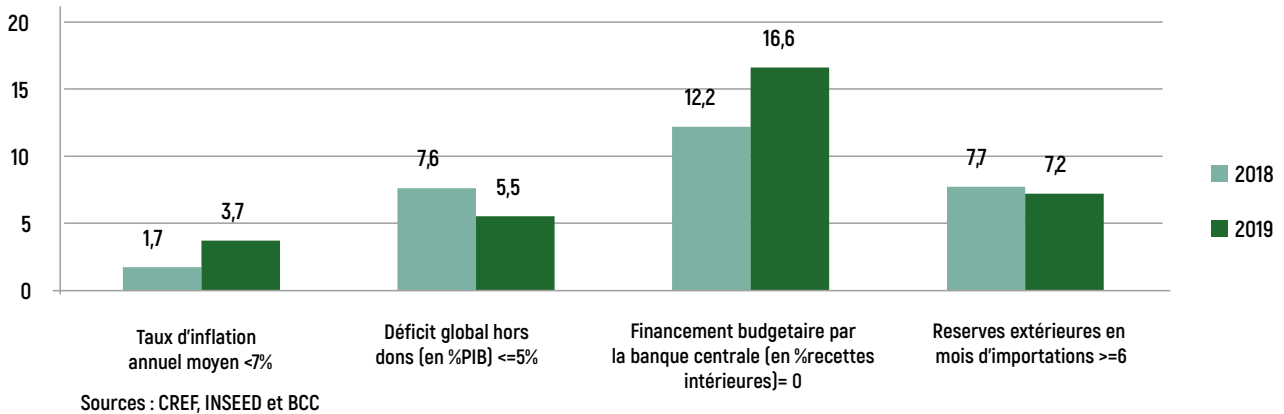
Sur l'ensemble des critères de 1^{er} rang, ceux relatifs au taux d'inflation et aux réserves extérieures en mois d'importations sont respectés.

Cependant, la norme relative au financement budgétaire par la Banque Centrale reste difficile à atteindre tant que l'octroi

des avances statutaires au Trésor Public demeure autorisé par les statuts et les accords de coopération monétaire.

Le critère portant sur le déficit global hors dons ne serait pas non plus respecté ($< 5\%$), toutefois des améliorations sont enregistrées en 2019.

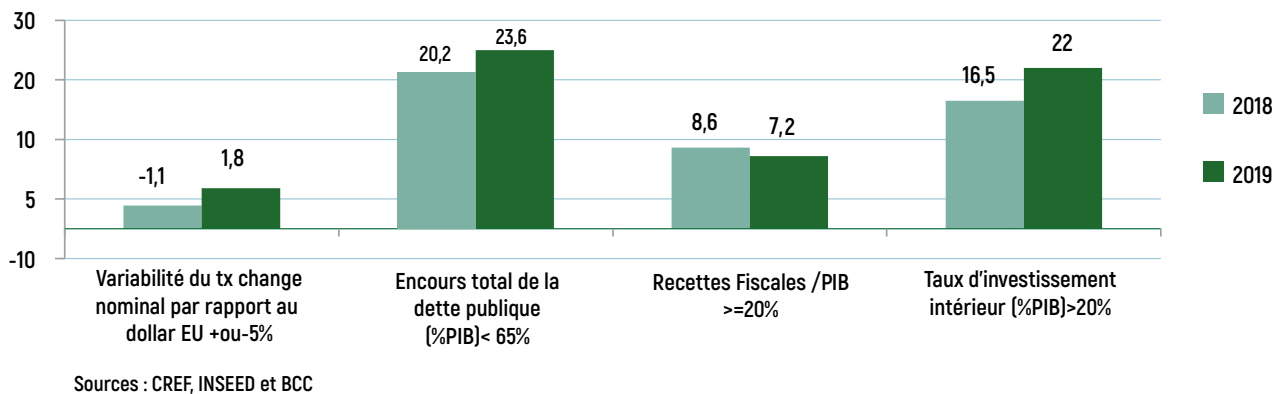
Figure 22 : Evolution des critères de convergence de premier rang



S'agissant des critères de 2nd rang, seul le critère relatif à la pression fiscale n'a pas été respecté, pour des raisons déjà évoquées plus haut. Toutefois, la poursuite du programme d'investissement a permis de

respecter le critère relatif au taux d'investissement intérieur en pourcentage du PIB qui est passé de 16,5% en 2018 à 22% une année après.

Figure 23 : Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage



3.3 Association des Banques Centrales Africaines (ABCA)

La BCC a pris le relais de la Présidence de la sous-région Afrique de l'Est en 2019, succédant ainsi à la Banque Centrale de Maurice.

Elle a participé à la première réunion ordinaire de l'année 2019, qui s'est tenue à Dakar en mars. A cette occasion, elle a présenté le rapport intérimaire sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) dans la sous-région Afrique de l'Est. En mai 2019, la Banque a participé au séminaire continental qui s'est tenue à Maurice.

Assurant la présidence, la Banque Centrale a accueilli en son sein les réunions des experts

et des gouverneurs qui se sont succédées les 11, 12 et 13 juin 2019.

Au cours de leurs séances de travail, les comités des experts ont eu à discuter de plusieurs points, notamment le rapport sur les expériences et les initiatives des banques centrales en matière de développement des FinTech et de cyber sécurité ainsi que les activités de la communauté des superviseurs bancaires africaines.

Les experts ont ensuite rendu compte aux gouverneurs lors de la réunion du bureau.

La Banque a également participé au séminaire continental de l'ABCA qui s'est déroulé en fin juillet-début août à Kigali.



19^{ème} Réunion des Gouverneurs de l'ABCA-Afrique de l'Est

Encadré 2 : Présidence par la BCC (2018/2019) de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) / sous-région Afrique de l'Est

Onze banques centrales d'Afrique de l'Est se sont réunies à Moroni, Union des Comores, dans le cadre des rencontres habituelles de l'ABCA.

Pour rappel, l'Association des Banques Centrales Africaines a été créée en 1965 par les états membres de l'Union Africaine. Sa mission est de favoriser la coopération bancaire et financière entre Etats. A terme, la vision de l'ABCA est de permettre l'avènement d'une monnaie unique et d'une Banque Centrale Africaine.

La BCC a accueilli le 13 juin 2019 à Moroni la 19^{ème} Réunion des Gouverneurs de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) pour la sous-région Afrique de l'Est. Cette rencontre a été précédée les 11 et 12 juin 2019 par des réunions du Comité Technique composé par des experts des banques centrales de la sous-région. Un évènement, qui a rassemblé une vingtaine de participants et qui a été honoré par la présence de Hon. John Rwangombwa, Gouverneur de la Banque Nationale du Rwanda, de M. Melchior WAGARA, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Burundi, de Dr. Bernard Kibesse, Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de Tanzanie et de hauts représentants des Gouverneurs des banques centrales du Kenya, de Maurice et de l'Ouganda.

L'objectif de l'évènement était d'échanger sur la mise en œuvre des décisions du Bureau de l'ABCA et d'observer l'évolution des critères de convergence (notamment le taux d'endettement public, le taux d'inflation, le ratio du solde budgétaire, le taux de pression fiscale) entre les économies qui composent la sous-région en préparation de la 42^{ème} assemblée des Gouverneurs de l'ABCA qui a eu lieu le 1^{er} août 2019 à Kigali au Rwanda.

Plusieurs points ont été abordés dont les principaux sont les suivants :

- L'état de la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 41^{ème} réunion ordinaire en août 2018 en Egypte, notamment la création de la Banque Centrale Africaine (BCA). Le bureau a pris note des informations fournies par la CUA sur la mise en œuvre de la stratégie conjointe CUA-ABCA portant sur la création de la BCA. Cette stratégie implique l'organisation de réunions consultatives avec les Communautés Economiques Régionales (CER) en vue de parvenir à un consensus sur les critères de convergence macroéconomique et proposer un calendrier de mise en œuvre. Il a aussi pris note du rapport sur la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique en 2018.

- Adhésion de la Bank of South Sudan à l'ABCA : le bureau a pris note de sa demande et l'a félicité pour son adhésion à l'Association, conformément à l'Article 4, Paragraphe 1 des Statuts de l'ABCA.

- Choix des thèmes pour le séminaire continental et le symposium de 2020 : le bureau a retenu les deux thèmes « *Digital banking, interoperability and financial stability in Africa* » et « *Structure des systèmes financiers et besoins des entreprises en Afrique : Quel est le rôle des Banques Centrales dans l'optimisation du financement des économies ?* » pour le symposium et ces deux autres, « *Digital Transformation – A new era for central banks* » et « *Niveaux élevés des créances douteuses en Afrique : déterminants et conséquences pour la stabilité financière et l'économie réelle dans la région* » pour le séminaire continental.

- Election du vice-président du comité sous régional de l'ABCA pour l'Afrique de l'Est pour la période 2019-2020. Le bureau a suivi la recommandation du comité technique basée sur les principes de rotation dans la sous-région, en optant pour le choix de la Bank of Uganda comme vice-président de la sous-région Afrique de l'Est. De même la Bank of Tanzania a succédé à la Banque Centrale des Comores au poste de Président de la sous-région et devrait abriter la rencontre sous-régionale en 2020.

-Les évolutions économiques récentes au niveau mondial, en Afrique et dans la sous-région ainsi que les prévisions pour 2019 qui tablaient sur un ralentissement de l'activité en raison notamment de la concurrence commerciale accrue des Etats Unis et la Chine ont aussi été évoquées.

Les chefs de délégation accompagnés par le Gouverneur de la Banque Centrale des Comores **Dr Younoussa Imani**, ont été reçus par le Président de la République **S.E.M Azali Assoumani**.



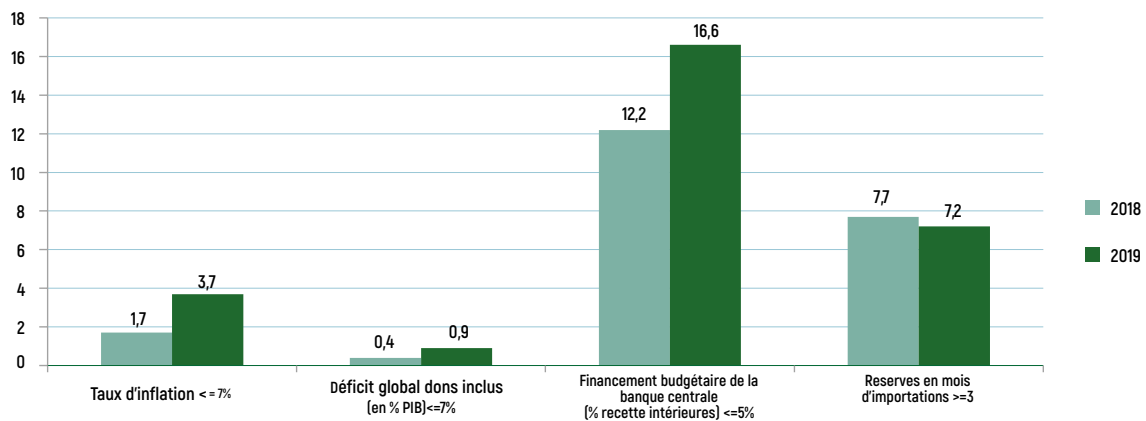
● Evolution des critères de convergence dans la région ABCA

Par rapport aux critères du PCMA, la situation du pays n'a guère changé depuis 2018. En effet, le critère relatif au financement budgétaire par la Banque Centrale, relevant de ceux de premier rang, n'a pas été respecté comme en 2018 pour les mêmes raisons liées aux dispositions statutaires. En revanche, le critère déficit global (dons inclus) rapporté au PIB serait conforme passant de 0,4% en 2018 à 0,9% un an après.

Pour ce qui est des critères de 2nd rang, le taux de pression fiscale s'est écarté de la norme, en raison de la baisse des recettes fiscales.

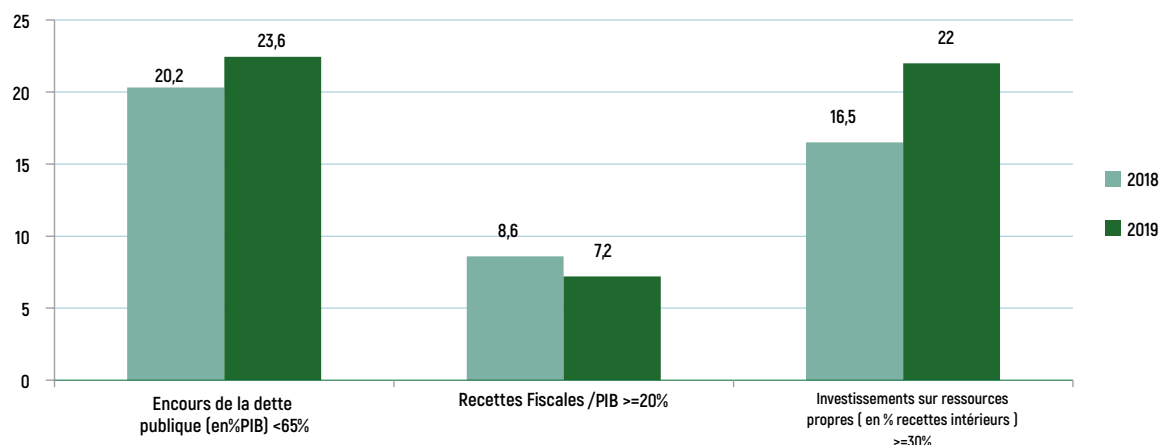
Le critère relatif au taux d'investissement intérieur n'a pas non plus été respecté, mais la poursuite des investissements sur financements propres affiche une tendance haussière de cet indicateur.

Figure 24 : Evolution des critères de convergence de premier rang



Sources : CREF, INSEED et BCC

Figure 25 : Evolution des critères de convergence de second rang en pourcentage



Sources : CREF, INSEED et BCC

4. Balance des paiements

Les échanges extérieurs se sont traduits par une amélioration du solde global de la balance des paiements avec un excédent de 4,1 milliards FC en 2019 contre un déficit de

2 milliards FC en 2018 en liaison avec la forte hausse de l'excédent enregistré au niveau du compte capital et financier.

120,6

milliards FC

Importations
de biens

44,7

milliards FC

Exportations
de services

72,9

milliards FC

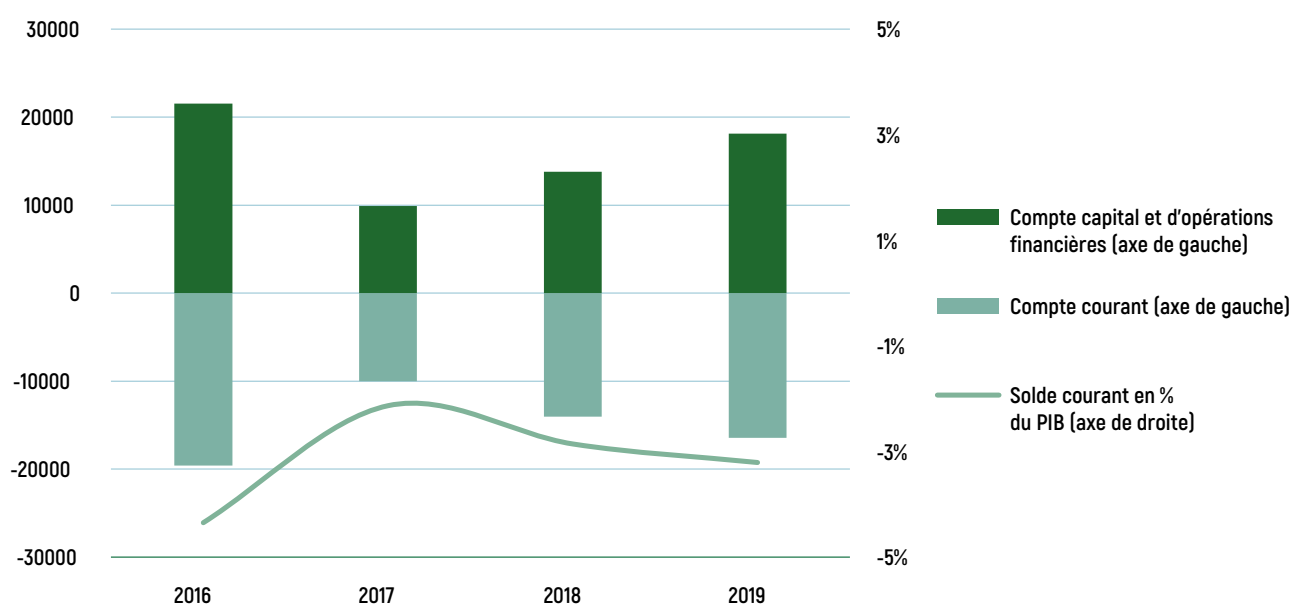
Excédent de
transferts

31,5

milliards FC

Recettes de
voyage

Figure 26 : Evolution des principaux comptes de la balance des paiements, en millions FC (sauf indication)



Source : BCC



4.1 Compte de transactions courantes

La balance des transactions courantes a affiché un déficit de 16,4 milliards FC (soit 3,2% du PIB) au cours de l'année 2019 contre 14 milliards FC (2,9% du PIB) en 2018.

Ce résultat est attribuable au creusement du déficit des comptes de biens et de services, toutefois atténué par la progression de l'excédent des comptes de revenus et de transferts.

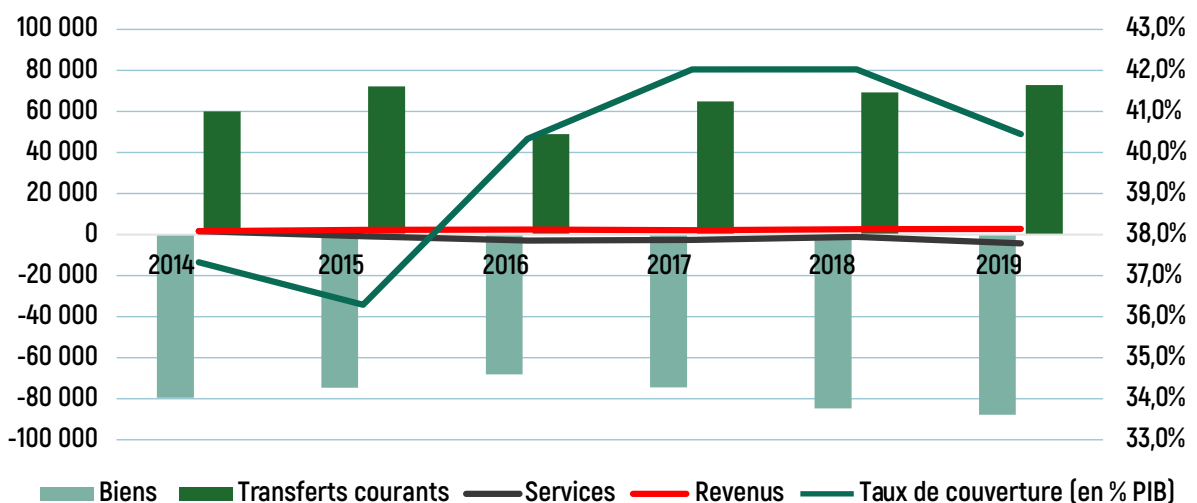
En effet, le déficit commercial s'est détérioré de 3 milliards FC pour s'établir à 87,8 milliards FC en 2019 contre 84,8 milliards FC une année auparavant. Le déficit du compte de services s'est également dégradé passant de 1,1 milliard FC à 4,3 milliards FC sur la période.

Les comptes de revenus et de transferts, pour leur part, se sont soldés avec des excédents respectifs de 2,8 milliards FC et 72,9 milliards FC. Par ailleurs, le ratio de couverture des importations de biens et services

par les exportations de biens et services s'est légèrement contracté pour s'établir à 40,5% en 2019 contre 42% en 2018. Ce repli s'explique essentiellement par la progression soutenue des importations.



Figure 27 : Evolution des indicateurs en millions FC, sauf indication



Sources : DGD, SCH et BCC

■ Tableau 8 : Evolution des principaux soldes du compte courant, en millions FC sauf mention contraire

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019
Biens	-74 647	-68 167	-74 475	-84 782	-87 808
Services	-860	-2900	-2653	-1142	-4271
Revenus	2 222	2 453	2 192	2 616	2 755
Transferts courants	72 186	49 038	64 931	69 282	72 888
Compte courant	-1 099	-19 576	-10 004	-14 026	-16 437
Solde courant (en % du PIB)	-0,3%	-4,3%	-2,1%	-2,9%	-3,2%

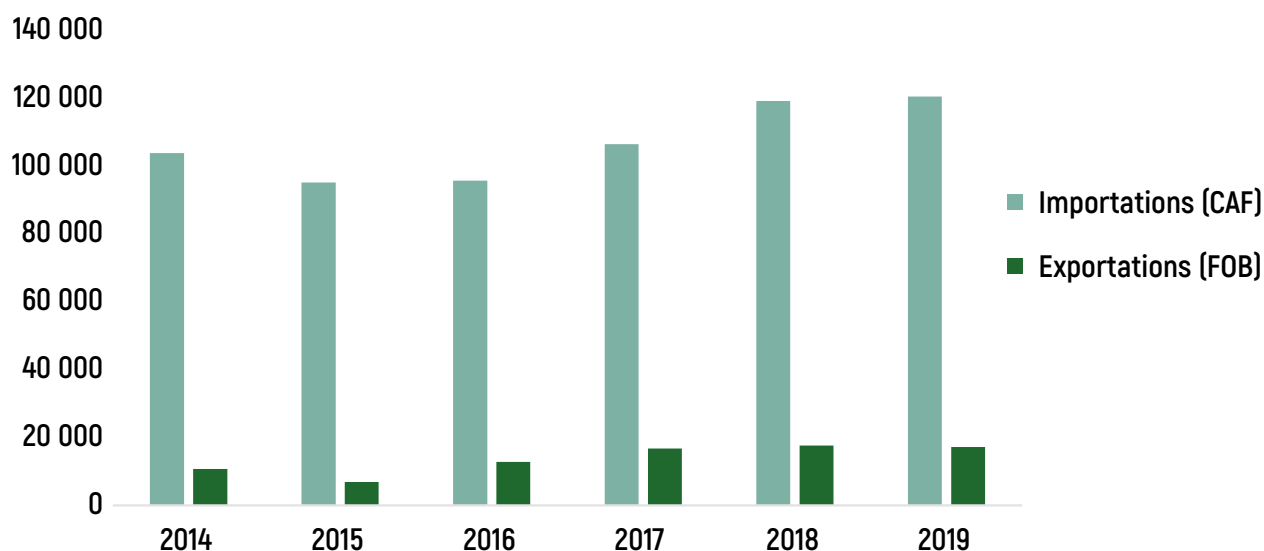
Sources : DGD, SCH et BCC

4.1.1. Compte de biens

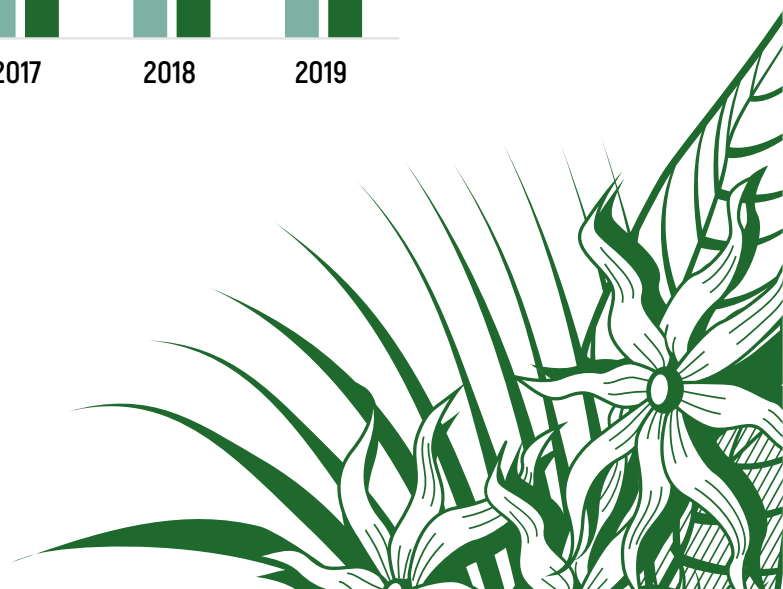
La balance des biens s'est davantage détériorée au cours de l'année 2019 dégageant ainsi un déficit de 87,8 milliards FC contre 84,8 milliards FC en 2018. Cette évolution est

due à une hausse des importations (+1,1%) face à une baisse des exportations de biens (- 2,1%).

Figure 28 : Evolution des indicateurs, en millions FC



Sources : DGD, SCH et BCC



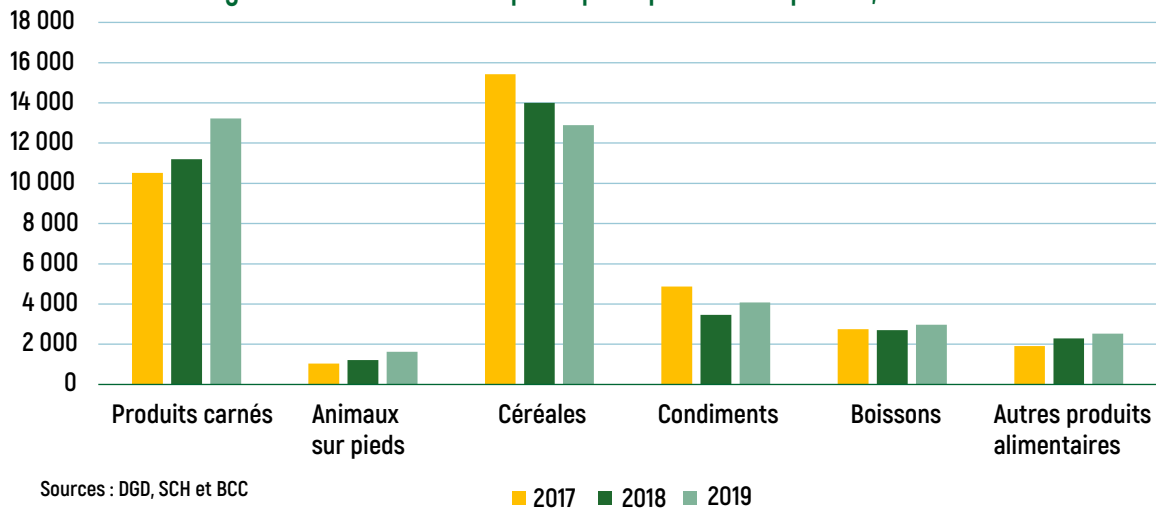
Les importations CAF se sont établies à 120,6 milliards FC en 2019 contre 119,3 milliards FC un an avant, soit une hausse de 1,3 milliard FC, sous l'effet de la progression des importations des produits alimentaires et énergétiques.

En effet, **les importations des produits alimentaires** se sont élevées à 37,3 milliards FC contre 34,9 milliards FC sur la période, enregistrant ainsi une progression de 7,1%. Cette évolution est à mettre en liaison avec la hausse des importations de tous les types de biens à l'exception des céréales, en raison de la baisse de la production agricole, attribuable au cyclone Kenneth.

- Les importations de produits carnés ont progressé de 18,1% pour s'établir à 13,2 milliards FC en 2019 après 11,2 milliards FC une année avant sous l'effet de la forte hausse des produits à base de viande et de volaille ;

- Les importations d'animaux sur pieds pour leur part, ont augmenté de 35% passant de 1,2 milliard FC en 2018 à 1,6 milliard FC une année après. Cette évolution est due à celle des importations d'ovins (+19%) et de caprins (+40,2%) ;
- S'agissant des céréales, la hausse de leurs importations (+54,7%) n'a concerné que la farine à hauteur de 3,4 milliards FC en 2019 contre 2,2 milliards FC en 2018. Le riz pour sa part, a vu sa facture d'importations baisser de 19,4% ;
- Pour ce qui est des achats de sucres et d'huiles de cuisson, leurs factures d'importations ont augmenté de respectivement 1% et 45% entre 2018 et 2019 ;

Figure 29 : Evolution des principaux produits importés, en millions FC



- Les importations de boissons ont également augmenté sur la période passant de 2,7 milliards FC en 2018 à 3 milliards FC une année après, sous l'effet de la progression des importations de boissons alcoolisées (+40,2%).

■ Tableau 9 : Evolution des importations en milliards FC

Données CAF	2015	2016	2017	2018	2019
Produits alimentaires	34,6	35,8	36,5	34,9	37,3
Produits énergétiques	19,0	17,8	22,1	25,8	30,4
Biens d'équipement	20,3	21,7	25,3	33,9	27,2
Biens intermédiaires	18,7	17,6	19,1	21,1	22,1
Autres produits	2,7	2,9	3,6	3,7	3,5
Total	95,4	95,8	106,6	119,3	120,6

Sources : DGD, SCH et BCC

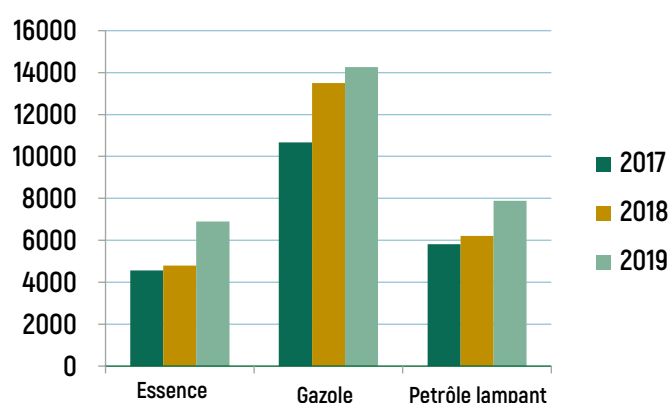
Les **importations de produits énergétiques** ont progressé de 18,2% entre 2018 et 2019 s'établissant à 30,4 milliards FC au cours de l'année 2019 contre 25,8 milliards FC une année avant. Cette évolution est imputable à l'augmentation des achats de produits pétroliers, notamment le gazole (+5,7%), le pétrole lampant (+24,5%) ainsi que l'essence (+43,6%).

Les autres biens combustibles ont également vu leur facture d'importation augmenter avec les importations de gaz (+2,5%), en dépit du repli des importations du bois (-6,2%) et les huiles de vidange (-1,9%).

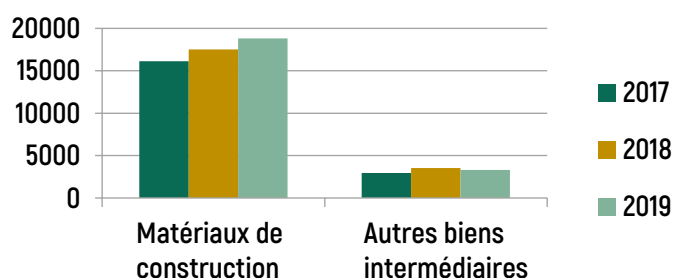
Pour ce qui est de la hausse des **importations de biens intermédiaires**, elle a été portée par les matériaux de construction (+7,3%) dont la valeur importée est estimée à 18,8 milliards FC en 2019 après 17,5 milliards FC en 2018. Les autres biens intermédiaires ont accusé un repli de 7,2% au niveau de leurs importations sur la période.

La hausse des acquisitions de matériaux de construction s'est reflétée au niveau du ciment (+7,1%), des fers et tôles (+13,4%), des planches (+42,6%) et de l'aluminium (+23,5%).

Importations des produits pétroliers, en millions FC



Importation des biens intermédiaires, en millions FC



En revanche, **les biens d'équipement** ont accusé un repli de leurs importations (-19,7%) pour s'établir à 27,2 milliards FC. Cette contraction est imputable à la baisse des achats de machines et moyens de transports (-43,9%) ainsi que des biens meubles et électroménagers (-9,4%).

Par zone géographique, le Moyen-Orient reste le premier fournisseur des Comores en 2019 avec 38,8% du total des importations et cela en dépit de la baisse des importations en provenance de cette région entre 2018 et 2019.

En effet, avec des marchandises importées d'une valeur de 46,8 milliards FC au cours de l'année 2019 contre 49,6 milliards FC en 2018, les Émirats Arabes Unis demeurent les principaux fournisseurs des Comores grâce à l'approvisionnement en produits pétroliers.

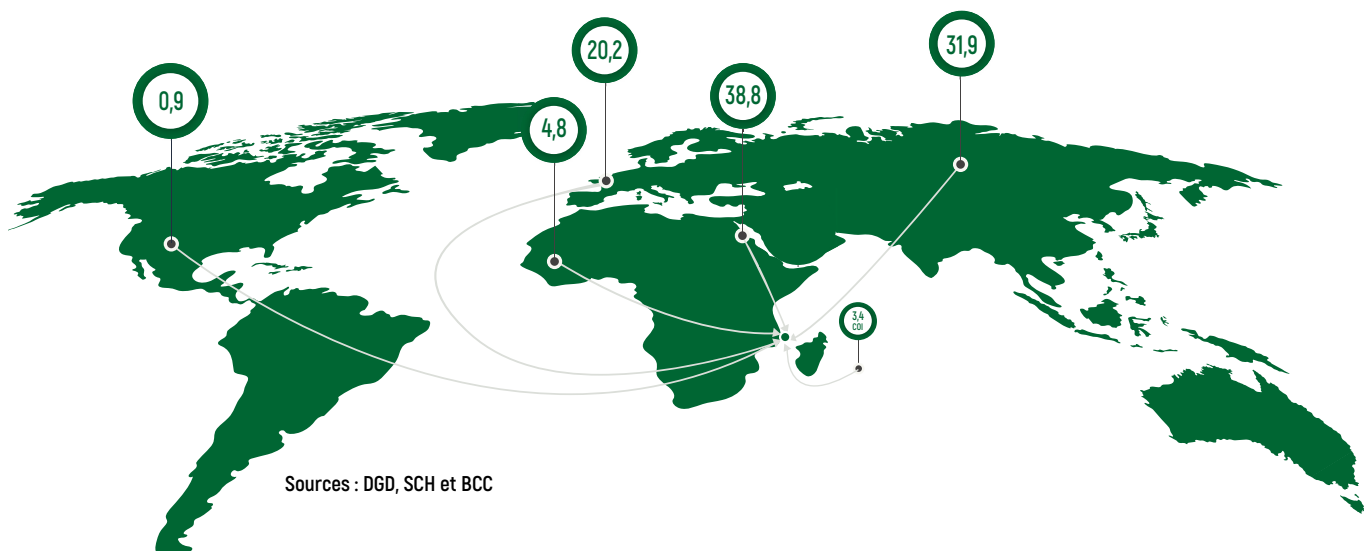
Le marché asiatique arrive en deuxième position avec 31,9% de part dans le total des importations. Ces dernières ont enregistré un accroissement de 6,2% sur la période,

pour s'établir à 38,5 milliards FC après 36,2 milliards FC en 2018. Dans ce marché, la Chine est le principal fournisseur du pays avec près de 38% de part de marché, suivi de l'Inde et du Japon qui représentent respectivement 7,5% et 2,5% des importations en provenance du marché asiatique en 2019.

En troisième place, le marché européen a fourni 20,2% des importations en 2019 qui sont principalement des produits alimentaires et des biens d'équipement. La France reste le principal fournisseur du pays avec 53,2% de part des importations en provenance d'Europe.

Pour le marché africain (4,8%), les importations se sont établies à 5,8 milliards FC en 2019 contre 7,9 milliards FC en 2018, enregistrant ainsi une baisse de 36,2% sur la période. Les pays du COMESA demeurent les principaux fournisseurs des Comores dans cette région, plus principalement Maurice et Madagascar qui ont approvisionné respectivement 24,6% et 13,1% du total des produits en provenance d'Afrique sur la période.

Figure 30 : Répartition géographique des importations en 2019, en % du total

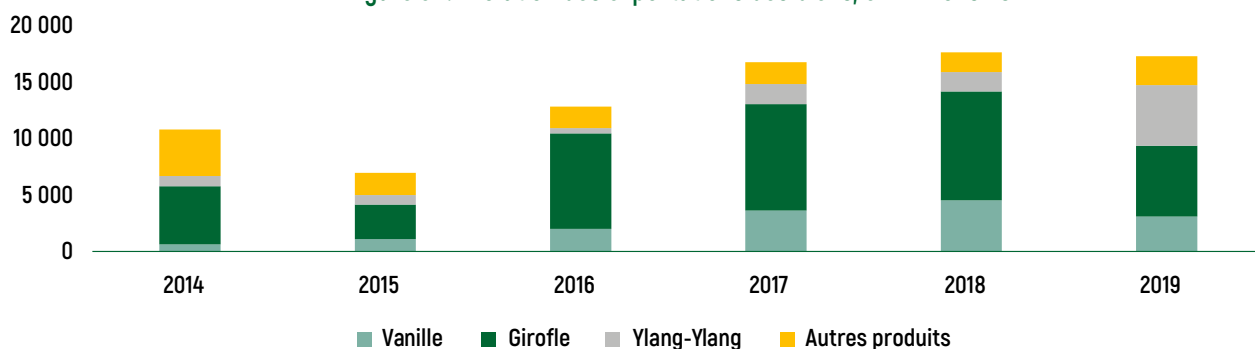


S'agissant des exportations de biens, elles ont baissé entre 2018 et 2019 pour s'établir à 17,3 milliards FC en 2019 après 17,6 milliards FC une année avant. Cette situation est imputable à la vanille et au girofle qui ont vu leurs recettes d'exportation baisser de respectivement 31,6% et 35,1% sur la période. En effet, avec une quantité exportée de 19 tonnes en 2019 contre 28 tonnes en 2018, les recettes d'exportation de vanille se sont établies à 3,9 milliards FC en 2019 contre 4,5

milliards FC en 2018. Les recettes d'exportation du girofle ont également baissé sur la période, passant de 9,6 milliards FC en 2018 à 6,3 milliards FC en 2019, en lien avec le repli des quantités exportées (4.303 à 3.536 tonnes).

En revanche, les recettes d'exportation d'ylang-ylang ont fortement progressé pour s'établir à 5,4 milliards FC en 2019 contre 1,7 milliard FC une année auparavant.

Figure 31 : Evolution des exportations des biens, en millions FC



Sources : DGD et BCC

Par zone géographique, le marché européen reste le principal client des Comores, en captant 47,3% du total des exportations de biens en 2019. Ces produits locaux d'une valeur de près de 8,5 milliards FC (essentiellement constitués de gousse de vanille et d'essence d'ylang-ylang), ont été captés essentiellement par la France, qui détient

à elle seule 68,7% des produits vendus par les Comores sur le marché européen. Le marché asiatique, en deuxième position a capté 24,3% des exportations, principalement des biens intermédiaires, des gousses de vanille et de l'ylang-ylang. L'Inde demeure le principal client dans ce marché, avec près de 94% de part.

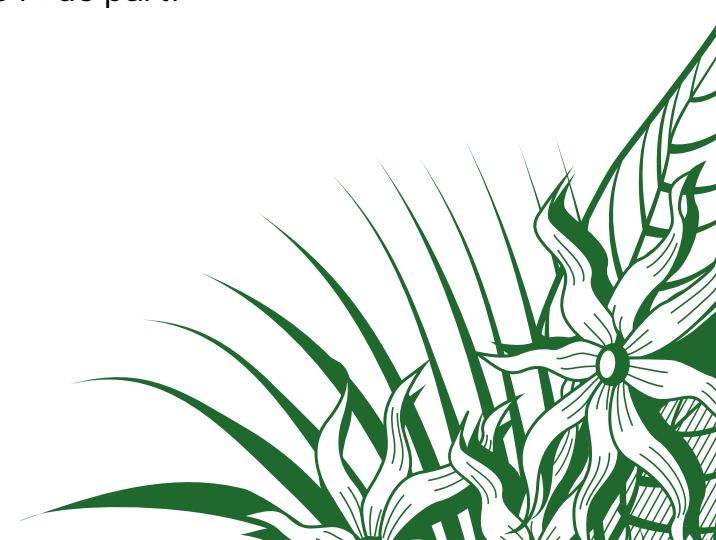
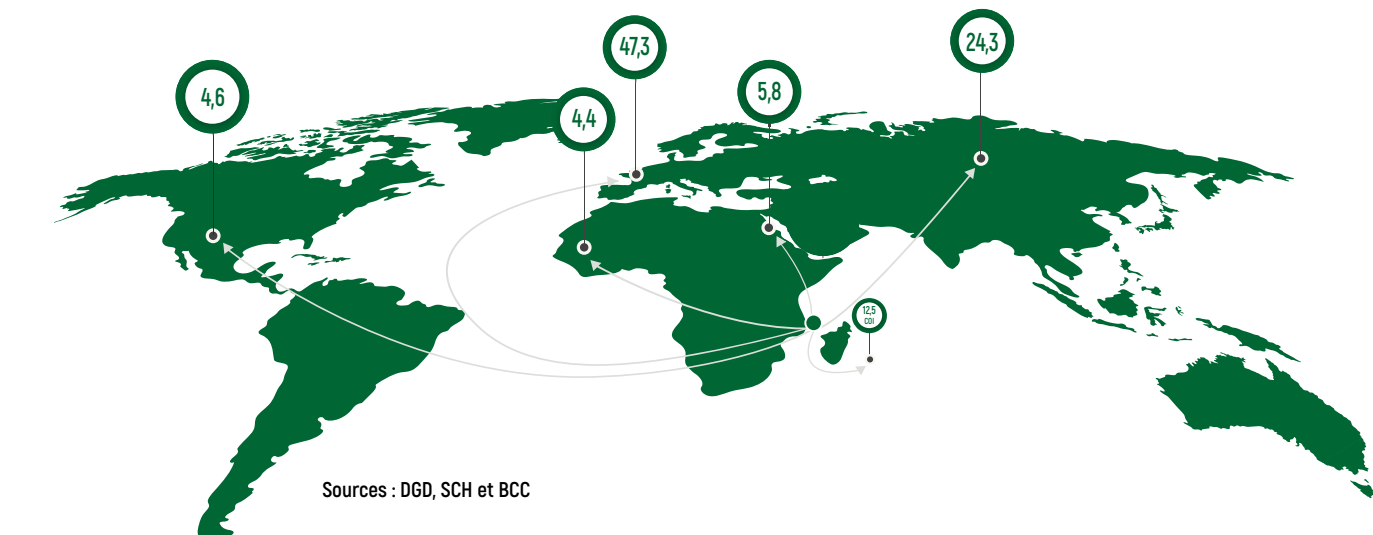


Figure 32 : Répartition géographique des exportations en 2019, en % du total



Encadré 3 : Indice du taux de change effectif du Franc comorien

L'Union des Comores, à l'instar des autres pays de la Zone franc, a signé un accord de coopération monétaire avec la France. Cet accord se caractérise par un régime de change fixe entre le Franc comorien et l'Euro. Ce système de change fixe a favorisé les échanges commerciaux entre les Comores et les pays européens principalement la France, ancienne puissance coloniale.

A partir des années 90, il y a eu une libéralisation des échanges commerciaux aux Comores. En effet, les transactions commerciales, longtemps tournées vers les pays européens, ont été orientées vers les marchés asiatiques et le Moyen-Orient dont les échanges se font avec des monnaies flottantes par rapport au Franc comorien (notamment le dollars US). Même si l'Union des Comores est un pays importateur net avec un taux de couverture¹ commercial faible (en moyenne autour de 17-18% depuis 2016), il est nécessaire de se poser la question de la compétitivité du pays.

L'analyse de la compétitivité d'un pays s'appuie traditionnellement sur l'analyse de l'évolution de son taux de change effectif réel (TCER) de sa monnaie. Le TCER est un indicateur synthétique macroéconomique qui permet d'établir dans quelle mesure les variations des taux de change nominaux ainsi que des niveaux des prix des principaux partenaires commerciaux influencent la compétitivité du pays concerné. Les indices de taux de change effectif nominal et réel sont construits en utilisant une moyenne géométrique pondérée des taux de change bilatéraux nominal et réel d'un pays par rapport à un groupe de pays.

Du fait du taux de change nominal fixe du Franc comorien et l'Euro, l'évolution du TCER avec l'Euro dépend uniquement du différentiel d'inflation entre les Comores et les pays de la Zone euro. En revanche, contre les pays dont la monnaie fluctue face à l'Euro, la compétitivité dépend à la fois du taux de change nominal et du différentiel d'inflation.

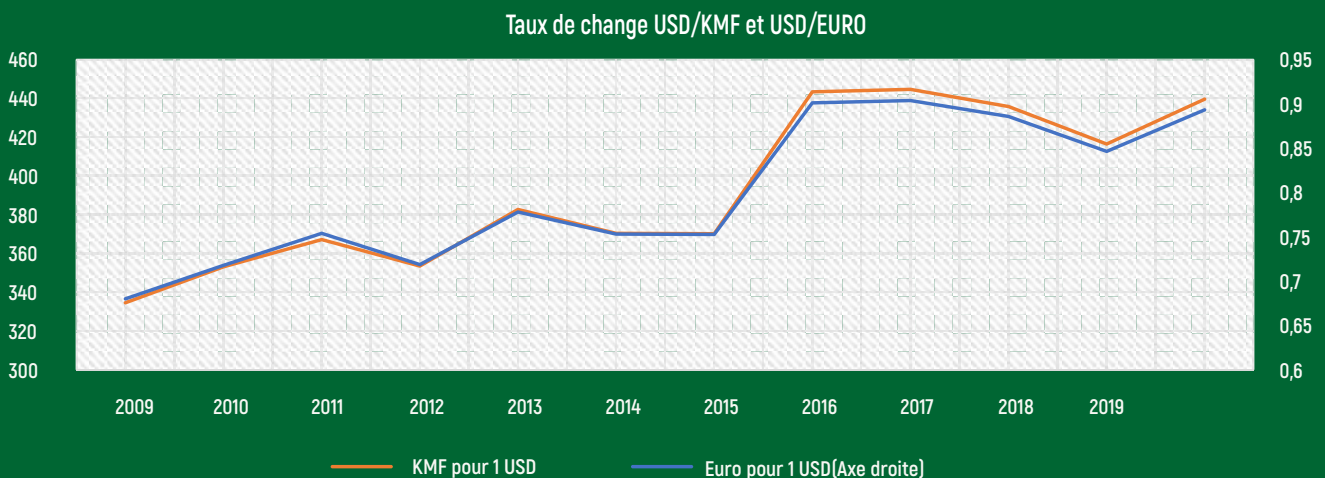
¹ Ratio des exportations sur les importations de biens en valeur



Plusieurs sources de données sont utilisées pour le calcul du taux de change réel effectif des Comores sur la période de 2009 à 2019 :

- Pour le commerce extérieur de biens, les données proviennent de la base de données de la Direction Générale des Douanes. En conformité avec les normes internationales, les importations des produits pétroliers sont exclues, car leurs prix sont déterminés sur les marchés mondiaux ;
- Les données sur l'inflation proviennent principalement des Statistiques Financières Internationales du FMI. Les taux d'inflation ont permis de calculer les indices de prix (base 2007=100) ;
- Pour le taux de change nominal, les données proviennent, d'une part de la base des taux de change des monnaies nationales contre l'Euro de la Banque de France pour les pays développés et émergents et d'autre part, de la base de données sur l'Afrique produite par la Banque mondiale pour les pays africains (taux de change des monnaies nationales contre le dollar américain). A partir de la parité fixe du Franc comorien avec l'Euro, nous avons pu déduire les taux de change bilatéraux par rapport au Franc comorien.

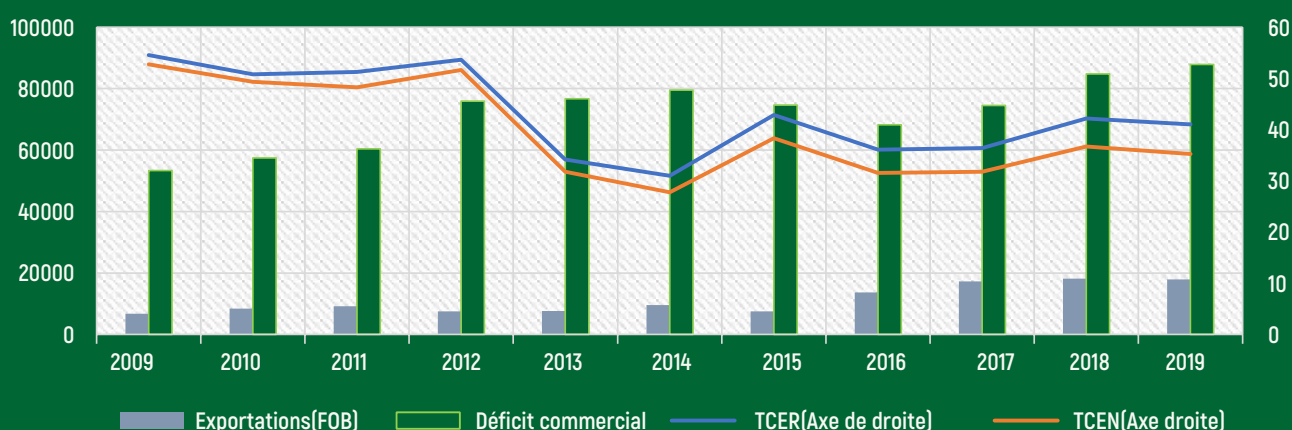
Du fait de la parité fixe avec l'euro, il y a lieu de souligner que le Franc comorien dépend largement des niveaux enregistrés sur les marchés internationaux de change, de l'Euro et du Dollar US. Entre 2009 et 2019, le Franc comorien s'est déprécié par rapport au dollar US suivant la même tendance que celle de l'euro par rapport au dollar US. Néanmoins, on note une appréciation du Franc comorien par rapport au dollar US entre 2015 et 2018. L'indice des prix relatifs entre les Comores et les principaux partenaires montre une tendance haussière sur la période : dans l'ensemble l'inflation aux Comores est plus faible que la moyenne de ses principaux partenaires. Ce qui peut contribuer à apprécier le TCER.



L'examen des TCEN et TCER montre que ces deux indices suivent une même tendance baissière sur la période 2009-2019. Cette évolution reflète principalement la maîtrise de l'inflation aux Comores par rapport à ses principaux partenaires. Néanmoins, on peut distinguer les phases suivantes :

- Une légère baisse de ces deux indices entre 2009 et 2012 qui reflète principalement la stabilité du rapport entre les prix domestiques et les prix étrangers. Il s'ensuit également une dégradation du déficit commercial, en dépit d'une augmentation des exportations de biens de 12% ;
- Une baisse du TCER sur la période 2012-2014, synonyme d'une hausse de notre compétitivité externe caractérisée par une augmentation des exportations de biens de 29% ;
- Une hausse du TCER entre 2014 et 2015 qui se traduit par une baisse de notre compétitivité extérieure avec une baisse de 22% des exportations de biens ;

Taux de change , exportations et déficit commercial (millions FC)



- Une reprise du gain de notre compétitivité externe avec la baisse du TCER de 2015 à 2017 avec une forte augmentation de nos exportations ;
- En fin, une légère hausse du TCER entre 2017 et 2019.



4.1.2. Compte des services

La balance des services s'est soldée avec un déficit de 4,3 milliards FC en 2019 contre 1,1 milliard en 2018 en liaison avec la dégradation du déficit du solde de transport.

En effet, le déficit du compte de transport s'est aggravé pour se situer à 20,3 milliards FC en 2019 contre 19,8 milliards FC une année avant.

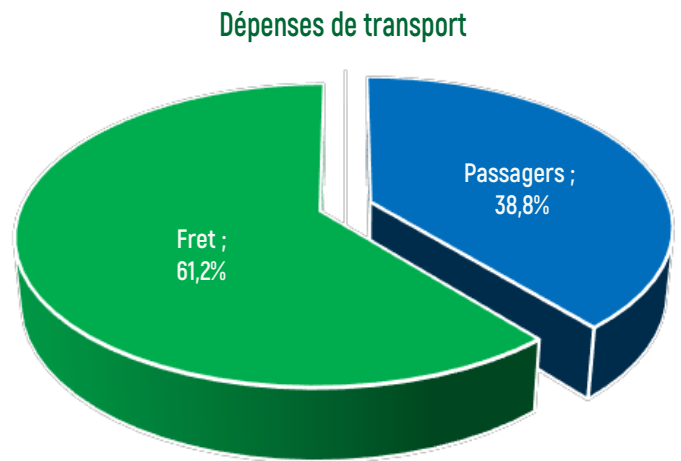
Cette évolution s'explique par la progression des dépenses correspondantes (23,1 milliards FC en 2019 après 22,4 milliards FC en 2018), sous l'effet des dépenses de fret qui représentent un poids important (69%) dans les importations des biens et de l'insuffisance de l'offre locale dans le domaine du transport aérien et maritime vers l'extérieur.

Pour les recettes de transport, elles se sont établies à 2,8 milliards FC contre 2,6 milliards FC, soit une hausse de 9,2%.

La dégradation du solde des services a été également portée par le repli de l'excédent

de la balance de voyage qui est passé de 19 milliards FC en 2018 à 17,8 milliards FC une année après, en liaison avec la hausse des dépenses plus conséquente que celles des recettes.

En effet, les recettes à titre de voyage ont progressé de 3,3% s'établissant à 31,5 milliards FC en 2019 contre 30,5 milliards FC une année auparavant. Ces rentrées proviennent principalement de l'activité touristique du pays.

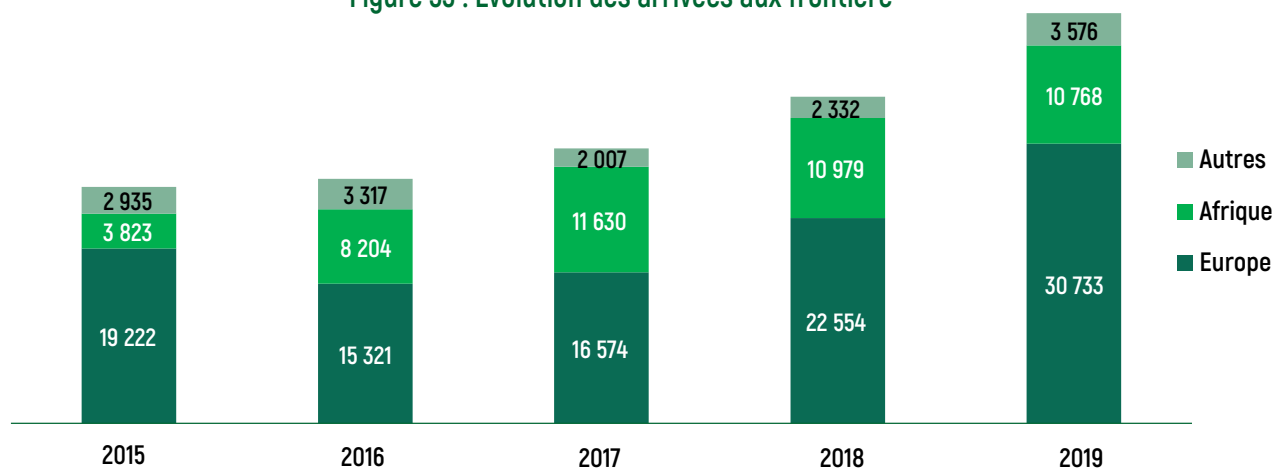


En 2019, le nombre d'arrivées au pays a enregistré une hausse de 25,7% passant de 35 865 visiteurs en 2018 à 45 077 en 2019. Cette progression est attribuable aux motifs « loisirs » (+42,9%) et « visites familiales » (+55,6%). Ces visiteurs proviennent principalement de

l'Europe dont plus de la moitié des arrivées aux Comores proviennent de cette zone.

Suivi de l'Afrique, le nombre de visiteurs en provenance de ce continent représente 24% du total et est dominée par la diaspora comorienne à l'île de la Réunion.

Figure 33 : Evolution des arrivées aux frontières



Sources : Direction du tourisme et BCC

Les dépenses de voyage, pour leur part, se sont élevées à 13,7 milliards FC en 2019 contre 11,5 milliards FC en 2018 enregistrant ainsi une progression de 19,2%. Cette évolution est imputable aux dépenses d'éducation et de santé à l'extérieur du pays. Pour ce qui est de la balance des autres services, son

déficit s'est établi à 1,8 milliard FC en 2019 contre 0,3 milliard FC un an avant, soit une détérioration de 1,5 milliard FC, liée à la progression du déficit de la balance aux titres de communication, assurance et construction.

Tableau 10 : Evolution des principaux soldes de la balance des services, en millions FC

Rubrique	2015	2016	2017	2018	2019
Transports	-15 720	-16 221	-18 151	-19 818	-20 281
Dont fret	-11 312	-11 205	-12 472	-13 969	-14 078
Voyages	13 974	12 889	15 622	19 012	17 806
Autres services	886	432	-124	-337	-1 797
Solde des services	-860	-2 900	-2 653	-1 142	-4 271

Source : BCC

4.1.3. Compte des revenus

L'excédent de la balance des revenus a enregistré une amélioration de 5,3% pour s'établir à 2,8 milliards FC en 2019, en liaison avec l'accroissement des rémunérations des salariés et des investissements. En effet, les revenus du travail ont augmenté de 1,3% sur la période, sous l'effet de la progres-

sion des salaires payés par les ambassades et organismes internationaux. Les revenus des investissements ont pour leur part augmenté de 11,7%, passant de 1 milliard FC en 2018 à 1,1 milliard FC en 2019, en liaison avec l'amélioration de l'activité des entreprises étrangères.

Figure 34 : Evolution des principaux postes du compte de revenus, en millions FC

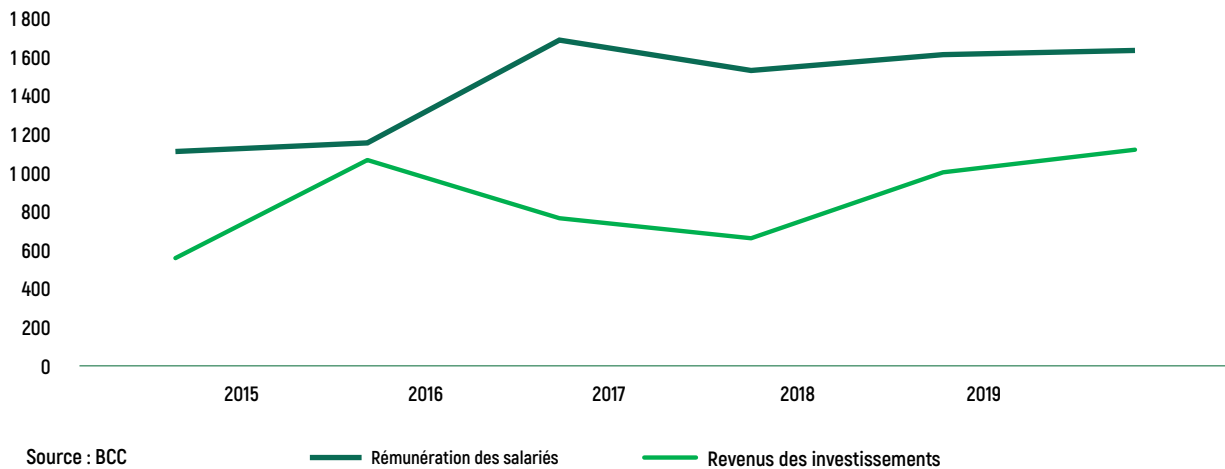


Tableau 11 : Evolution des revenus primaires, en millions FC

Rubrique	2015	2016	2017	2018	2019
Rémunération des salariés	1 156	1 688	1 530	1 613	1 634
Revenus des investissements	1 067	765	662	1 003	1 120
Investissements directs	-367	-797	-673	-635	-721
Investissements de portefeuille	107	118	130	143	158
Autres investissements	1 326	1 444	1 204	1 495	1 684
Solde des revenus	2 222	2 453	2 192	2 616	2 755

Source: BCC

4.1.4. Compte des transferts courants

L'excédent du compte des transferts courants a progressé de 5,2% entre 2018 et 2019

pour s'établir à 72,9 milliards FC contre 69,3 milliards FC en 2018.

4.2. Comptes de capital et d'opérations financières

La balance des opérations en capital et financières a poursuivi son expansion en 2019, dégagant un excédent de 18,1 milliards FC contre 13,8 milliards FC en 2018, en raison de l'affermissement notable de l'excédent du solde des opérations financières, qui est passé de 0,6 milliard FC en 2018 à 4,7 milliards FC en 2019.

4.2.1. Compte capital

L'excédent de la balance des opérations en capital a progressé de 2% pour s'établir à 13,5 milliards FC en 2019, sous l'effet de la hausse des flux entrant au titre des transferts en capital.

4.2.2. Compte financier

En termes de capitaux monétaires, l'excédent de la position extérieure nette enregistré en 2018 a baissé de 20% pour s'établir à 2,7 milliards FC en 2019. Ce repli résulte à la fois d'une hausse des avoirs (+2,6 milliards FC) et d'une baisse des engagements sur la période.

La forte progression des avoirs extérieurs des établissements de crédit est essentiellement attribuable à leur compte de correspondants.

Pour leur part, les avoirs extérieurs nets de la BCC ont baissé de 1 milliard FC par rapport à 2018, en raison d'une hausse moins conséquente des avoirs de réserves (+2,8 milliards FC contre +3,9 milliards FC pour celles des engagements extérieurs).

■ Tableau 12 : Variation des avoirs et engagements des autres institutions de dépôts, en millions FC

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019
Avoirs	981	8 342	-6 523	511	2 601
Engagements	-286	3 264	-1 126	-2 903	-134
Position extérieure des A.I.D	1 268	5 077	-5 397	3 414	2 735

Source : BCC-DEEMS

■ Tableau 13 : Variation des avoirs et engagements de la Banque Centrale, en millions FC

Libellés	2015	2016	2017	2018	2019
Avoirs de réserve	21 264	-16 254	12 362	-1 244	2 811
Or monétaire	-5	39	-5	-19	68
Droits de tirages spéciaux	288	-2 205	-662	-628	2 258
Position de réserve au FMI	23	1 397	-117	67	67
Devises étrangères	20 977	-15 461	13 171	-645	445
Autres créances	-18	-24	-25	-19	-26
Engagements	736	862	-1 703	-1 084	3 860
Crédits et prêts du FMI	340	-808	-1 345	-1 214	3 809
Droits de tirages spéciaux	333	10	-369	114	68
Numéraires et Dépôts	63	-64	11	15	-16
Avoirs Extérieurs Nets de la BCC	20 528	-15 392	14 065	-160	-1 049

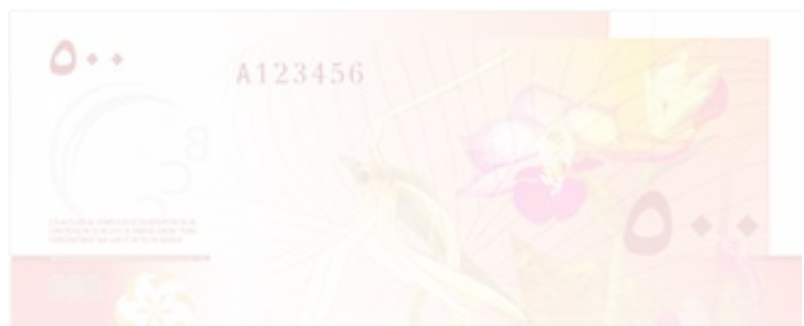
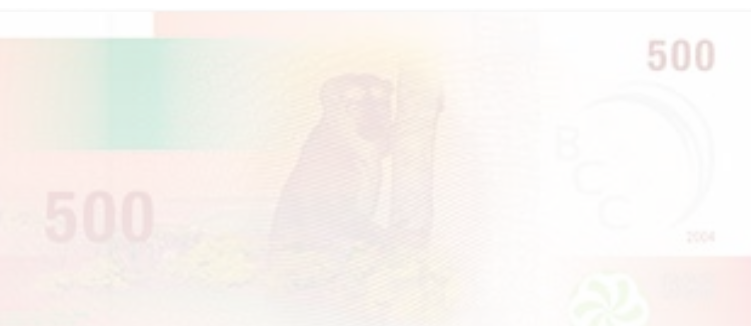
Source : BCC, DEEMS





PARTIE
02

**POLITIQUE MONÉTAIRE ET
SECTEUR BANCAIRE**



15%

Taux de constitution
Des réserves
obligatoires

146,7
milliards FC

Masse
monétaire

56,3%
milliards FC

Couverture
monétaire

82,7
milliards FC

Avoirs
extérieurs
nets

99,2
milliards FC

Crédit
intérieur

98,1
milliards FC

Disponibilités
monétaires

5,7%

Croissance de
la circulation
fiduciaire

+4,3%

Hausse des
depôts trans-
férables

+6,3%

Augmentation de
l'épargne liquide

21%

Taux de
créances
douteuses

78,8%

coefficient net
d'exploitation

3,3%

Taux de
marge net

+23,1%

Rythme de
croissance des
envois de fonds
formels

+39%

Progression
des achats de
devises

+18,4%

Croissance
des ventes de
devises



Conduite de la politique monétaire

1. Cadre institutionnel

De par ses statuts, la Banque Centrale a le pouvoir de formulation et de mise en œuvre de la politique monétaire dans le cadre du régime de change (fixe) défini par les accords de coopération monétaire entre la France et le pays, lequel est articulé autour des principes suivants :

- Une parité fixe entre le Franc comorien (FC) et l'Euro,
- Une convertibilité illimitée du Franc comorien garantie par la France,
- Une liberté totale des transferts entre la France et l'Union des Comores.

La mise en œuvre de cette garantie se fait à travers un compte d'opérations ouvert au nom de la BCC auprès du Trésor public français, sur lequel sont centralisées les réserves de change à concurrence de 65%.

Ce compte d'opérations est lui-même assorti d'un dispositif de sauvegarde dont une des mesures principales est l'encadrement de la création monétaire qui consiste à maintenir en permanence une couverture en devises des engagements à vue de 20% minimum.

Par ailleurs, le système financier comorien, essentiellement constitué du secteur bancaire est caractérisé néanmoins par l'absence de marché interbancaire et de marché de titres.

Le financement de l'économie se fait donc via les établissements de crédit.

2. Cadre opérationnel de mise en œuvre

Dévolu par ses statuts en son article 6, la principale mission de la BCC consiste à garantir la stabilité monétaire du pays.

Sans préjudice de cet objectif, elle apporte également son soutien à la politique économique. Ainsi, elle définit et met en œuvre la politique monétaire. Elle détient et gère les avoirs en or et les réserves de change du pays.

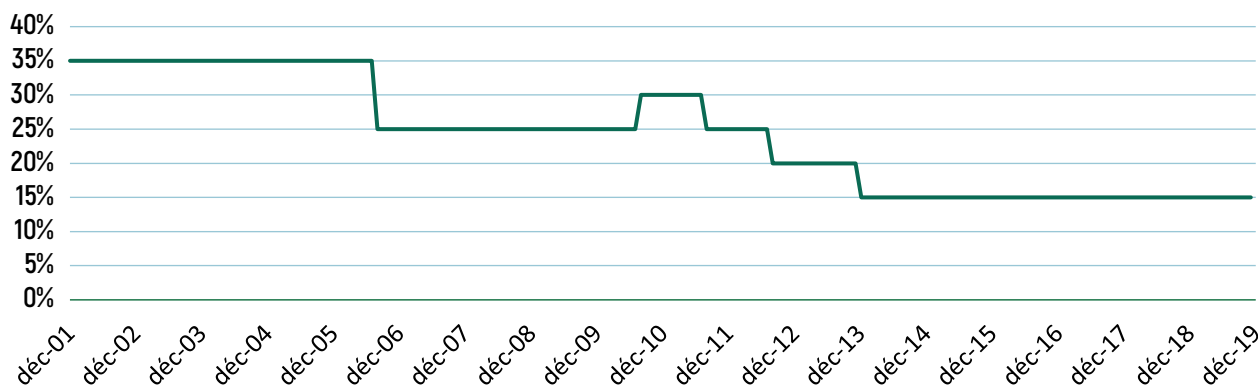
A cet effet, la BCC dispose de trois principaux instruments à savoir le taux des réserves obligatoires, les taux d'intérêt et les facilités de prêt marginal.

Dans les faits, un seul instrument est opérationnel à savoir le taux des réserves obligatoires.

2.1. Evolution des réserves des banques

La Banque Centrale a révisé plusieurs fois le taux de réserves obligatoires, eu égard aux évolutions des fondamentaux de l'économie et dans le but d'accorder plus de facilités dans le financement de l'économie. Depuis la séance du CA du 10 décembre 2013, ce taux est maintenu à 15% jusqu'en décembre 2019.

Figure 35 : Evolution du taux de constitution des réserves obligatoires, en pourcentage

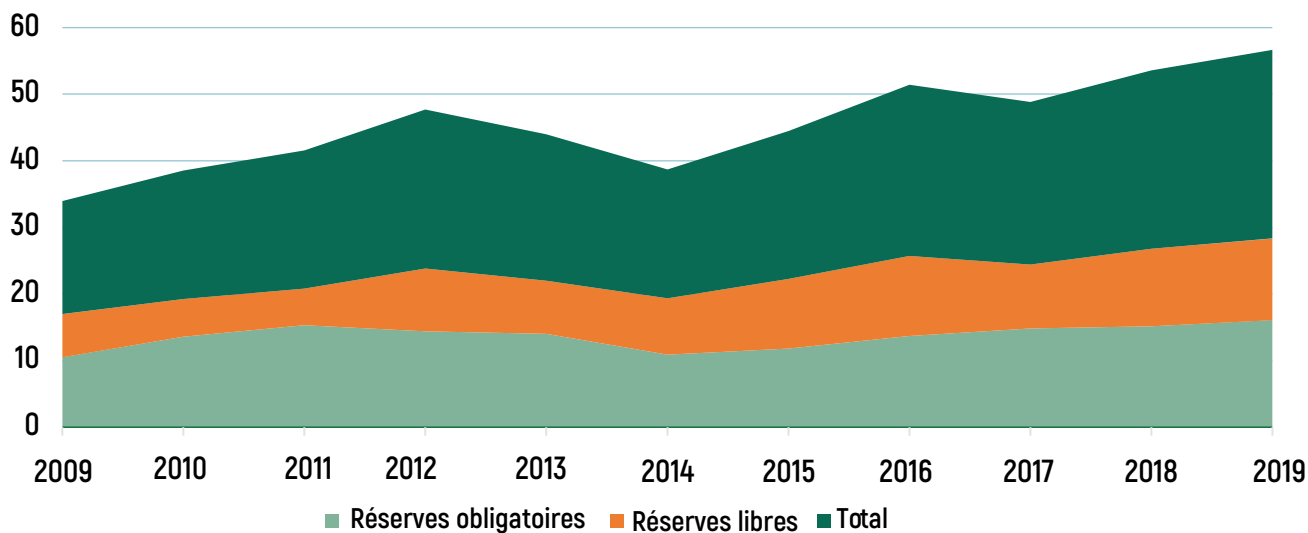


Source : BCC, DEEMS

Au cours de l'année 2019, la liquidité constituée à la Banque Centrale (y compris les réserves obligatoires) a augmenté de 5,8% en passant de 26,8 milliards FC en 2018 à 28,3 milliards FC une année après. Cette évolution est observée au niveau des

réserves obligatoires (+6,2%), passant de 15,2 milliards FC à 16,1 milliards FC entre 2018 et 2019. Il en est de même pour les réserves libres (+5,2%), passant de 11,6 milliards FC à 12,2 milliards FC sur la période suite aux achats de devises effectués sur la période.

Figure 36 : Evolution des réserves, en milliards FC



Source : BCC



2.2. Taux directeurs

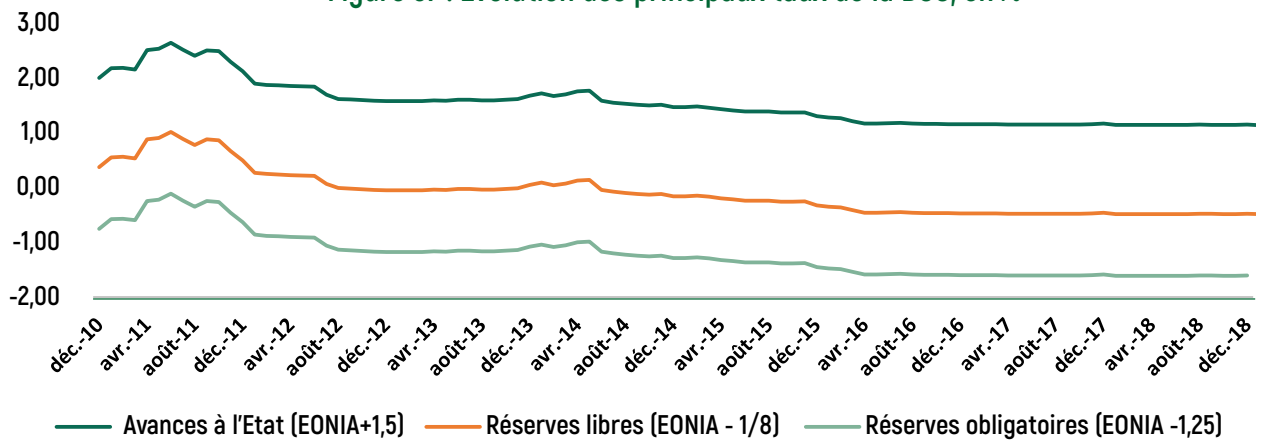
En l'absence d'un marché monétaire, la BCC continue d'indexer ses opérations sur le taux de marché interbancaire de la **BCE (EONIA)**, en raison de la parité fixe du Franc comorien avec l'Euro. En effet, les taux d'intérêt sont nécessairement liés à ceux du pays de la monnaie d'ancrage.

Ainsi, le taux d'escompte et de rémunération des réserves sont définis comme variant en fonction de l'**EONIA** auquel est retiré

ou ajouté une marge fixe. Cette marge est beaucoup plus faible que pour les autres pays de la Zone franc même si elle reste fluctuante et est essentiellement définie par rapport au taux de la **BCE**.

Toutefois, il convient de noter que la BCE a remplacé en octobre 2019 l'EONIA par l'**€STER**, un nouveau taux recommandé par le marché et la transition vers celui-ci est en cours.

Figure 37 : Evolution des principaux taux de la BCC, en %



Sources : Banque de France et BCC



3. Perspectives d'évolution du cadre de la politique monétaire

Tel que rappelé plus haut, la BCC dispose d'un seul instrument opérationnel de politique monétaire à savoir le pilotage du taux des réserves obligatoires, dans un double objectif de contrôle prudentiel des institutions financières et de régulation de la liquidité du secteur bancaire.

La mise en œuvre de ce dispositif s'est dans le temps confrontée à des inconvénients dus en grande partie à l'absence d'un marché interbancaire, tels que l'excédent structurel de liquidité qui caractérise le secteur bancaire national. Tout en se traduisant par un « sous-financement bancaire » de l'économie, cette surliquidité bancaire affaiblit tout signal de politique monétaire.

La crise de la Covid-19 est venue exposer davantage les limites du cadre actuel en ce sens que celui-ci n'offre aucune alternative de refinancement des établissements de crédit à court de liquidités malgré les besoins de financement réels et la disponibilité d'une surliquidité oisive qui avoisine les 12 milliards FC.

Devant ces insuffisances, la BCC se propose de moderniser le cadre opérationnel de sa politique monétaire en vue, non seulement de redynamiser cette dernière, mais aussi d'instaurer un instrument capable de mobiliser en permanence la surliquidité oisive au service de l'économie nationale et surtout d'offrir à celle-ci les moyens de résilience face aux effets des catastrophes naturelles du genre la crise pandémique actuelle ou le cyclone Kenneth un an plus tôt.

A cet effet, la Banque Centrale s'est engagée dans des réflexions qui vont vers l'instauration d'un mécanisme de ponction et d'injection de liquidité par appels d'offres, un marché de titres tels que les bons du Trésor garantis par la BCC et un guichet de refinancement des établissements de crédit.

Ainsi, l'étude de faisabilité technique de chacun de ces instruments est en cours.

Par ailleurs, la BCC pourrait aussi utiliser le Taux de Change Effectif Réel (TCER) pour apprécier l'évolution réelle de la valeur de la monnaie nationale.

Il s'agit d'un indice des cours de change du FC par rapport aux devises des principaux partenaires commerciaux, corrigé par les différentiels d'inflation bilatéraux (écarts entre l'inflation intérieure et celle des principaux partenaires commerciaux).

Une hausse du TCER se traduit par une baisse de compétitivité extérieure du pays et vice versa.

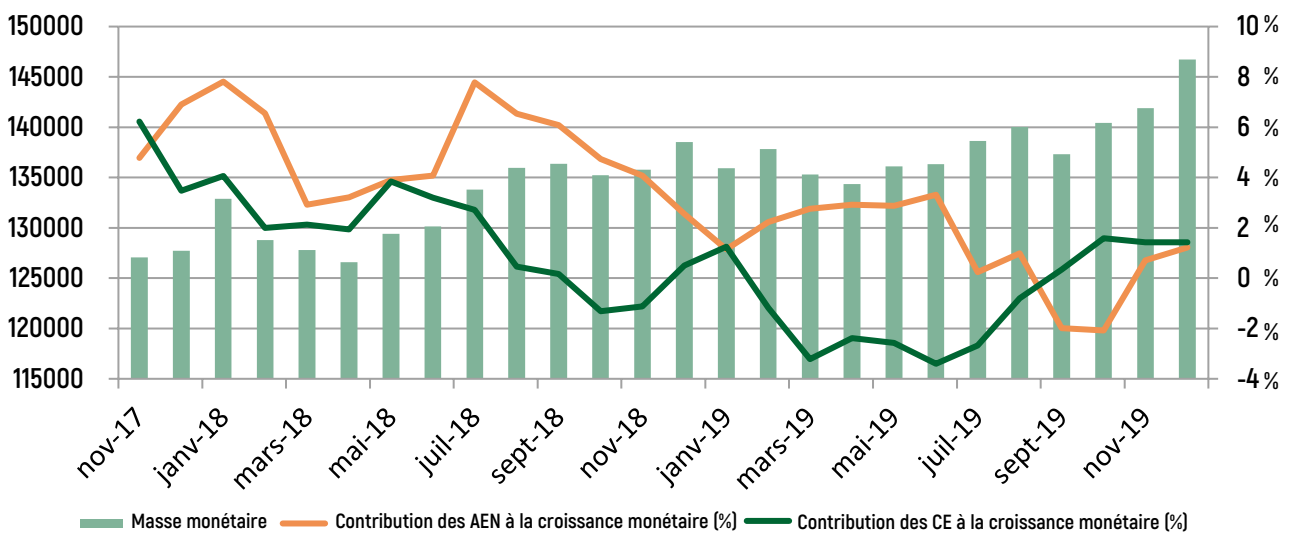


CHAPITRE 02 Evolution de la situation monétaire

L'agrégat monétaire au sens large a enregistré une progression de 5,9%, s'établissant à 146,7 milliards FC à fin décembre 2019 contre 138,5 milliards FC à fin décembre 2018. Cet

accroissement est justifié surtout par l'augmentation du crédit intérieur et dans une moindre mesure par la hausse des actifs extérieurs nets.

Figure 38 : Evolution des indicateurs, en millions FC



Source : BCC

1. Contreparties de la masse monétaire

Les principales sources de création monétaire à savoir les avoirs extérieurs et le crédit intérieur se sont inscrites en hausse en 2019.

1.1 Actifs extérieurs nets

Dans un contexte de hausse des actifs extérieurs bruts limitée par une augmentation des engagements extérieurs, les actifs extérieurs nets n'ont progressé que de 2,1% pour s'établir à 82,7 milliards FC à fin décembre 2019 contre 81 milliards FC un an avant.



En effet, sous l'effet de la régularité des envois de fonds et des recettes d'exportation, les actifs extérieurs bruts ont augmenté de 5,8% passant de 94 milliards FC à fin décembre 2018 à 99,4 milliards FC une année après.

De même, les engagements extérieurs ont progressé de 28,6% avec le financement d'urgence du FMI suite au passage du cyclone Kenneth, en dépit des paiements réguliers des échéances au titre du remboursement du prêt FEC.

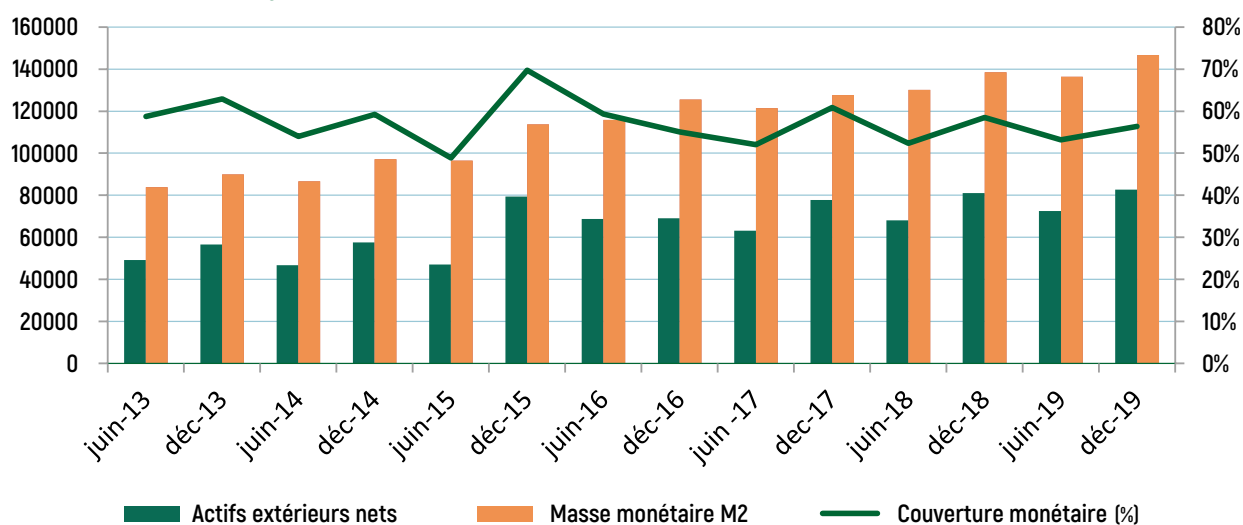
Par ailleurs, le taux de couverture de la masse monétaire par les avoirs extérieurs nets a baissé de 2,2 points de pourcentage passant de 58,5% à fin 2018 à 56,3% une année après.

■ Tableau 14 : Evolution des actifs extérieurs nets, en millions FC

Encours en millions	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	Var 19-18(%)
AEN Banque Centrale	62 133,2	76 197,9	76 038,1	74 988,6	- 1,4
Actifs extérieurs	74 638,5	87 000,4	85 756,1	88 567,2	3,3
Engagements extérieurs	12 505,3	10 802,4	9 718,0	13 578,5	39,7
AEN Autres ID	6 914,5	1 518,0	4 931,7	7 667,1	55,5
Actifs extérieurs	14 245,7	7 722,7	8 233,7	10 835,0	31,6
Engagements extérieurs	7 331,2	6 204,7	3 302,1	3 167,9	-4,1
TOTAL des AEN	69 047,7	77 716,0	80 969,8	82 655,8	2,1

Source : BCC

Figure 39 : Evolution des actifs extérieurs nets et de la couverture monétaire



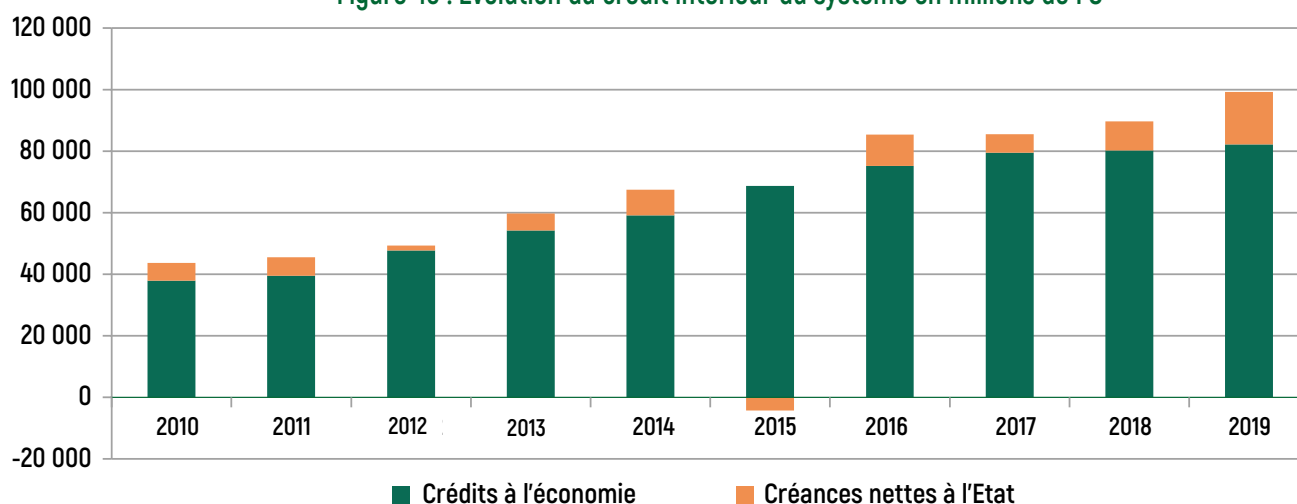
Source : BCC

1.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur a enregistré un accroissement de 10,6% s'élevant à 99,2 milliards FC à fin décembre 2019 après 89,7 milliards FC à fin décembre 2018, en rapport avec la hausse de ses sous composantes.



Figure 40 : Evolution du crédit intérieur du système en millions de FC



Source : BCC

1.2.1 Créances nettes à l'Etat

A fin décembre 2019, les créances nettes sur l'administration centrale se sont élevées à 17,1 milliards FC contre 9,5 milliards FC l'année précédente, représentant une hausse de 79%. Cette situation est expliquée par le recours aux avances statutaires ramenant l'encours de celles-ci à 9,5 milliards FC à fin décembre 2019 contre 6,9 milliards FC à fin décembre 2018, d'une part, et par les financements reçus pour soutenir le pays après le passage du cyclone, d'autre part.

Pour sa part, l'encours des crédits octroyés à l'Etat par les autres institutions de dépôts a progressé de 2,5% pour s'établir à 4 milliards FC à fin 2019 contre 1,5 milliard FC une année avant.

Toutefois, la hausse des dépôts de l'Etat (+38,2%) a atténué la progression de ses créances nettes qui sont passés de 7,1 milliards FC à fin décembre 2018 à 8,6 milliards FC à fin décembre 2019.



■ Tableau 15 : Evolution des créances nettes à l'Etat du système bancaire en millions FC

Rubriques	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	Var 19-18
Créances nettes par BCC	10 981	6 533	10 354	15 002	4,9
Crédits dont	14 431	16 316	15 168	21 657	42,8
BCC	3 428	6 929	6 932	9 493	36,9
FMI	11 003	9 387	8 236	12 164	47,7
Dépôts	3 451	9 783	4 814	6 655	38,2
Créances nettes par AID	- 740	- 587	- 819	2 065	-
Crédits	3 861	2 089	1 458	4 001	174,5
Dépôts	4 601	2 676	2 276	1 936	- 14,9
Créances nettes à l'Etat	10 241	5 946	9 535	17 068	79,0

Source : BCC

1.2.2. Crédits à l'économie

L'encours des créances sur les sociétés non financières et autres secteurs résidents a crû de 2018 à 2019 de 80,2 milliards FC à 82,2 milliards FC. En effet, pendant que les crédits accordés au secteur privé ont augmenté

passant de 78,1 milliards FC à fin décembre 2018 à 81,3 milliards FC à fin décembre 2019, ceux accordés au secteur public ont diminué s'établissant à 0,8 milliard FC contre 2,1 milliards FC sur la période.

■ Tableau 16 : Evolution des crédits à l'économie en millions FC

Rubriques	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	Var 19-18
Créances nettes par BCC	10981	6533	10354	15002	4,9
Crédits dont	14431	16316	15168	21657	42,8
BCC	3428	6929	6932	9493	36,9

Source : BCC



2. Composantes de la masse monétaire

2.1. Masse monétaire au sens étroit (M1)

Les disponibilités monétaires mises en exergue par l'agrégat M1 « Moyens de paiements » ont affiché une hausse de 5,7% passant de 92,8 milliards FC en décembre 2018 à 98,1 milliards FC en décembre 2019.

En effet, la circulation fiduciaire s'est établie à 38,8 milliards FC à fin décembre 2019 contre 35,9 milliards FC une année auparavant, soit une hausse de 8%, du fait de l'accroissement des dépenses liées à la reconstruction post-Kenneth.

De même les dépôts transférables ont crû de 4,3% pour s'établir à 59,3 milliards FC contre 56,9 milliards FC sur la période, en raison de l'évolution des dépôts effectués dans les établissements de crédit (+9%).



■ Tableau 17 : Evolutions des disponibilités monétaires en millions FC

Rubriques	déc-16	déc-17	déc-18	déc-19	Var 19-18
M1/ Moyens de paiements	84 267	85 934	92 781	98 099	5,7
Circulation fiduciaire hors AID	28 727	32 904	35 904	38 764	8,0
Dépôts transférables	55 541	53 031	56 877	59 335	4,3
Banque Centrale	2 177	3 045	2 565	154	- 94,0
AID	53 364	49 986	54 311	59 181	9,0

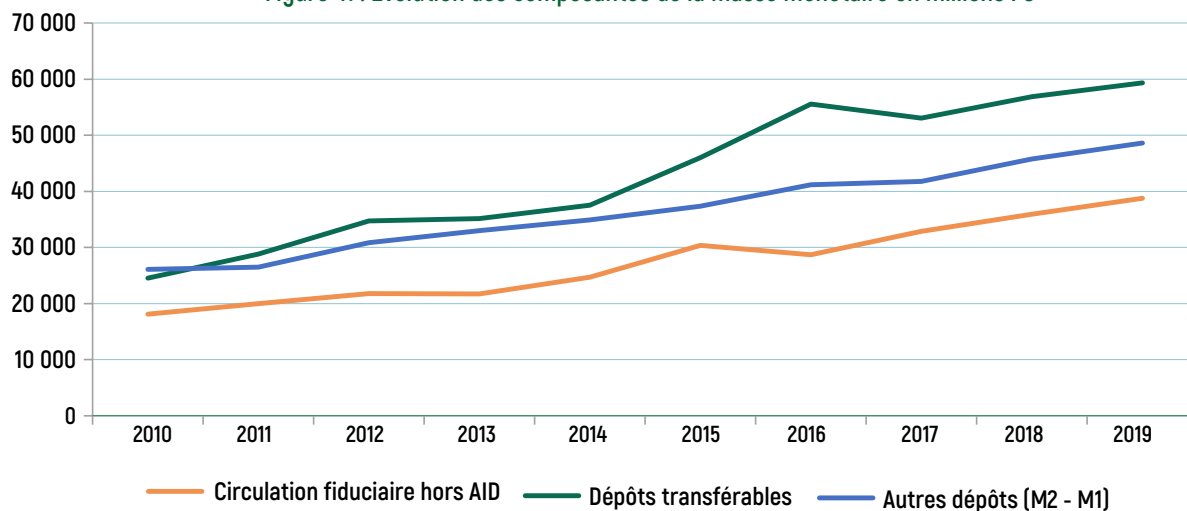
Source : BCC

2.2. Epargne liquide (M2 - M1)

L'agrégat M2-M1 « Epargne liquide » renfermant les dépôts d'épargne à vue et à terme a enregistré une progression de 6,3%

passant de 45,7 milliards FC en décembre 2018 à 48,6 milliards FC l'année suivante.

Figure 41 : Evolution des composantes de la masse monétaire en millions FC



■ Tableau 18 : Masse monétaire et ses contreparties, en millions FC

Rubriques	déc-17	déc-18	déc-19
AVOIRS EXTERIEURS (NETS)	77 716	80 970	82 656
Banque Centrale des Comores	76 198	76 038	74 989
Banques et Etablissements Financiers	1 518	4 932	7 667
CREDIT INTERIEUR	85 472	89 711	99 223
Créances sur l'Administration Centrale	5 946	9 535	17 068
Créances brutes (sur l'Administration Centrale)	18 405	16 626	25 659
Dépôts (de l'Administration Centrale)	12 459	7 090	8 591
Crédits à l'économie	79 526	80 175	82 155
Secteur public (Admi Loc et SNFP)	2 345	2 050	813
Secteur privé	77 167	78 123	81 332
Autres crédits (Autres Sociétés Financières Publiques)	14	3	9
Autres postes nets	- 35478	- 32152	- 35168
Total des contreparties	127 710	138 528	146 711
M2 / Monnaie au sens large			
M1 / Moyens de paiements	85 934	92 781	98 099
Circulation Fiduciaire hors BEF	32 904	35 904	38 764
Dépôts à vue	53 031	56 877	59 335
Banque Centrale des Comores	3 045	2 565	154
Banques et Etablissements Financiers	49 986	54 311	59 181
M2 - M1 / Epargne Liquide	41 776	45 747	48 611
Dépôts d'épargne et Comptes à terme	41 776	45 747	48 611
Total de la Masse Monétaire	127 710	138 528	146 711

Source : BCC



1. Activités des établissements assujettis

1.1 Paysage bancaire

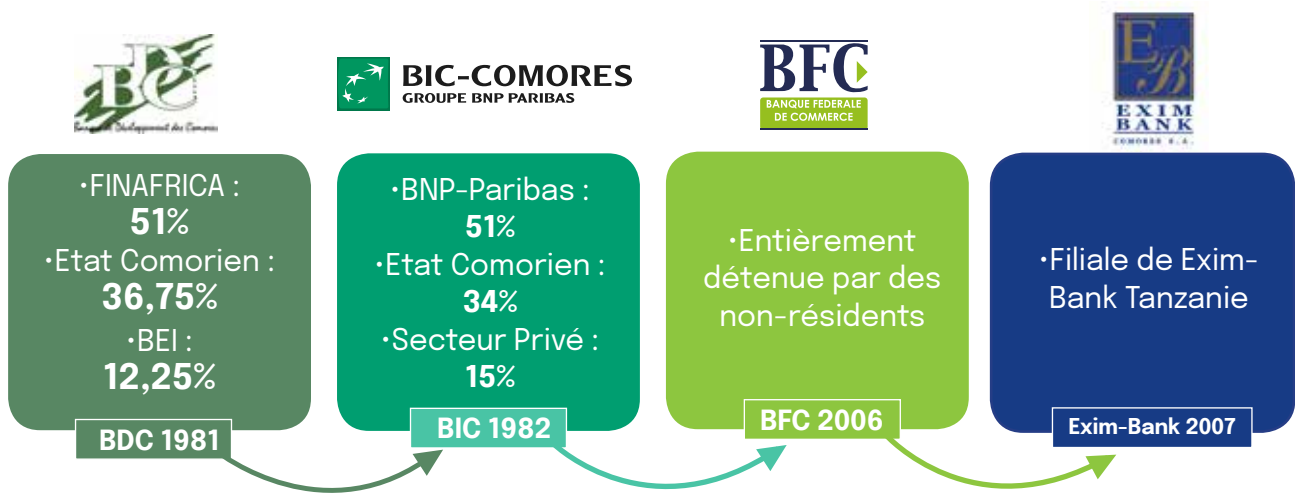
A fin 2019, le système bancaire comorien reste identique à 2018, soit 4 Banques, 4 réseaux d'Institutions Financières Décentralisées et 3 Intermédiaires Financiers. A cela s'ajoute un établissement de monnaie électronique.

L'Union Régional des Sanduk Ngazidja agréé en 2018, a sollicité une période de grâce d'un an pour se familiariser avec l'ensemble des états déclaratifs².



² Les états financiers de cet établissement ne rentreront pas dans le champ de consolidation des données du système bancaire en 2019. Toutefois, la DSBR assure l'accompagnement et la surveillance de ce réseau.

Les Banques par année d'agrément et par actionnaire



Institutions Financières Décentralisées, entièrement détenues par les membres



Les intermédiaires financiers



• Détenue à 100% par l'Etat comorien



• Société privée, détenue à 100% par des résidents

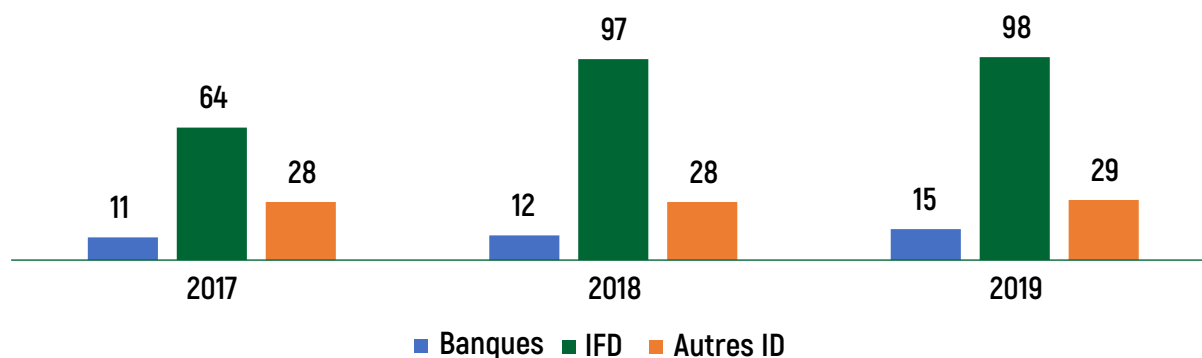


• Société privée, détenue à 100% par des résidents

Malgré l'absence d'une stratégie nationale d'inclusion financière, le nombre d'agences hors sièges réparties sur tout le territoire ne cesse de croître. En 2019, le système

bancaire en compte 142 contre 137 en 2018. En termes de répartition, les banques comptent 15 agences, les IFD 98 et les autres institutions de dépôt 29.

Nombre d'agences, en dehors du siège

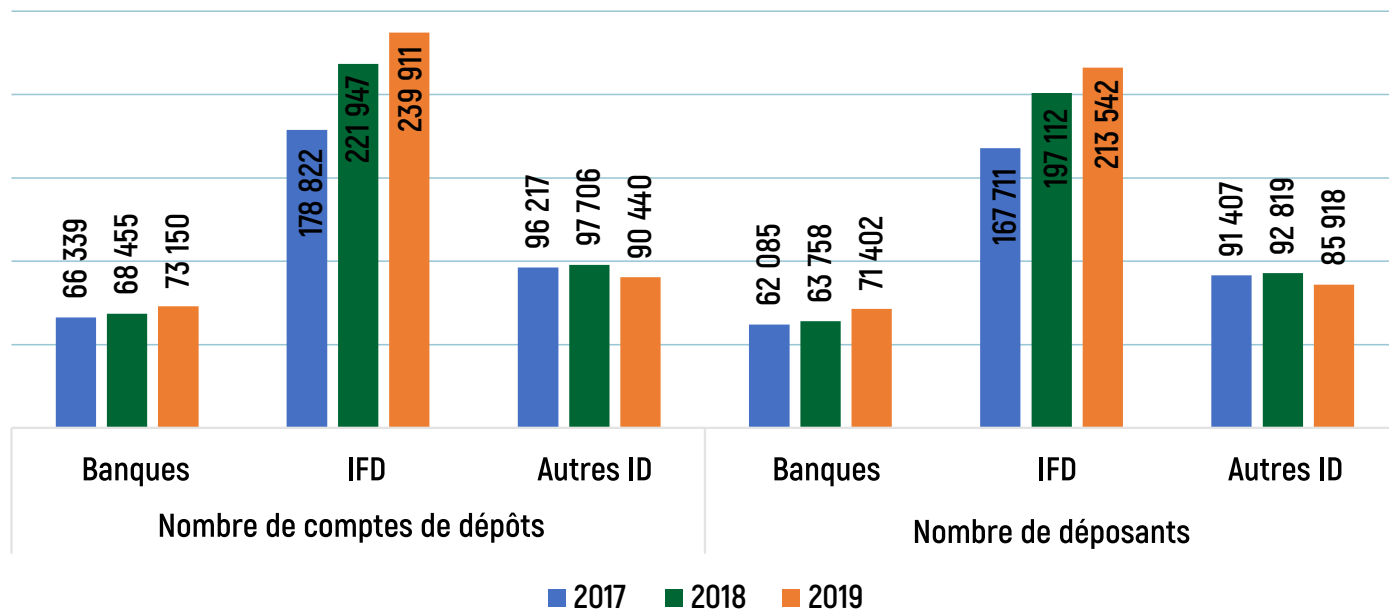


Source : Banques et établissements financiers (BEF)

Par ailleurs, les institutions de microfinance continuent de jouer un rôle de soutien fondamental dans le financement de l'économie. En effet, d'après l'enquête du FMI sur l'accès aux services financiers en 2019, les IFD comptent 213 542 déposants (représentant 239 911 comptes de dépôts), soit un

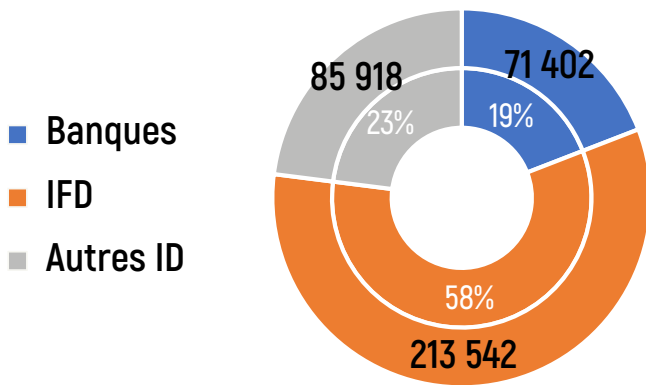
accroissement de 8,3% par rapport à 2018. Les banques pour leur part ne comptent que 73 150 déposants, pour 72 993 comptes de dépôts.

Quant au nombre de GAB, ceux-ci sont passés de 25 à 27 de 2018 à 2019.

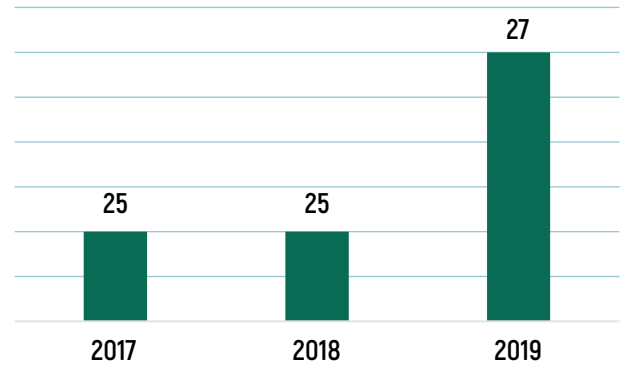


Source : BEF

Couronne extérieure: nombre de déposants
 Couronne intérieure : Part dans le total des déposants

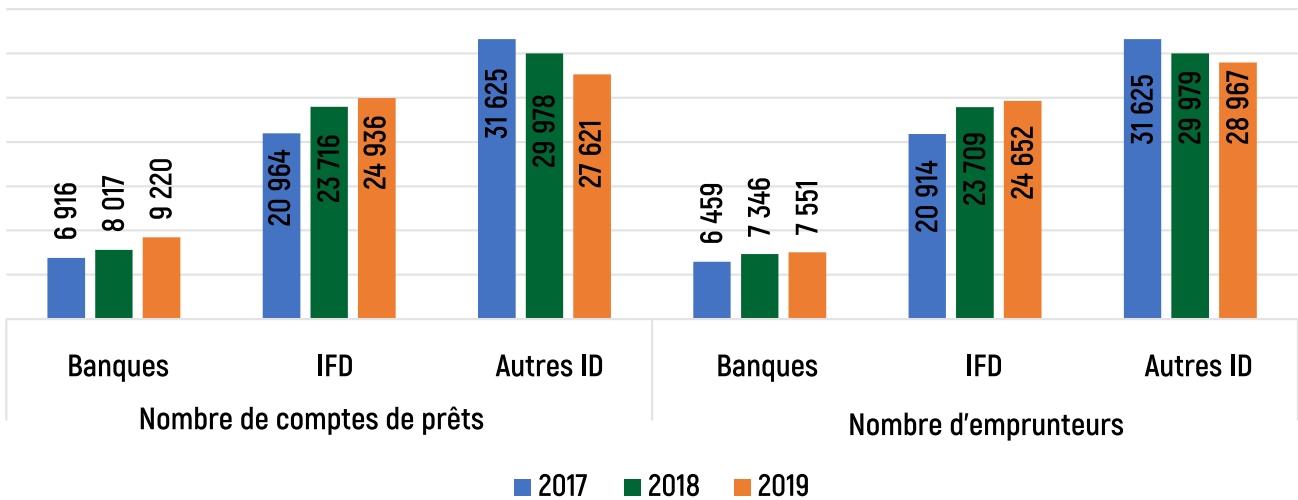


Nombre de gab



Au niveau du portefeuille de crédit, on dénombre 24 652 emprunteurs pour les IFD contre 7 551 pour les banques, démontrant

ainsi la place importante qu'occupent les institutions de microfinance dans la distribution de crédits.



Source : BEF



Encadré 4 : Séminaire de haut niveau sur l'optimisation du financement de l'Economie en Union des Comores

L'Etat, la Banque Centrale, les représentants du secteur bancaire et du secteur privé et les partenaires au développement se sont réunis le mercredi 13 février 2019 à l'hôtel Retaj, sous la Présidence de Son Excellence Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores pour une restitution des travaux sur « l'Optimisation des ressources du financement de l'économie en Union des Comores. »

L'objectif du séminaire est de présenter les résultats de la réflexion menée par la BCC pour une relance du financement du secteur privé notamment productif à travers une mobilisation de plus en plus accrue de l'épargne intérieure et extérieure de moyenne et longue durée.

Les participants au séminaire, lors d'une séquence dédiée, ont relevé une dégradation de la qualité du portefeuille de crédit avec un taux de risque bancaire qui reste très élevé, à plus de 20% des crédits octroyés. Ils ont en particulier mis l'accent sur le fait que l'accès et le coût élevé du crédit bancaire est souvent cité comme l'une des principales contraintes à laquelle le secteur privé est confronté. Les établissements de crédit hésitant de leur octroyer suffisamment de prêts pour répondre à leur besoin de financement, du fait de l'importance des risques et des insuffisances de couverture en termes de garantie et du climat des affaires. Dans ce contexte, les participants ont souligné la nécessité de poursuivre, pour certains dossiers, les négociations à l'amiable. La Banque Centrale recommande les parties prenantes à reprendre les négociations et se propose de jouer la médiation. A cet effet, il est recommandé la mise en place d'un médiateur des créances douteuses, chargé de trouver un compromis entre les débiteurs et les établissements de crédit. Les CA des EC devront se prononcer pour la mise en place de ce nouveau cadre de partenariat.

Ils se sont, ensuite, mis d'accord sur une stratégie commune d'accompagnement de la mobilisation de l'épargne et de l'optimisation du financement dont les axes majeurs sont les suivants :

- Mobiliser l'épargne de la diaspora à travers des produits à moyen et long terme via des mécanismes comme la bi-bancarisation. Sur ce point précis, la BCC et ses partenaires dont la Banque mondiale travaille en vue de permettre aux comoriens résidents en France de pouvoir investir aux Comores ;



- Mettre en place des instruments de garantie afin de permettre aux porteurs de projet, notamment les jeunes de pouvoir accéder facilement aux crédits et encourager la mise en place de structures d'accompagnement aux PME ;
- Etudier la possibilité de mettre en place des structures soit de recouvrement ou de défaisance pour résoudre le cas des créances douteuses et faire évoluer les textes pour mettre en place des procédures simplifiées de recouvrement de créances et voies d'exécution ;
- Favoriser la culture de concertation et de partenariat entre le public et le privé ;
- Moderniser le Système national de paiements, en développant la monnaie électronique pour ainsi permettre une gestion optimale de la circulation fiduciaire, améliorant de fait la bancarisation ;
- Développer de nouveaux instruments de financement comme le projet sur la Finance Islamique en relation avec la Banque Islamique ou la promotion du Crédit-Bail à travers la mise en place du registre des mobilités de suretés ;
- Moderniser la politique monétaire à travers la Création d'un marché monétaire avec des instruments d'adjudication et de ponction de liquidité via des bons de Trésor et activer la fonction de prêteur de dernier ressort de la BCC ;
- Permettre l'installation des banques d'investissement ou d'affaires pour compléter les chaînons manquants du paysage bancaire comorien ;
- En lien avec les problématiques de mobilisation des ressources intérieures et extérieures, la BCC a marqué l'importance de renforcer la lutte contre les flux financiers illicites et le financement du terrorisme via la coopération financière internationale et la mise en œuvre de dispositifs adaptés, avec le concours de l'Etat, de la Banque Centrale, du secteur bancaire et des organismes régionaux de type GAFI.

Ils ont enfin chaleureusement remercié la BCC et ses partenaires pour l'organisation de cette rencontre, ainsi que pour l'accueil réservé aux participants.



1.2. Evolution de l'activité des établissements de crédit

■ Tableau 19 : Présentation des parts de marché, en pourcentage

	Bilan	Dépôts	Crédits Bruts	Trésorerie Nette
BDC	9,4	8,4	10,8	4,2
BFC	6,8	5,6	7,6	6,4
BIC	14,1	14,3	11,8	18,8
Exim Bank	15,4	15,6	16,2	14,2
Union des Mecks	30,5	28,3	30,2	30,3
Sanduk Anjouan	11,1	10	11,1	9,8
Sanduk Mohéli	0,7	0,8	0,7	0,6
SNPSF	12	17	11,6	15,7

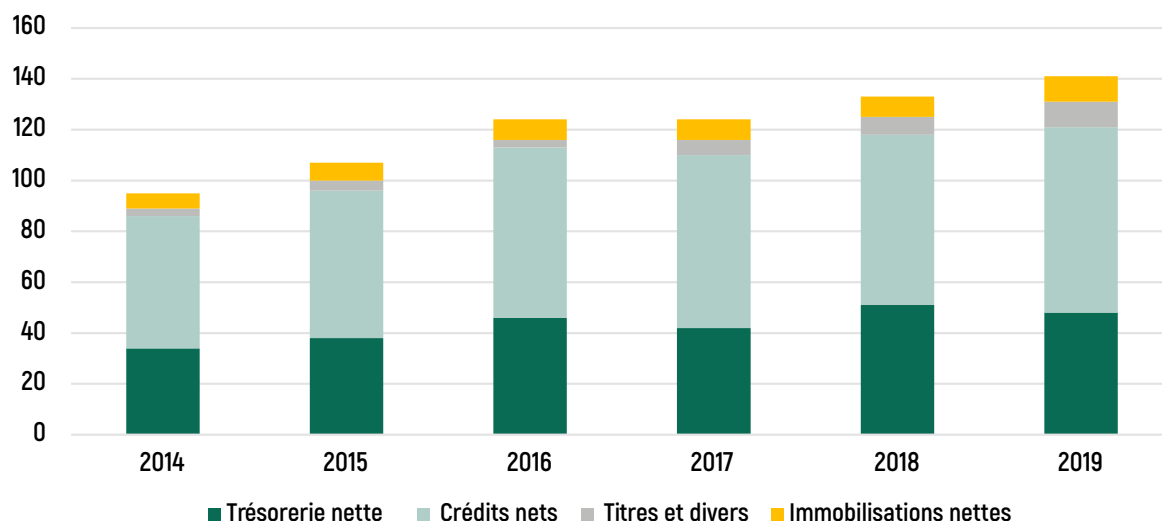
Source : BCC

A fin 2019, le total bilan consolidé du système bancaire s'est accru de 6,8% par rapport à fin 2018, passant de 131,7 milliards FC à 140,6 milliards FC. En termes de dépôts et de crédits, l'Union des Mecks arrive en première position devant l'Exim Bank, la SNPSF et la BIC.

1.2.1 Evolution des emplois

La structure des emplois du système bancaire est dominée par les crédits à la clientèle à 52% et la trésorerie à 34% tandis que les immobilisations et les divers emplois se situent chacun à 7%.

Figure 42 : Evolution des emplois, en milliards FC

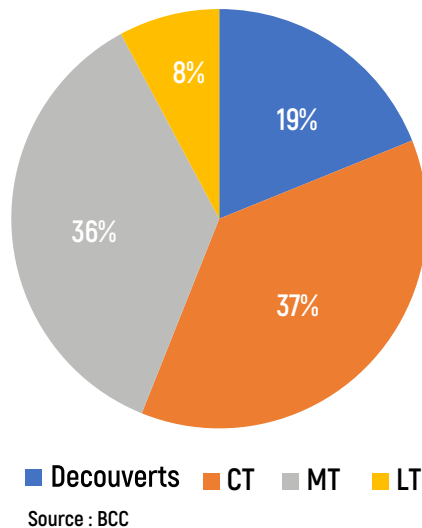


Source : BCC

Les crédits bruts à la clientèle ont augmenté de 8% par rapport à 2018 ressortant à 85,1 milliards FC en 2019. Ils sont répartis entre les découverts (19%), les crédits à court terme (37%), les crédits à moyen terme (36%) et les crédits à long terme (8%).

Les crédits à court terme sont restés stables au cours de la période revue tandis que les découverts, les crédits à moyen et long terme ont augmenté respectivement de 18%, 15% et 10%.

Figure 43 : Répartition de l'encours de crédits bruts par échéance



En 2019, l'Etat a souscrit au financement interne via les établissements bancaires faisant passer les « crédits à l'administration » de 1,5 milliard FC à 4 milliards FC. Les impayés sur créances ont porté la rubrique « Autres créances » à 2 milliards FC contre 1,6 milliard FC en 2018.



Tableau 20 : Evolution des crédits bruts par acteurs économiques, en millions FC

Rubriques	2015	2016	2017	2018	2019
Administration	1 116	3 861	2 482	1 514	4 046
Entrep. publiques	797	2 899	2 268	2 029	768
Entrep. privées	35 092	36 078	33 027	29 352	28 882
Particuliers	31 539	33 980	41 997	44 540	49 306
Autres	260	1 268	1 156	1 675	2 148
Crédits bruts	68 804	78 086	80 930	79 109	85 150

Source : BCC

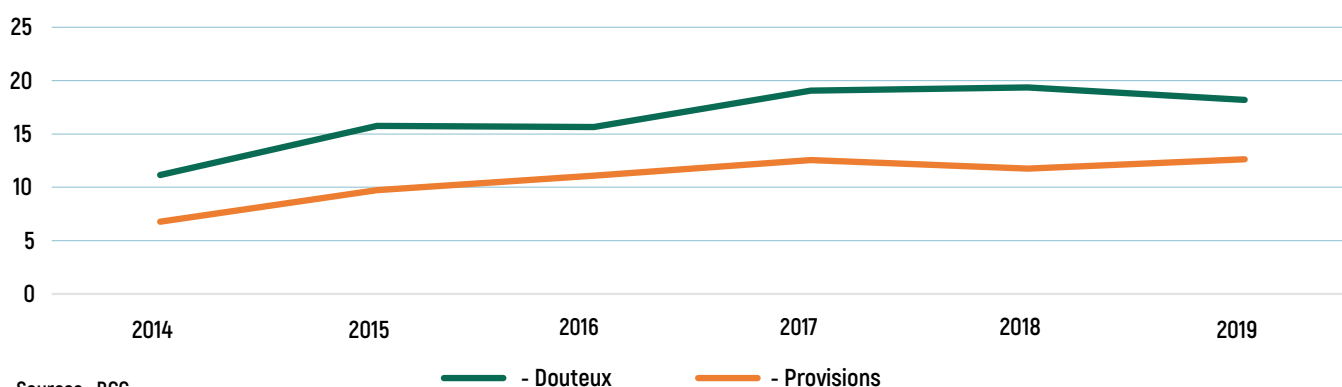
1.2.2 Qualité de portefeuille

Les créances en souffrance brutes ont diminué de 237 millions FC (soit 6%) pour se fixer à 18,1 milliards FC en 2019, ramenant le taux de créances douteuses brutes à 21% contre 23% en 2018.

La surveillance accrue du régulateur, le renforcement des actions de gestion et

de maîtrise du risque via un tri sélectif des projets à financer ainsi que les recouvrements massifs ont permis de réduire le taux de créances douteuses nettes à 8% contre 9% en 2018. Les provisions sont restées quasi-stable au cours de la période.

Figure 44 : Evolution de la qualité de portefeuille brut, en milliards FC



1.2.3 Evolution des ressources

Les ressources du système bancaire ont augmenté de 7%, passant de 134 milliards FC en 2018 à 143 milliards FC en 2019. Elles se décomposent en dépôts et emprunts (80%), en fonds propres (14,9%) et autres ressources (5,1%). Entre 2018 et 2019, les dépôts et emprunts ont affiché une hausse de 4%, les fonds propres de 18% et les autres ressources de 22%.

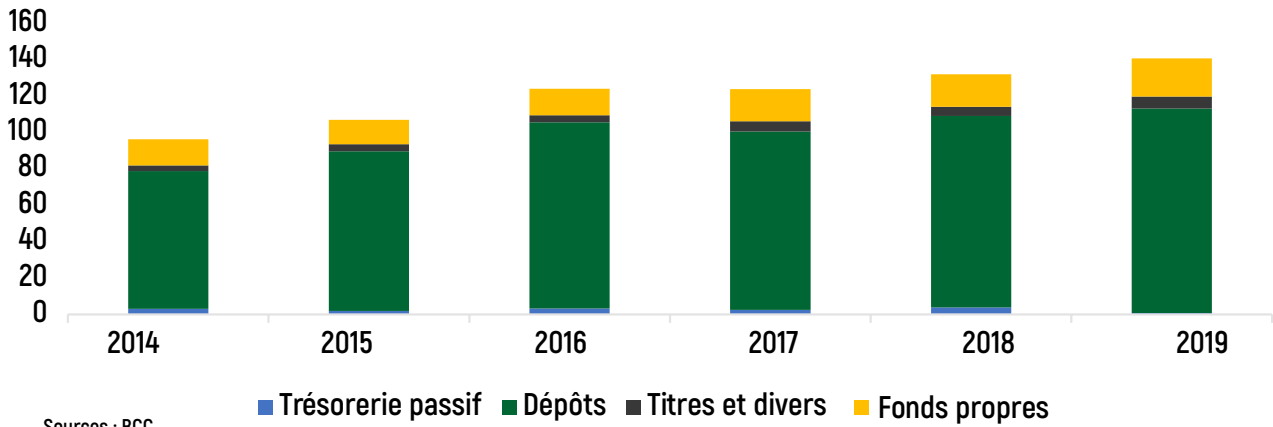
Les dépôts des établissements financiers ont connu une hausse de 7% par rapport à décembre 2018 grâce à une politique commerciale et marketing de collecte favorisée par le développement de la monnaie élec-

tronique et la hausse des opérations de transfert à l'international.

Pour leur part, les dépôts à vue qui représentent 55% de l'épargne ont connu une hausse de 7%.

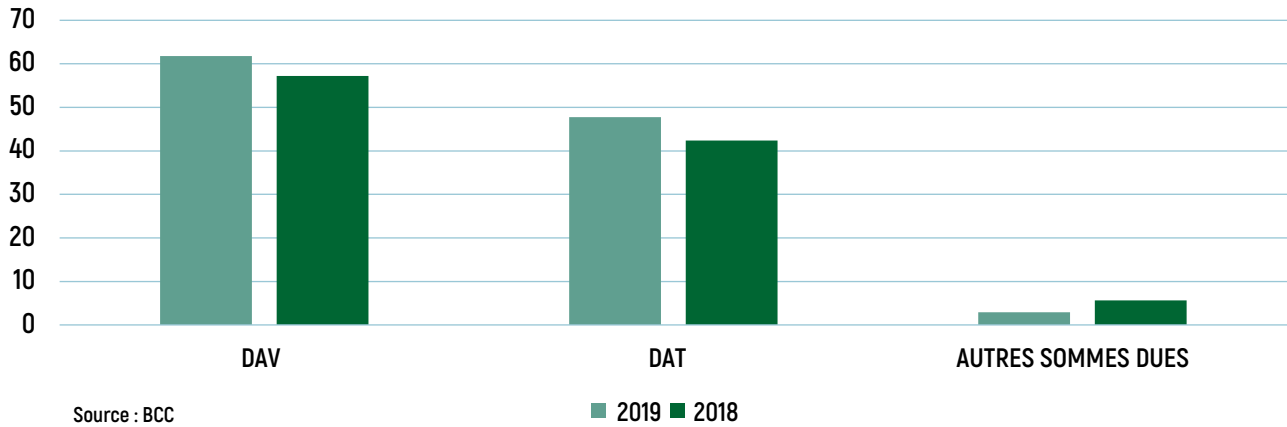
Les dépôts à termes, représentant 42% de l'épargne, ont aussi augmenté de 13%. Cette hausse résulte d'une part du soutien des institutions financières décentralisées en surliquidité à d'autres établissements en besoin de liquidité, et d'autre part, les dépôts de certaines entreprises publiques.

Figure 45 : Evolution des ressources, en milliards FC



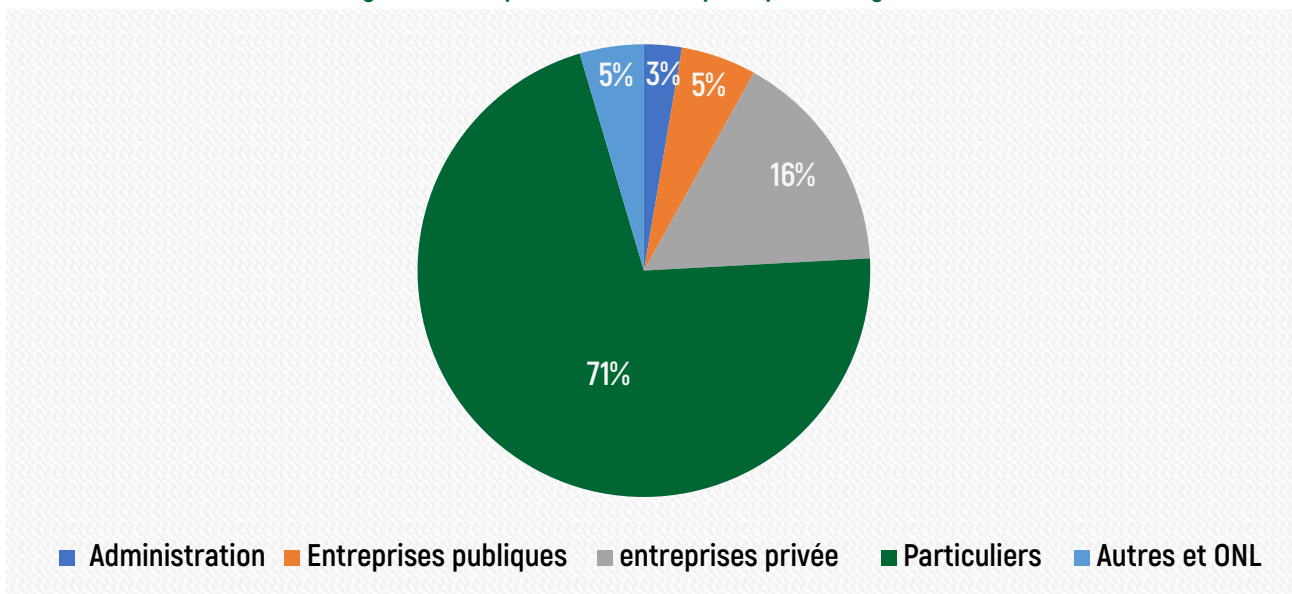
Sources : BCC

Figure 46 : Evolution des dépôts, en milliards FC



Source : BCC

Figure 47 : Répartition des dépôts par catégorie



Source : BCC

1.2.4. Rentabilité

Au 31 décembre 2019, le système bancaire et financier enregistre un résultat provisoire consolidé de 400 millions FC. Ce résultat reste tributaire des performances enregistrées par un réseau de microfinance et un établissement bancaire.

Le produit net bancaire a connu une hausse de 235 millions FC et s'est établi à 12,3 milliards FC grâce à l'assainissement des portefeuilles et à la hausse des commissions sur les opérations de transfert.

Le coefficient net d'exploitation du système mesurant l'absorption du PNB par les frais généraux s'est amélioré passant de 81,5% à 78,7% en 2019 grâce à une maîtrise des charges pour l'ensemble des établissements. En

somme, les résultats bruts d'exploitation qui s'établissent à 2,3 milliards FC en 2018 et 2,7 milliards FC en 2019 ont été absorbés par un coût du risque très élevé.

Son poids par rapport au PNB est de 16,1% en 2019 contre 17,1% en 2018. Le taux de marge net mesurant la profitabilité de l'activité sur le PNB s'établit à 3,3% contre -4,3% en 2018.

S'agissant des coefficients de rentabilité d'actif (ROA³) et de rentabilité des capitaux propres (ROE), ils se sont améliorés en décembre 2019 pour s'établir respectivement à 0,3% et 1,9% contre -0,4% et -3% l'année d'avant.



³ Ratios provisoires



2. Etablissements de monnaie électronique

2.1 Paysage

En 2019, 3 établissements sont autorisés à développer des activités de monnaie électronique :

- La maison comorienne des transferts et de valeurs avec son produit **WARI**
- **TELCO MONEY** avec son produit **M'Vola** ;
- La Banque de développement des Comores avec son produit **HOLO**.

Le système de paiement comorien a longtemps été dominé par le paiement en cash. Bien que la plateforme de compensation de valeur donne la possibilité de présenter d'autres moyens de paiement cette option n'est pas exploitée par les établissements financiers de la place.

Le produit **WARI** présenté par **MCTV** et agréé en 2018 n'a jamais su convaincre la population comorienne. Le mobile money a réellement vu le jour à partir d'avril 2019 suite à l'agrément de **TELCO Money** en tant qu'établissement de monnaie électronique.

Le service Mvola Mobile Money de **TELCO** a été lancé sur tout le territoire afin de permettre à la population non bancarisée d'avoir accès à des services de transfert d'argent simples et sécurisés. **TELCO Money** puise sa force dans sa maison mère **TELCO SA**, société spécialisée dans la téléphonie mobile aux Comores.

En novembre 2019, la BDC a lancé son produit de **mobile banking HOLO**. Les résultats de cette activité seront évalués en 2020.

2.2 Situation de la monnaie électronique

En 2019, l'encours global de la monnaie électronique s'est établi à 48 millions FC intégralement garanti par les avoirs en dépôt dans une banque de la place.

La supervision des établissements de monnaie électronique concourt à l'atteinte de l'objectif global de préservation de la stabilité du système financier, de la protection des fonds de la clientèle et de la promotion de l'inclusion financière.

2.2.1 Indicateurs de volumétrie

Au 31 Décembre 2019, le nombre de comptes mobile ouverts est de 175 841. Cette première année d'activité correspondant à une année de lancement, **Telco Money** s'est limité sur des offres de base autrement dit les dépôts, les retraits et dans une moindre mesure les transferts en fin d'année 2019. En outre, le lancement de **Holo** n'a eu lieu qu'à partir de novembre 2019. Dans l'ensemble, les clients ont réalisé au total 27 463 opérations représentant 502,8 millions FC.

2.2.2 Indicateurs de distribution

Au 31 décembre 2019, le réseau de distribution **M'vola** compte **144** points de service répartis ci-dessous entre les GAB/TPE, les sous-distributeur et les agents distributeurs.

■ Tableau 20 : Indicateurs de distribution (uniquement M'vola)

Indicateurs de distribution	Total
Nombre de GAB	0
Nombre de TPE	29
Nombre de sous-distributeur	0
Nombre d'agents distributeurs	115
Nombre total de points de services (GAB-TPE - Sous distributeurs - agents distributeurs)	144
Nombre total de points de services actifs (au moins une transaction au cours des 90 derniers jours)	71

Source : BCC

2.2.3. Indicateurs de services financiers

Au niveau des habitudes des consommateurs, nous notons une prépondérance pour les rechargements téléphoniques en volume et les retraits en cash.

La réticence des entreprises publiques et privées à adopter ce mode de paiement ainsi que le manque d'accompagnement constit-

uent un obstacle majeur au développement des moyens de paiement électronique. Au 31 décembre 2019, les paiements effectués à partir des portes monnaies électroniques sont repartis comme suit :

■ Tableau 21 : Indicateurs de services financiers (uniquement M'vola)

Indicateurs de services financiers par téléphone portable	Volume	Valeur (millions FC)
Rechargements compte	4 688	110,7
Rechargements téléphoniques	15 288	22,8
Retrait cash	3 369	101,8
Transfert personne à personne	2 161	73,3
Transfert personne à entreprise	0	0,0
Paiements de factures	0	0,0
Transactions avec les administrations publiques (impôts, taxes, bourses, indemnités)	0	0,0
Transactions avec les institutions de microfinance	0	0,0
Paiement marchand	151	0,9
Paiement de salaires	0	0,0
Autres	0	0,0
Total	25 657	309,4

Source : BCC

3. Suivi du dispositif prudentiel

Dans ses missions de veille, le service du contrôle permanent procède à une évaluation mensuelle des états financiers et une évaluation semestrielle des états prudentielles des Etablissements de Crédit.

En 2019, les principales observations issues du contrôle prudentiel sont les suivantes :

- Une baisse tendancielle de la rentabilité des banques affectant les fonds propres de base. De plus, le niveau des fonds propres complémentaires est très faible et ne parvient pas à équilibrer les fonds propres réglementaires.

Au final, les fonds propres réglementaires des banques sont insuffisants pour la couverture de l'ensemble des risques.

- Une rentabilité relative des IFD grâce à une maîtrise des risques de crédit et une politique de recouvrement favorisée par les spécificités des produits distribués (moins risque et proximité de sa clientèle).

- Une instabilité de la gouvernance due à l'absence d'actionnaire de référence dans les banques.

- Une absence de chartes définissant les missions des organes de gestion de façon claire. Ce manquement rend inopérantes les interventions du contrôle permanent.

- Un niveau d'enseignement et une capacité d'analyse des administrateurs défaillant au sein des IFD. Les Directions exécutives profitent de cette faiblesse pour prendre l'ascendance sur l'organe délibérant.

4. Transferts d'argent et opérations de change

A fin décembre 2019, les envois de fonds formels ont crû de 23,1% par rapport à 2018 pour s'établir à 80,3 milliards FC contre 65,2 milliards FC. Cet accroissement est attribuable aux devises reçues au deuxième trimestre et au dernier trimestre de l'année relatives respectivement aux soutiens des familles après le passage du cyclone et aux célébrations des grands mariages.

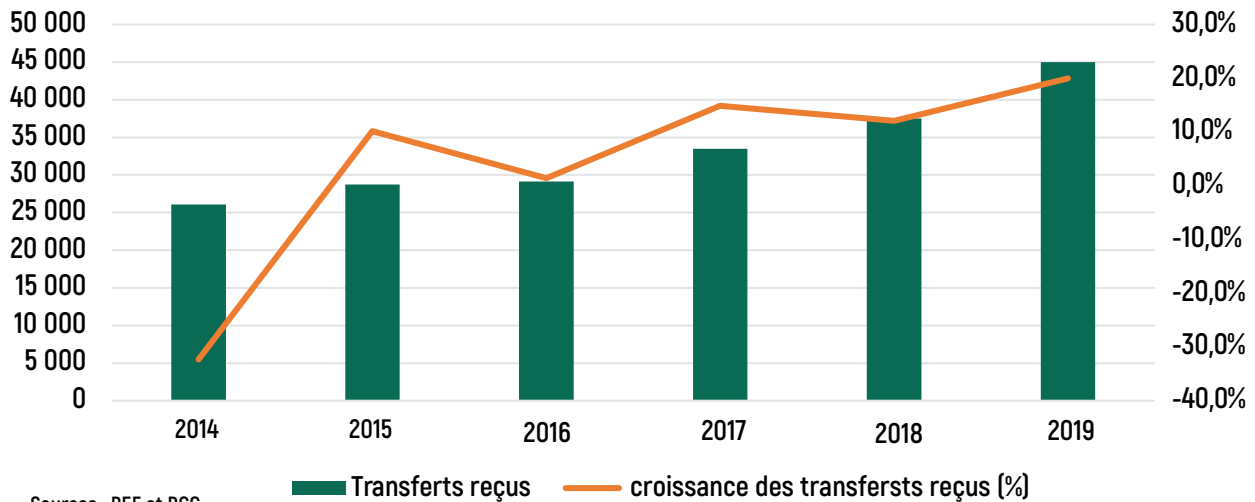
Pour leur part, les sorties de devises ont augmenté de 15,8% sur la période en raison des expéditions accrues au troisième trimestre qui correspond aux vacances des étudiants comoriens à l'étranger.

4.1. Evolution des entrées de devises

4.1.1 Transferts d'argent reçus

Les transferts d'argent reçus via les sociétés spécialisées n'ont cessé de croître au cours de ces dernières années. En 2019, leur volume a augmenté de 14,7% pour s'établir à 43 milliards FC contre 37,5 milliards FC l'an dernier, en liaison avec les transferts d'argent reçus essentiellement de la diaspora comorienne établie en France qui se sont amplifiés à partir du mois de mai après le passage du cyclone Kenneth.

Figure 48 : Evolution en millions, sauf indication

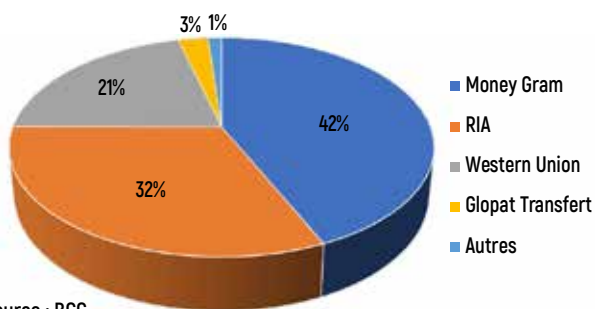


Sources : BEF et BCC

En termes de répartition, Money Gram demeure le principal opérateur sollicité en captant près de 43% de ces mouvements de transferts, suivi de Ria (32%). Western Union, en troisième position avec 21% de part

dans le total, perd petit à petit ses parts de marché au profit des autres alors qu'il était autrefois, le détenteur du monopole dans les opérations de transferts au pays.

Figure 49 : Transferts reçus par opérateurs, en décembre 2019

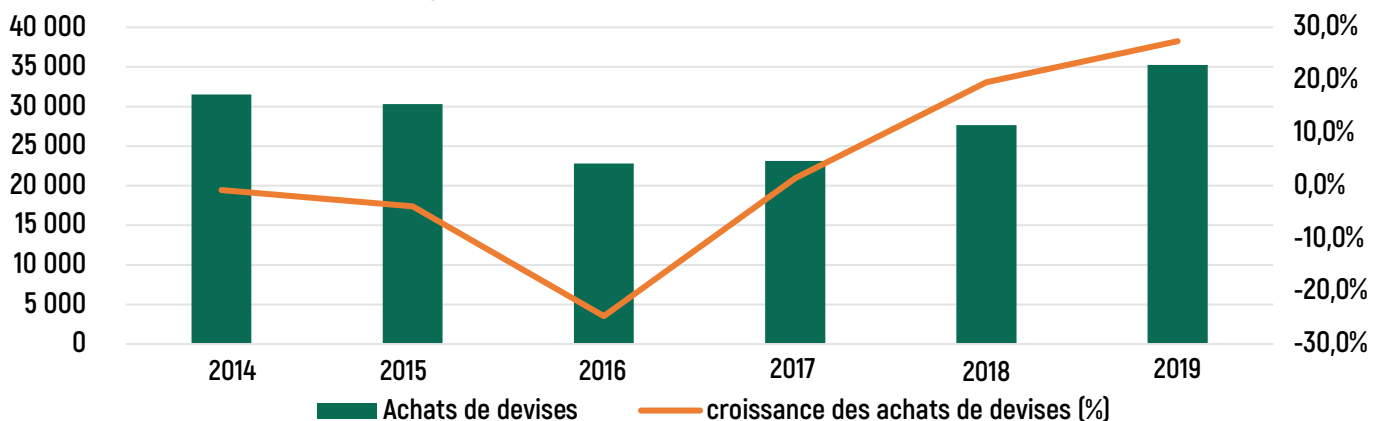


Source : BCC

4.1.2. Achats de devises

L'euro est la principale devise échangée dans le système financier comorien. Au cours de l'année 2019, les achats de devises sont évalués à 35 milliards FC contre 25,2 milliards FC en 2018, soit une hausse de 39%.

Figure 50 : Evolution en millions, sauf indication



Sources : BEF et BCC

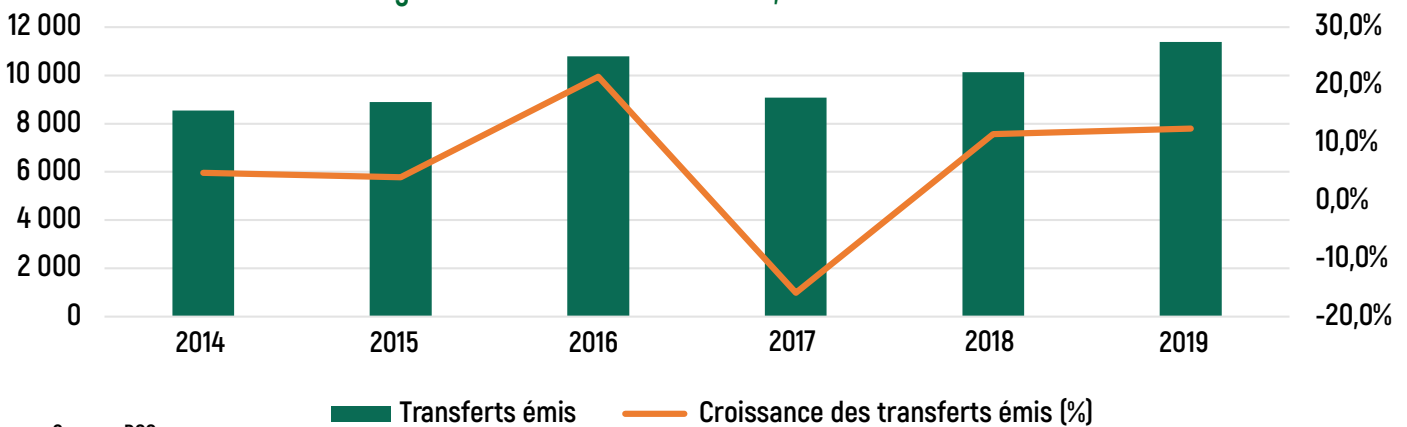
4.2. Evolution des sorties de devises

4.2.1. Transferts d'argent émis

Les transferts émis sont évalués à 10,6 milliards FC en 2019 contre 10,1 milliards FC en 2018, soit une hausse de 5%.

Ces sorties d'argent sont principalement destinées au soutien scolaire des étudiants comoriens à l'étranger.

Figure 51 : Evolution en millions, sauf indication



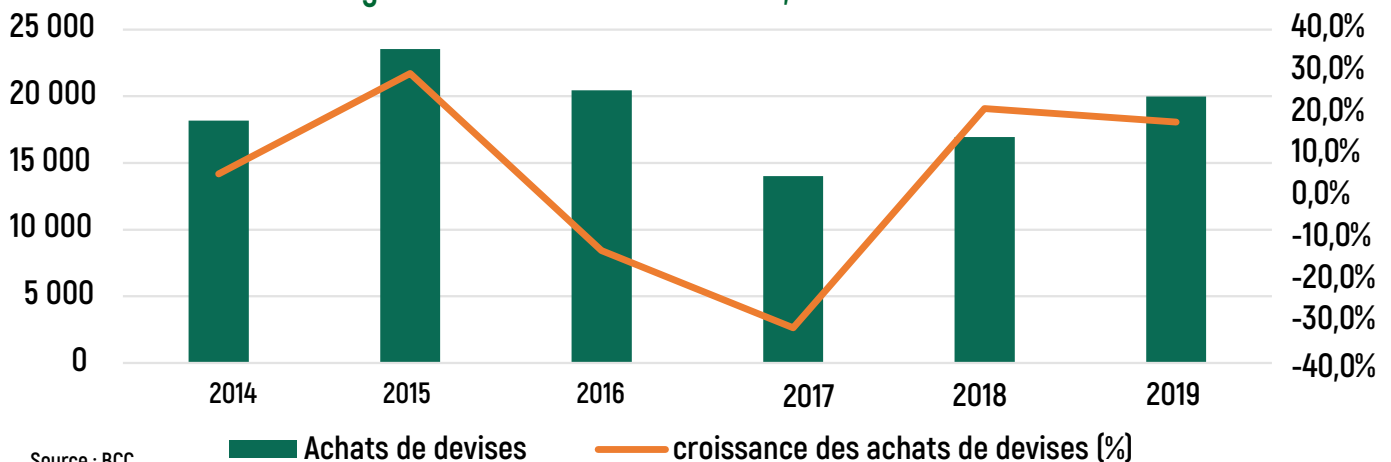
Source : BCC

4.2.2. Ventes de devises

Les ventes de devises ont augmenté de 18,4% pour s'établir à 20 milliards FC contre 16,9 milliards FC en 2018.

Cette évolution est tirée par le paiement des importations.

Figure 52 : Evolution en millions, sauf indication

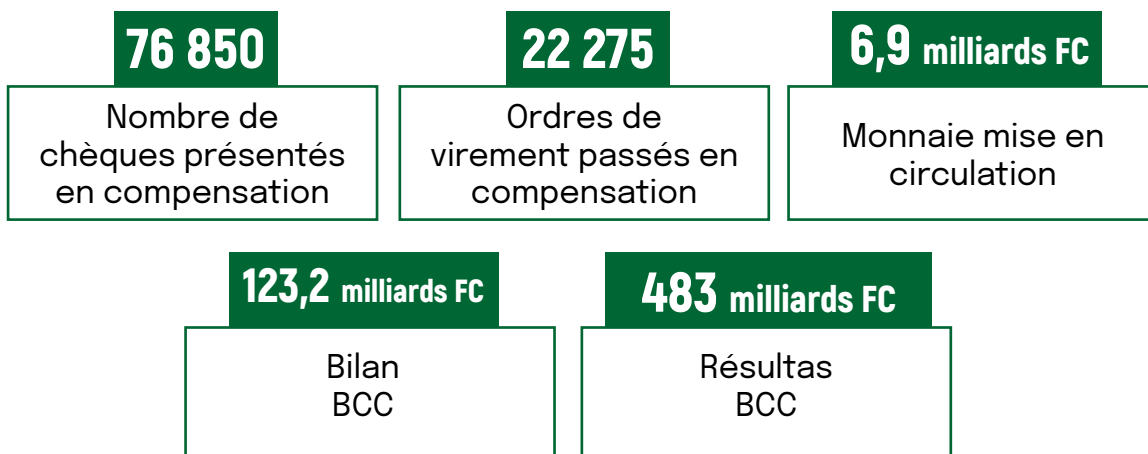
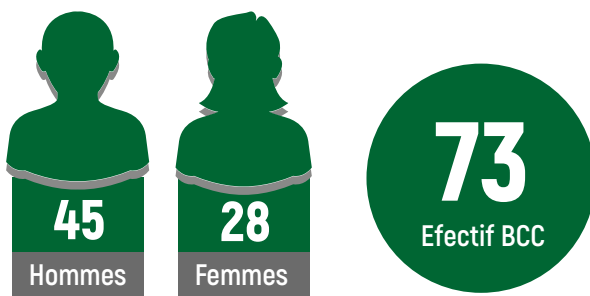


Source : BCC



PARTIE
03

**PRINCIPALES ACTIVITÉS DE LA
BANQUE CENTRALE DES COMORES**



1. Organes de décision et de contrôle

1.1. Conseil d'Administration

Conformément à ses statuts, le CA est investi des pouvoirs les plus étendus pour l'administration des affaires de la Banque.

En 2019, le Conseil s'est réuni quatre fois en sessions ordinaires dont deux en visioconférence.

L'ordre du jour de ces réunions a notamment porté sur la situation économique du pays, la conduite de la politique monétaire, l'évolution du secteur bancaire et la gestion de la Banque.

1.2. Gouvernement de la Banque

Le Gouverneur de la Banque est nommé par décret du Président de la République sur proposition du Ministre chargé des Finances, du Budget et du Secteur bancaire après avis conforme du CA. Il exécute les décisions du CA, assure la gestion de la Banque et gère les avoirs extérieurs.

Dans le cadre de ses missions, le Gouverneur doit notamment veiller au respect de la législation relative à la monnaie et au contrôle des banques.

1.3. Comité d'audit

Le Comité d'Audit est une émanation du CA, il est composé d'un administrateur, de deux censeurs et d'un expert auditeur.

Il a été mis en place depuis le 7 Juin 2007 dans le cadre de l'amélioration du dispositif de contrôle de la Banque. Les missions relatives à cette entité sont définies par les articles 59 et 5 respectivement des statuts et du règlement intérieur de la Banque.

Le Comité d'Audit donne son avis au CA sur le cadre comptable de la Banque. Il contrôle la fiabilité des états financiers certifiés par les commissaires aux comptes, l'exhaustivité de l'information financière et le fonctionnement des organes de contrôle.

A ce titre, il doit notamment vérifier la clarté des informations fournies et porter une appréciation sur la pertinence des méthodes comptables et la qualité du contrôle interne.

Le Comité d'Audit se réunit au moins une fois par an. A cette occasion, il remet un rapport au CA et présente, par la voix de son président, la synthèse de ses travaux et ses recommandations lors des séances du CA.



2. Ressources humaines et renforcement de capacités

La Banque poursuit son développement à travers le renforcement de ses effectifs et la montée en compétences de son personnel.

2.1. Effectif de la Banque

Au 31 décembre 2019, l'effectif de la Banque Centrale des Comores n'a pas évolué ; il reste à 73 agents titulaires. 4 agents dont 3 de cadre II et 1 de cadre I ont été recrutés. A l'inverse, la Banque a enregistré quatre départs au cours de l'année 2019.

■ Tableau 24 : Evolution de l'effectif par catégories

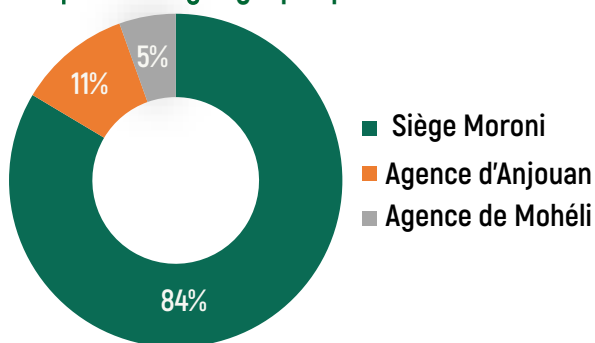
Catégories	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Hors cadre	2	2	2	2	1	1	1
Cadre IV	7	7	7	7	8	8	8
Cadre III	19	19	24	27	30	36	36
Cadre II	27	26	24	26	22	25	25
Cadre I	5	5	4	4	2	3	3
Total	60	59	61	66	63	73	73

Sources : Banque centrale des Comores, DRHF, *Dont 1 en détachement

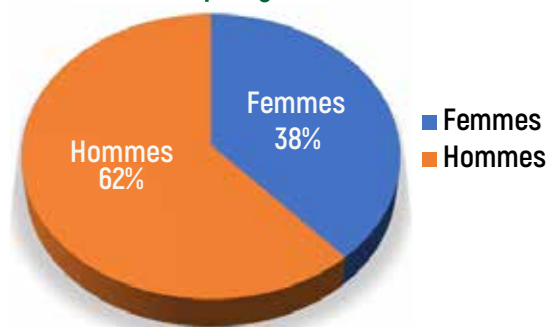
Le personnel de la Banque est composé de 28 femmes (38%) et 45 hommes (62%). cet effectif est reparti comme suit :

Siège-Moroni, 61 agents (84%), Agence de Mutsamudu, 8 agents et Agence de Fomboni, 4 agents.

Répartition géographique

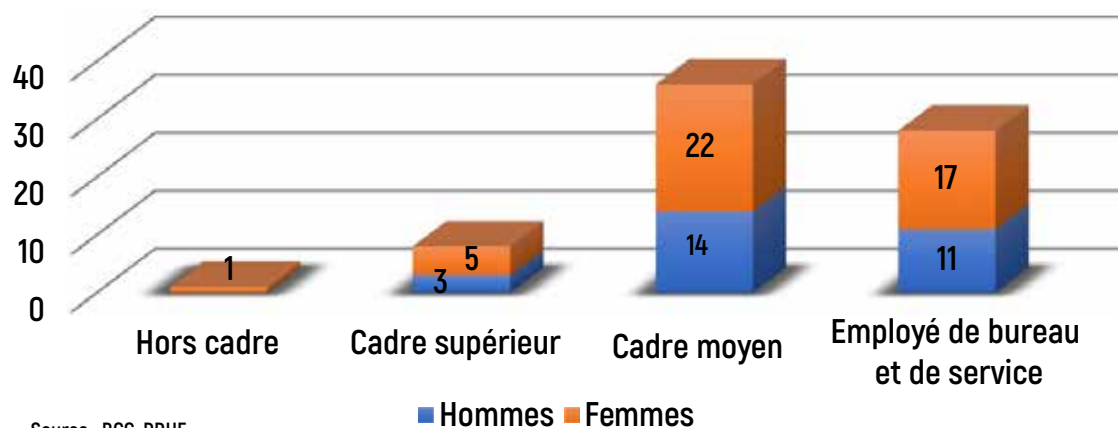


Structure par genre



Par ailleurs, 11% de cet effectif est constitué de cadres supérieurs (5 hommes - 3 Femmes) ; 49,3% de cadres moyens (14 femmes - 22 hommes) et 38,4% d'employés de bureau et de services (11 femmes - 17 hommes).

Figure 53 : Répartition par catégorie et par genre



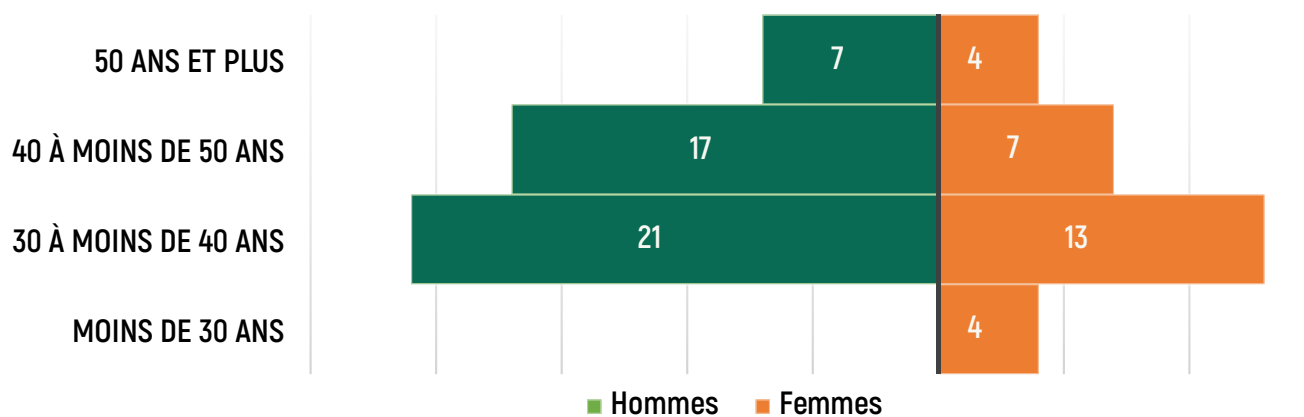
Source : BCC, DRHF

2.1.1. Pyramide des âges

La moyenne d'âge du personnel de la Banque est de 40 ans au 31 décembre 2019. Elle a été abaissée d'une année par rapport au 31 décembre 2018 avec les jeunes recrues. La pyramide des âges du personnel fait

ressortir qu'un agent sur deux a moins de 40 ans. Le personnel âgé entre 40 et moins de 50 ans représente 33% de l'effectif alors que ceux âgés de 50 ans et plus ne représentent que 15%.

Figure 54 : Pyramide des âges du personnel



Source : BCC, DRHF

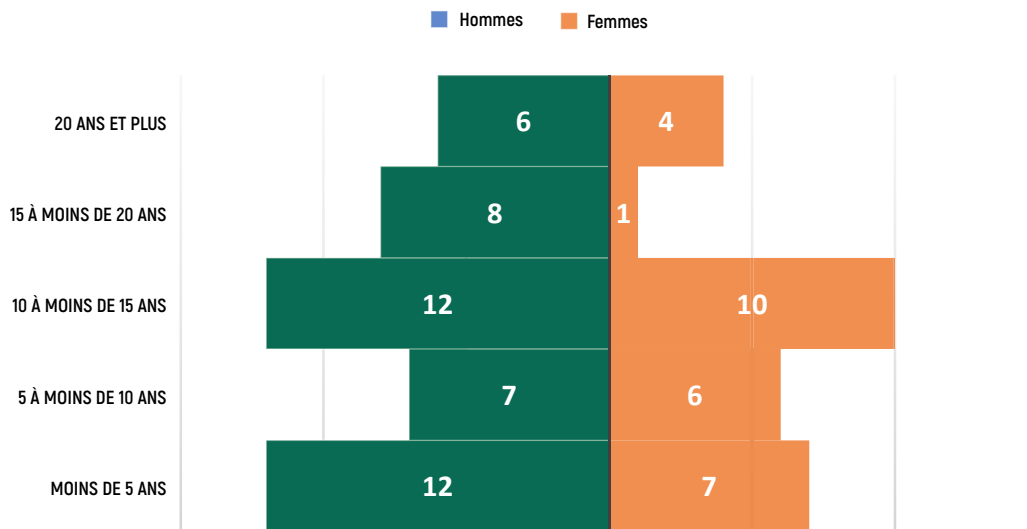


2.1.2. Pyramide des anciennetés

En moyenne, l'ancienneté du personnel de la Banque est de 11 ans au 31 décembre 2019 comme au 31 décembre 2018. Près de quatre personnes sur dix ont moins de 10 ans d'ancienneté à la Banque.

Les personnes qui ont passé entre 10 ans et moins de 20 ans à la Banque représentent 42,5% de l'effectif. En revanche les personnes qui ont 20 ans et plus d'ancienneté ne représente que 13,7% au 31 décembre 2019.

Figure 55 : Pyramide des anciennetés à la Banque



Source : BCC, DRHF

2.2. Formations et renforcement de capacités

En matière de formations et de renforcements de capacités, la BCC a ciblé 2 types d'agents : ses propres agents et ceux des autres institutions.

2.2.1. Renforcement des capacités pour ses propres agents

Dans toutes les directions, la majorité des agents ont bénéficié de formations et/ou de renforcements de capacités au cours de l'année 2019. Ces formations ont porté sur les thématiques suivantes :

- ◆ Comptabilité des banques centrales
- ◆ Passation de marchés
- ◆ Systèmes d'information et sécurité
- ◆ Audit et contrôle interne
- ◆ Statistiques monétaires et analyse macroéconomique
- ◆ Authentification des billets de banque
- ◆ Développement et inclusion financière
- ◆ Langues étrangères
- ◆ Gouvernance des entreprises bancaires et gestion des risques
- ◆ Experts juristes

2.2.2. Renforcement de capacités pour les agents des autres institutions

La BCC a mis en place un programme de renforcement de capacités en cours d'exécution ayant permis à d'autres institutions de bénéficier des formations sur place, à Moroni.

- Séminaire d'authentification des billets en Francs comoriens et en Euros organisé conjointement par la BDF et la BCC (destiné à toutes les institutions financières, mais également l'AGID, la Trésorerie Générale, l'Union des Douanes, la Gendarmerie et la Police Nationale) organisé à la salle de formations de la BCC ;
- Dans le cadre du programme d'appui au financement du secteur productif dont un accord de financement a été signé avec l'AFD, une consultante a été recrutée par la BCC pour une mission d'expertise à Moroni du 25 au 29 novembre 2019 pour

commencer les travaux sur la stratégie de renforcement de capacités des institutions financières.

- Des entretiens ont eu lieu avec toutes les institutions financières y compris les Sanduk Anjouan et Mohéli. Ils ont permis de recenser les besoins de tous les agents des institutions tous cadres confondus mais également les formations déjà effectuées et leurs modalités. Ce premier atelier a été suivi d'un atelier de restitution avec tous les acteurs concernés par ce programme de renforcement de capacités. L'objectif étant de réfléchir aux financements et aux modalités à mettre en place pour atteindre les objectifs communs et particuliers des différents établissements.

Cette mission a permis de mettre en lumière le fait que les besoins des institutions financières sont énormes, divers et réels. Il a été constaté pour la plupart l'absence d'une DRH et encore moins d'un service de formation au sein de certaines institutions financières.



3. Activités du secrétariat général

Le Secrétariat Général est en charge de l'administration générale de la BCC, du suivi budgétaire, des projets et de la gestion des agences d'Anjouan et de Mohéli.

3.1. Administration générale de la Banque

Le Secrétariat est chargé de la gestion des frais de missions et de déplacements des agents, du suivi et du règlement des fournisseurs, de la logistique et le parc automobile, des relations avec les fournisseurs et prestataires de services, de la gestion des projets, de la gestion de la muséographie, de la gestion des archives et de la gestion des immobilisations et du patrimoine.

En 2019, le personnel de la BCC a pris part à 99 rencontres dont 65 missions et séminaires et 34 formations.

3.2. Gestion des projets

En 2019, le secrétariat général a conduit 3 principaux événements : l'organisation du séminaire ABCA qui a eu lieu à Moroni du 11 au 13 juin, la rénovation de la caisse au niveau du siège, et la modernisation du logiciel FIDUCIA.

Du côté de la gestion des projets en collaboration avec les partenaires :

- le projet d'inclusion financière de la Banque mondiale,
- le projet d'appui au Financement du secteur productif avec l'AFD
- le projet relatif à la finance islamique de la BID.

3.3. Gestion du musée et numismatique

En vue de valoriser les signes monétaires et relater l'histoire de la monnaie comorienne, la BCC a créé en 2017 avec le concours de la Banque de France, un musée de la monnaie au siège de Moroni. Dans ce musée, sont exposées des pièces de valeurs comoriennes datant de l'époque du Sultan Said Ali (fin XIXe siècle) ainsi qu'une collection de pièces retraçant les grandes périodes de l'histoire coloniales des Comores jusqu'à l'avènement de la Banque, en 1981.

La création de ce musée a également un objectif pédagogique à savoir :

- L'apprentissage de la population sur le rôle de la monnaie ;
- La sensibilisation sur l'importance de la bancarisation ;
- L'identification des signes monétaires pour prévenir le faux monnayage et ses conséquences.



4. Supervision bancaire

La BCC est chargée, à travers la Direction de la Surveillance des BEF et de la Réglementation (DSBR) de veiller à l'application de la loi 13-003 AU dite loi bancaire et tous les textes réglementaires relatifs à l'exercice de l'activité bancaire et financière. Elle s'assure du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes de paiement.

A cet effet, elle étudie les demandes d'agrément qui lui sont soumises et émet un avis conformément à la loi bancaire et les règlements n° 16, 17 et 18, respectivement agrément des institutions financières, des dirigeants responsables et des commissaires aux comptes.

Pour mener à bien ses missions, la loi lui confère :

- Un pouvoir réglementaire : qu'elle exerce sur la base de règlements, d'instructions ou de notes circulaires en application des lois. La BCC, par ces textes, fixe les règles de gestion auxquelles les établissements financiers doivent se soumettre ;
- Un pouvoir administratif : elle exerce une surveillance et un contrôle aussi bien sur pièce que sur place des banques et établissements financiers ;
- Un pouvoir disciplinaire : lorsqu'au cours d'un contrôle, les inspecteurs relèvent qu'une banque ou un établissement financier de droit privé a enfreint les règles fixées par la réglementation ou la législation bancaire, la BCC a droit de procéder à des sanctions qui peuvent aller jusqu'au retrait de l'agrément.

L'ouverture du secteur bancaire a rendu nécessaire la réorganisation de la DSBR afin de répondre au besoin d'accompagnement des institutions dans le développement de leurs activités, mais également pour renforcer la régulation du secteur.

En effet, parallèlement à l'ouverture à la concurrence et à l'essor du secteur bancaire, les premiers signes marquant la fragilité du système se sont faits sentir. Aux difficultés de gestion, ayant conduit certains établissements à un besoin de redressement s'ajoutent une crise de gouvernance tendant à déstabiliser le fonctionnement des établissements de crédit.

Enfin, il convient de noter que le secteur est confronté à d'autres difficultés relatives à l'environnement juridique qui handicapent fortement l'appétence aux risques des établissements de crédit.

Dans ce contexte, afin de mieux encadrer les institutions financières, le Gouvernement a procédé à une segmentation de la DSBR en trois services à savoir le service du contrôle permanent ou contrôle sur pièces (SCP), le service du contrôle sur site (SCS) et le service des études, réglementation et développement du secteur financier (SERD).

En 2019, la DSBR a fait 4 inspections. Elle a poursuivi sa mission de restructuration des banques à problèmes et a initié la mise en place d'une commission chargée du recouvrement des crédits douteux. Cette commission regroupe la BCC, la Justice et le Ministère des Finances.

5. Contrôle interne de la BCC

Dévolue par la charte du système de contrôle interne de la Banque, la mission principale de la DOCA consiste à mettre en œuvre des mécanismes de contrôle des activités de la Banque.

Ce Système est structuré de manière pyramidale en quatre niveaux d'intervention, dont les deux premiers relèvent du contrôle permanent des activités opérationnelles et les deux suivants du contrôle périodique.

La DOCA est chargée du contrôle permanent de 2ème niveau qu'elle exerce suivant le mode opératoire choisi et la fréquence ou périodicité définie en fonction de la perception du risque sur l'activité ou le service concerné.

En substance, les contrôles de 2ème niveau portent sur le respect des procédures réglementaires dans l'exécution des missions au sein des directions.

Elle est également chargée de l'audit interne (contrôle périodique) au sein de la Banque, suivant le programme annuel arrêté en fonction de l'univers des risques internes, de la

cyclicité des missions précédentes, des observations des organes de contrôle (Comité d'audit, Commissaires aux comptes) et des préoccupations respectives des directions et du Gouvernement de la Banque.

Par ailleurs, la DOCA assure le secrétariat permanent du Service de Renseignements Financiers (SRF) pour le compte de la BCC conformément à la loi 12-008/AU. Elle assure également le suivi du dispositif national en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LBC/FT).

En 2019, la direction avait prévu 2 audits et 29 contrôles permanents hors ses interventions quotidiennes (48) à la caisse, auxquels s'ajoute le suivi des activités LCB/FT et de mise en œuvre des recommandations émises par les partenaires et les différents organes de contrôle.

Ainsi, 27 des 29 contrôles prévus plus les 2 missions d'audit ont été réalisés au cours de l'année 2019, ce qui représente un taux de réalisation de 93,5% par rapport aux objectifs fixés.



La gestion de ces opérations relève de la Direction de la Caisse et des Opérations Bancaires (DCOB).

1. Opérations bancaires

Le service des opérations bancaires a pour mission de réaliser toutes les opérations de transactions et des opérations administratives de la clientèle au niveau national et à l'étranger.

Il veille au contrôle de toutes ces opérations avant leurs traitements et s'assure de leur conformité. Il établit les lettres de confort des établissements à leur demandes et gère les informations relatives aux clients et leurs comptes, tout en répondant aux éventuelles requêtes formulées.

Le service des opérations bancaires assure le positionnement des opérations, le traitement des opérations pour la compensation des valeurs, les opérations internes de la Banque et les opérations internationales à travers le SWIFT Alliance Lite 2.

2. Activités fiduciaires

La BCC est tenue d'assurer et de maintenir une circulation fiduciaire de qualité. Pour cela, elle est amenée à mettre régulièrement en circulation des billets et pièces neufs et à en retirer ceux usés.

L'évolution de la circulation fiduciaire retracée dans le tableau ci-après traduit les besoins exprimés par la clientèle institutionnelle mais également occasionnelle, qui vient effectuer aux guichets de la Banque, des opérations de versement, de prélèvement et d'échanges de valeurs.

■ Tableau 25 : Evolution de la circulation fiduciaire, en millions FC

En millions FC	2017			2018			2019		
	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total	Billets	Pièces	Total
Stock disponible en début de	48 424	1 015	49 440	52 577	1 068	53 645	60 250	1 151	61 401
Emissions réalisées	10 150	53	10 203	13 450	83	13 533	6 838	20	6 858
Retraits de circulation	-5 997		-5 997	-5 777		-5 777	-9 212		-9 212
Stock disponible en fin de	52 577	1 068	53 645	60 250	1 151	61 401	57 876	1 171	59 047

Source : BCC, (DCOB)



2.1. Versements et prélèvements aux guichets

Les mouvements de billets et pièces aux guichets de la Banque se sont élevés à 180,1 milliards FC en 2019 contre 160 milliards FC en 2018, soit un accroissement de 12,6%. Cette évolution s'est observée au niveau des prélèvements qui ont atteint 91,4 milliards FC contre 81,2 milliards FC en 2019. Les versements reçus pour leur part se sont situés à 88,7 milliards FC en 2019 après 78,8 milliards FC un an avant.

- Les prélèvements de billets au cours de la période sous revue se sont élevés à 91,3 milliards FC contre 81,2 milliards FC en 2018, soit une variation annuelle de 12,5%.

- Le nombre de pièces de monnaie a augmenté de 10,9% avec 823 863 unités en 2019 contre 742 613 unités en 2018. En valeur, les prélèvements de pièces se sont élevés à 70,9 millions FC en 2019 contre 67,3 millions FC en 2018, soit une hausse de 6,7%.
- Les versements de billets aux guichets de la Banque sont ressortis à 88,7 milliards FC en 2019 contre 78,8 milliards FC en 2018, soit une progression de 12,6%.
- Les versements de pièces de monnaie aux guichets se sont élevés à 8 millions FC (68 492 unités) contre 6 millions FC (55 306 unités) en 2018, soit une variation de 23,8% en volume et de 33,1% en valeur.

■ Tableau 26 : Evolution de la circulation fiduciaire, en millions FC

	Versements			Prélèvements		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Billets	70 231,8	78 759,4	88 716,5	74 176,0	81 169,4	91 314,8
Pièces	5,9	6,0	6,8	63,3	67,3	70,9
Total	70 237,7	78 765,4	88 723,3	74 239,3	81 236,6	91 385,7

Source : BCC-DCOB

2.2 Emissions des billets et pièces

Après deux années consécutives de hausse, les émissions de billets et pièces ont ralenti en 2019, s'élevant à 6,9 milliards FC contre

13,5 milliards FC en 2018. Cette contraction s'explique par la forte émission en fin d'année précédente (+3,8 milliards FC) associée à une forte récupération tri.

■ Tableau 27 : Evolution de la mise en circulation des billets et pièces, en millions FC

	2017	2018	2019
Billets	10 150,0	13 450,0	6 837,5
Pièces	52,8	83,4	19,8
Total	10 202,8	13 533,4	6 857,3

Source : BCC-DCOB

2.3 Activité de tri

Les billets versés aux guichets de la Banque sont triés en deux catégories: les billets « valides » qui peuvent être remis en circulation et les billets « annulés » qui font l'objet d'un retrait de circulation puis de destruction.

Le traitement des billets a permis de récupérer 12,1 millions de billets (représentant 79 milliards FC) en 2019 contre 11,9

millions de billets en 2018 (soit 76 milliards FC), disponibles pour une remise en circulation immédiate.

Il est relevé une légère dégradation des taux de récupération sur l'ensemble des coupures, en liaison avec le niveau contenu des émissions effectuées en 2019.

■ Tableau 28 : Evolution des taux de récupération des billets par type de coupure

Coupures (en FC)	2018			2019		
	Tri	Billets valides	Taux de %	Tri	Billets	Taux de %
10 000 FC	5 185 700	5 020 200	96,81%	5 727 000	5 401 000	94,31%
5000FC	4 896 800	4 605 200	94,05%	4 961 000	4 448 000	89,66%
2000FC	1 183 000	780 000	65,93%	1 357 000	809 000	59,62%
1000FC	1 812 000	885 000	48,84%	1 920 000	849 000	44,22%
500 FC	1 485 000	569 000	38,32%	1 702 000	588 000	34,55%
TOTAL	14 562 500	10 336 600		15 667 000	12 095 000	

Source : BCC, (DCOB)

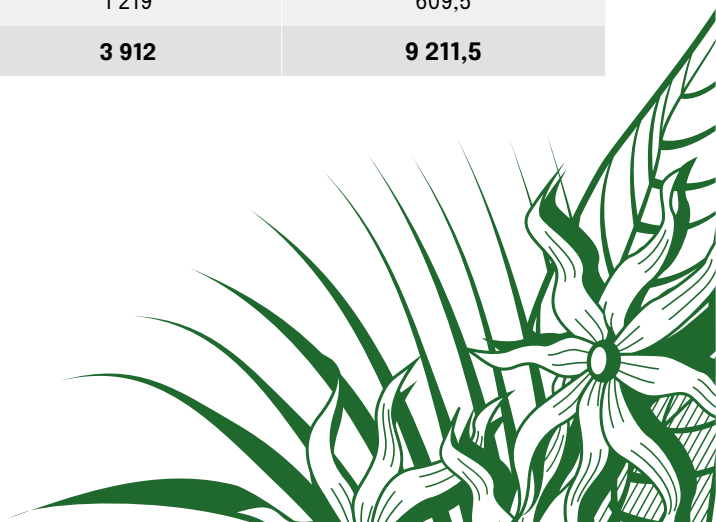
Comme les années précédentes, l'activité de tri a occasionné un retrait de la circulation

plus conséquent et qui s'est répercuté également sur les destructions.

■ Tableau 29 : Evolution des retraits de circulation

Coupures	2018		2019	
	Nombre de paquets	Montant, en millions FC	Nombre de paquets	Montant, en millions FC
10 000 FC	176	1 760	344	3 440
5000FC	333	1 665	543	2 715
2000FC	418	836	641	1 282
1000FC	999	999	1 165	1 165
500 FC	1 034	517	1 219	609,5
TOTAL	2 960	5 777	3 912	9 211,5

Source : BCC, (DCOB)



Les billets annulés font l'objet d'un retrait de circulation, puis sont détruits par voie d'incinération. La destruction des billets prend

également en compte les paquets de billets en provenance des agences qui ne peuvent être détruits qu'au siège.

■ Tableau 30 : Evolution des destructions des Billets

Coupures	2018		2019	
	Nombre de paquets	Montant, en millions FC	Nombre de paquets	Montant, en millions FC
10 000 FC	220	2 200	262	2 620
5000FC	376	1 880	424	2 120
2000FC	474	948	462	924
1000FC	1 041	1 041	1 028	1 028
500 FC	1 045	522,5	1 060	530
TOTAL	3 156	6 591,5	3 236	7 222

Source : BCC, (DCOB)



Centrale des risques et des incidents de paiements

La CDRIP est un dispositif de centralisation et de diffusion des informations concernant les emprunteurs, les crédits bancaires et les incidents de paiement sur les chèques. Elle est constituée de :

- une « centrale des risques » répertoriant les informations sur les crédits bancaires, l'évolution de leur encours et les impayés associés à ces engagements ;
- une « centrale des incidents de paiement » gérant les interdictions bancaires et répertoriant les infractions liées à l'utilisation des moyens de paiement tels que les chèques. Depuis le lancement de la CDRIP, les établissements de crédit procèdent régulièrement à sa mise à jour et consultent les informations sur le crédit d'une personne physique ou morale.

Huit établissements financiers participent à l'alimentation de la centrale (BIC, BDC, SNPSF, BFC, Exim-Bank, U-Meck et Sanduk Anjouan).

1. Centrale des risques

Elle met à disposition l'état mensuel mis à jour des crédits de ses emprunteurs par rapport à l'ensemble du système bancaire. Les retours personnalisés peuvent être utilisés à des fins d'analyse au niveau de chaque établissement.

Le nombre de crédit enregistrés dans la CDRIP pour l'année 2019 est de 32 238 pour un montant total de 43,9 milliards FC contre 32 991 pour un montant total de 49 milliards FC en 2018. Le taux d'enregistrement est en recul de 11% passant de 62% en 2018 à 51% en 2019.

2. Centrales des incidents de paiement

Elle recense les incidents enregistrés résultant de l'utilisation, par toute personne physique ou morale, des moyens de paiement. En 2019, le système a enregistré 218 incidents dont 95% relèvent d'une insuffisance de provisions.

Cet enregistrement est immédiatement disponible après sa mise en ligne par l'établissement déclarant. Au quatrième impayé, l'emprunteur devient interdit bancaire pendant une période de cinq ans.

■ Tableau 31 : Evolution des chèques impayés (de 2014 à 2019)

	Nombre d'incidents	Montant
2014	22	1 666 715
2015	483	513 840 769
2016	414	274 277 738
2017	299	181 343 616
2018	146	63 082 332
2019	218	122 043 812

Source : BCC

Systeme de paiement

1. Contexte

Le paysage financier connaît une mutation avec le lancement de nouveaux produits dans le secteur bancaire parallèlement à l'évolution des nouvelles technologies d'Information et de Communication (NTIC).

En effet, conformément à sa mission de veiller au bon fonctionnement et à la sécurité des systèmes de paiement et de règlement, la BCC vise à mettre en place un système national de paiement moderne,

afin de répondre efficacement aux besoins du pays. Dans ce chantier, la Banque envisage également la mise en place d'un système de télé-compensation, un système qui reste largement efficace, comparé aux opérations traitées par compensation manuelle, notamment avec l'automatisation des transactions interbancaires et le développement de l'interopérabilité des paiements numériques (ATS + et le switch monétique) qui permet de raccourcir les délais de traitement des opérations interbancaires.



2. Chambre de compensation

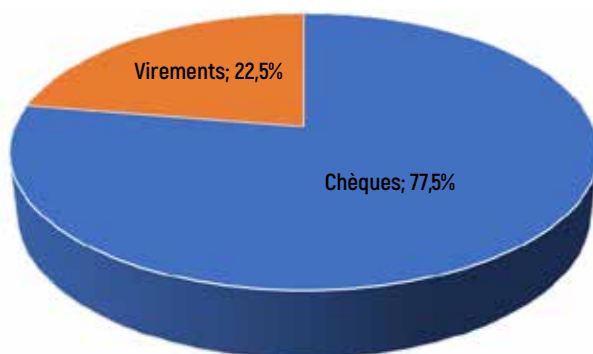
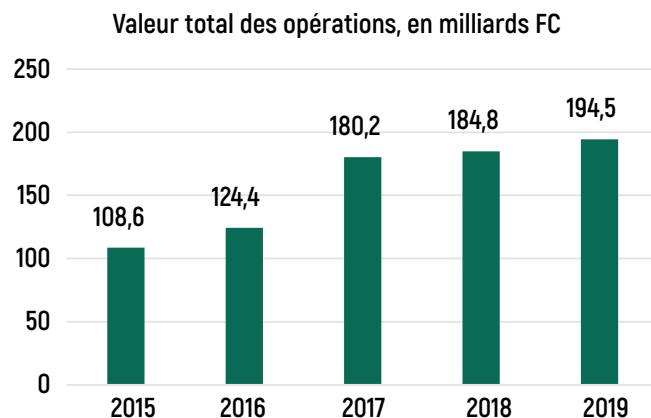
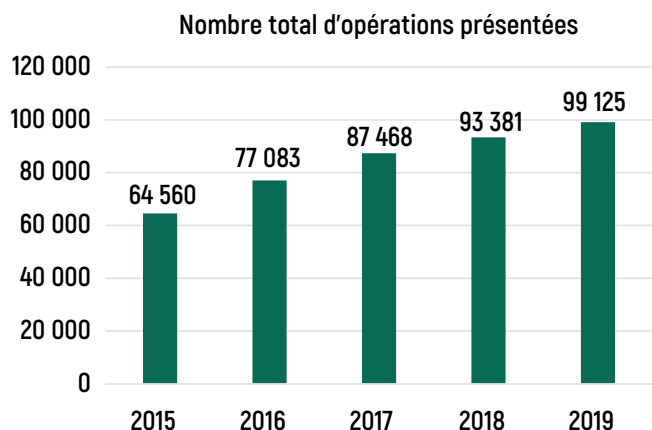
A ce jour, le système de paiement de masse aux Comores n'est composé que de la compensation manuelle et ne prend en compte que les échanges interbancaires. Les moyens de paiement traités au niveau du système de compensation sont les chèques et les virements.

En effet, la BCC s'est dotée depuis 2006 d'un système de compensation des ordres de paiements, en vue de réduire les risques dans le cadre des transactions financières.

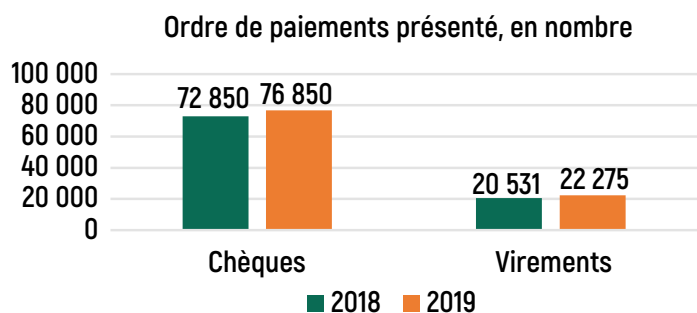
Il s'agit d'un système interbancaire d'échange d'ordre de paiement sous format papiers pour lesquels les participants sont convenus de se régler par compensation dans les livres de la Banque. De ce fait, seules les institutions ayant signé la convention de compensation y participent. La BCC est gestionnaire de la Chambre de Compensation, en assurant la surveillance générale et le bon ordre des échanges.

En 2019, le nombre d'opérations traitées en compensation a poursuivi sa progression à un rythme plus ou moins égal à celui de 2018. Il s'est établi à 99 125 en 2019 contre 93 381 en 2018, soit une hausse de 6,2%. En valeur, ces opérations ont augmenté de 5,2% en 2019, pour s'établir à 194,5 milliards

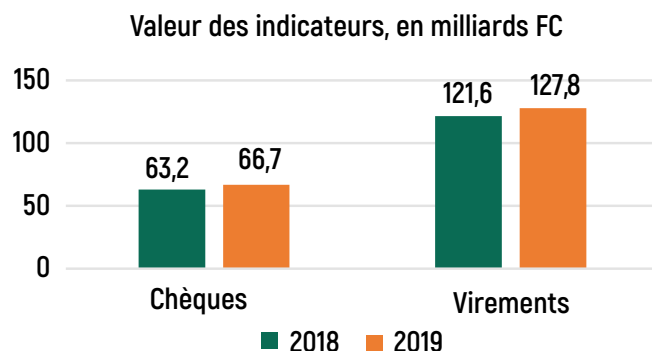
FC contre 184,8 milliards FC en 2018. Par ailleurs, le chèque demeure l'instrument le plus utilisé en compensation, avec une part de 77,5% dans le nombre total des opérations traitées en 2019.



Source : BCC

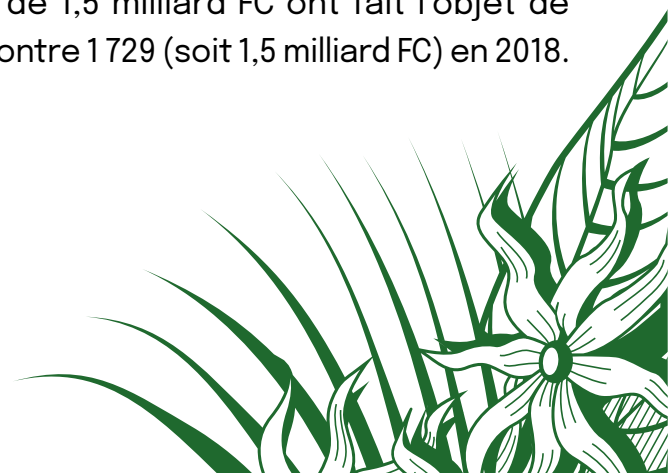


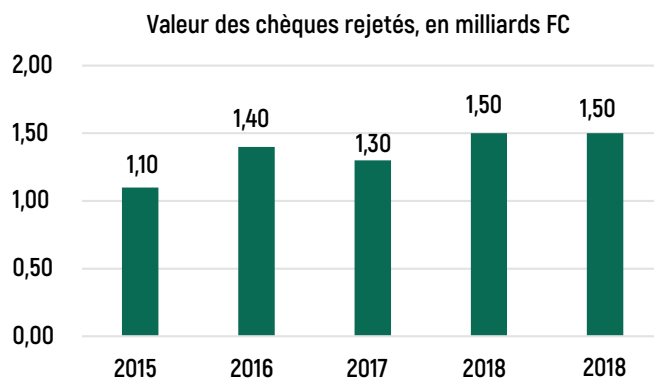
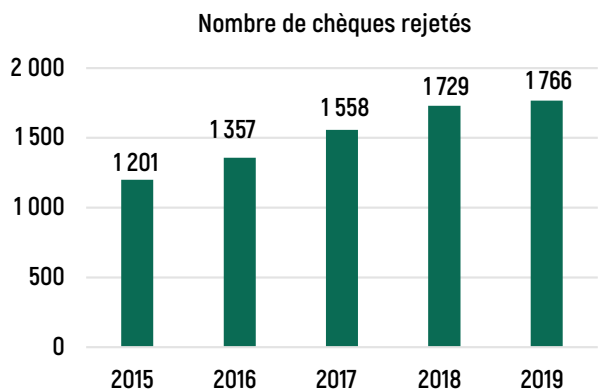
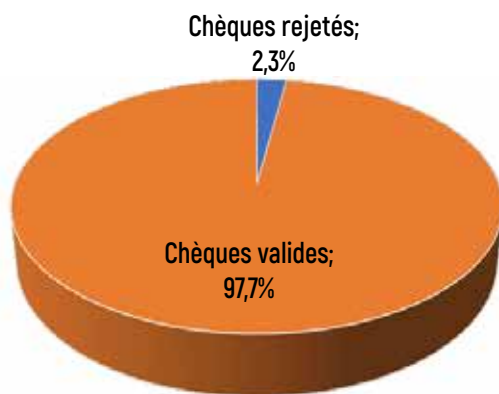
Source : BCC



Par ailleurs, parmi les chèques présentés tout au long de l'année 2019, 1 766 (soit 2,3% du total des chèques) représentant une

valeur de 1,5 milliard FC ont fait l'objet de rejet contre 1 729 (soit 1,5 milliard FC) en 2018.

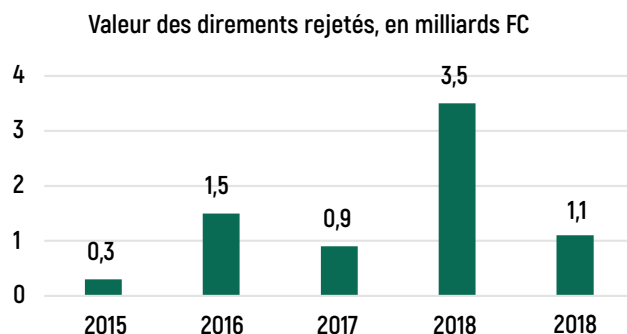
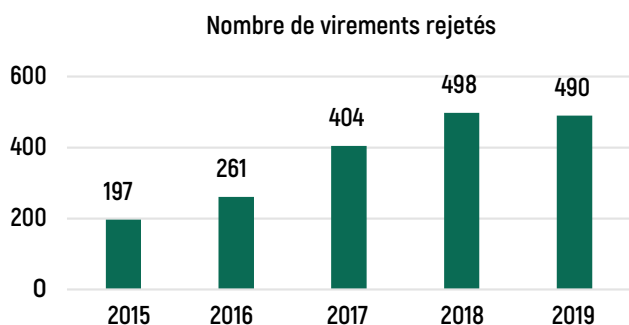
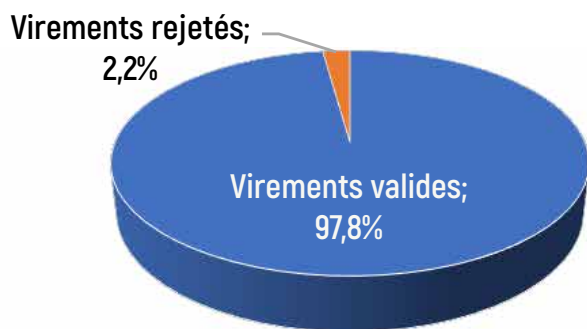




Source : BCC

Pour ce qui est des virements, 490 (soit 2,2% du total présenté) ont été rejetés contre 498 en 2018. En valeur, ces rejets ont baissé de 68,6%, passant de 3,5 milliards FC à 1,1 milliard FC sur la période, en raison du bon traite-

ment à la source, notamment la vérification des informations de l'ordre de virement sur le demandeur ainsi que le bénéficiaire.



Source : BCC

Rapport financier de la Banque

La Direction Financière est en charge de la comptabilité générale de la BCC.

Elle a un rôle essentiellement dédié à la surveillance des opérations comptables et à la gestion du système d'information comptable, les pièces comptables saisies dans les différentes unités de la Banque.

Elle s'assure entre autres de l'enregistrement comptable de toutes les opérations, du rapprochement bancaire et de l'élaboration des états financiers.

Elle assure également le contrôle de gestion de la Banque et des avoirs de réserve. Elle assure, en outre, le suivi des comptes de l'Etat et du niveau d'endettement de celui-ci auprès de la Banque (avances statutaires) et auprès du FMI.

1. Bilan de la Banque

Le total du bilan s'élève à 123,1 milliards FC au 31 décembre 2019 contre 115,5 milliards FC un an auparavant, soit une progression de 6,6%. Cette évolution est due à la hausse des disponibilités en devises et des créances à l'Etat pour l'actif d'une part, de la circulation fiduciaire et des engagements auprès du FMI pour le passif d'autre part.

1.1. Evolution de l'actif du bilan

Le total des avoirs extérieurs de la BCC a progressé de 1,3% entre 2018 et 2019 passant de 85,5 milliards FC à 86,7 milliards FC en liaison avec l'évolution contrastée de ses composantes.

Les comptes de dépôt en or et en DTS ont augmenté de 61% par rapport à fin 2018. Pour l'or, cette hausse est due au résultat de la réévaluation en fin d'exercice 2019, le stock restant inchangé. Pour les DTS, cette progression fait suite au tirage des prêts FMI du mois de juillet et août 2019 et à la hausse des taux de change du DTS contre le Franc comorien.

Les encaisses en Euro sont en baisse de 16% du fait des expéditions vers l'IEDOM Réunion en vue d'alimenter le compte de dépôts en devises de la Banque. Les encaisses en Dollar qui étaient tous vendues en 2018, ont constitué au 31 décembre 2019 un solde d'environ 82,8 millions FC.

Les placements et les avoirs en devises sont en baisse de 0,6% sur la période.

Une grande partie de ces placements est déposée sur le compte d'opérations au Trésor français qui accuse une baisse du solde de 0,6% entre 2018 et 2019. Par ailleurs, le solde moyen journalier est également en baisse entre les deux années suite aux mouvements ordinaires du compte (73,1 milliards FC en 2018 contre 72,2 milliards FC en 2019).

Le compte de dépôt en DTS au FMI est passé de 3,5 milliards FC au 31 décembre 2018 à 5,8 milliards FC au 31 décembre 2019, soit une progression de 64,6%. Celle-ci fait suite au tirage des prêts FMI des mois de juillet et août 2019 et à la hausse des taux de change du DTS contre le Franc comorien.

Les titres de participation constitués essentiellement par les quotes-parts au FMI sont en hausse de 1,8%. Elles représentent 10,8 milliards FC (soit 17,8 millions DTS) au 31 décembre 2019.

Les créances à l'Etat ont augmenté de 42,6% (15,2 milliards FC en 2018 contre 21,7 milliards FC en 2019), en liaison avec l'octroi de nouveaux prêts (IFR pour un montant de 3,6 milliards FC et FCR pour une valeur de 1,8 milliard FC). En outre, les avances statutaires ont également augmenté passant de 6,9 milliards FC à 9,5 milliards FC sur la période, suite au tirage de 2,6 milliards FC fait au mois de mai 2019.

Les actifs immobilisés nets sont en baisse de 6,8% entre 2018 et 2019. Cette évolution est la résultante de l'amortissement totale de certains mobiliers durant la période, mais surtout à la diminution du matériel d'émission.

Par contre, les immobilisations non encore mis en exploitation sont en hausse, due au projet de modernisation de la caisse au siège et au changement des traitements du matériel fiduciaire.

■ Tableau 32 : Bilan (en millions de FC)

	2019	2018	Ecart
ACTIFS			
Avoirs en or	387	319	+68
Avoirs en devises	80 487	81 688	-1201
Relations avec le FMI	16 627	14 160	-2467
Créances sur les banques	9	8	+1
Créances sur le Trésor	21 658	15 188	-6470
Autres créances	895	861	+34
Comptes de régularisation et divers actif	188	172	+16
VALEURS IMMOBILISEES			
Immobilisations corporelles	2 889	3 113	-224
Immobilisations incorporelles	14	3	+11
TOTAL DES ACTIFS	123 154	115 511	+7643
PASSIFS			
Billets et pièces en circulation	42 081	38 854	+3227
Engagements en devises	116	133	-17
Relations avec le FMI	22 567	18 520	+4047
Comptes des banques résidentes	34 735	34 506	+229
Comptes du Trésor et des entreprises publiques	6 759	7 338	-579
Comptes des entreprises publiques	-	-	0
Autres dépôts	50	42	+8
Comptes de régularisation et divers passif	971	736	+235
Provisions pour charges	902	771	+131
TOTAL DES PASSIFS	108 181	100 901	+7280
Capitaux propres	14 973	14 129	+361
Résultat de l'exercice	483	481	+2
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	14 973	14 611	+362
TOTAL DES PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES	123 154	115 511	+7643

Source : BCC

1.2. Evolution du passif du bilan

Le volume des billets et pièces en circulation a augmenté de 8,3% en passant de 38,9 milliards FC au 31 décembre 2018 à 42,1 milliards FC au 31 décembre 2019. L'utilisation du cash continue de prédominer dans l'économie. Les engagements à vue sont en baisse de près de 1% passant de 42,4 milliards FC à fin décembre 2018 à 41,9 milliards FC à fin décembre 2019.

Les dépôts des banques résidentes restent stables (+0,7%) et s'élèvent à 34,7 milliards FC au 31 décembre 2019. Ceux des banques et institutions financières internationales ont baissé de 12,3% passant de 0,5 milliard FC à 0,4 milliard FC au 31 décembre 2019. En outre, les dépôts de l'administration publique ont augmenté de 35% pour s'établir à 6,7 milliards FC en 2019 contre 4,9 milliards FC un an avant.

Ceci reste en liaison avec le déblocage des prêts FMI, mais aussi les aides budgétaires suite au passage du cyclone Kenneth. Par contre, les dépôts des entreprises publiques ont chuté de 95,8% en un an, passant de 2,4 milliards FC à 101 millions FC au 31 décembre 2019. En effet, les principales entreprises déposent la majeure partie de leurs liquidités dans les banques commerciales.

Les engagements extérieurs (relation avec le FMI) sont en hausse de 22,5% résultant de l'appréciation du DTS et également des nouveaux prêts débloqués en juillet et août 2019.

Les comptes de régularisation ont progressé de 32,3% passant de 727 millions FC à fin 2018 à 961,9 millions FC à fin 2019. Ils sont constitués essentiellement des transferts reçus et des chèques en cours d'affecta-

tion. La majorité de ces opérations ont été dénouée à l'ouverture de l'exercice 2020.

Les provisions pour charges sont passées de 771 millions FC à fin 2018 à 902 millions FC à fin 2019, soit une progression de près de 17% en un an.

Les capitaux propres ont progressé de 2,6% entre 2018 et 2019. Cette hausse provient de l'affectation des 50% du résultat 2018 aux réserves légales.

2. Compte de résultat

Après une hausse de 20% en 2018, le résultat de l'exercice 2019 a légèrement augmenté de 0,4% par rapport à l'année précédente. Il s'élève à 483 millions FC à fin 2019 contre 481 millions FC une année avant.

Le résultat des opérations sur les avoirs extérieurs s'est élevé à 1,9 milliard FC contre 1,8 milliard FC en 2018 (+5%). Malgré une baisse de 1,3% sur les intérêts perçus sur le compte d'opérations (1 805 millions FC en 2019 contre 1 829 millions FC en 2018), les produits de placements (DTS et dollar) ont généré 171,8 millions FC en 2019 contre 46,8 millions FC en 2018.



■ Tableau 33 : Compte de résultats (en millions de FC)

	2019	2018	Ecart
Résultat sur avoirs extérieurs	-1 923	-1 832	-91
Résultat sur opération avec la clientèle	-359	-288	-71
Frais généraux	1 510	1 332	178
Autres produits d'exploitation financiers	-18	-18	0
Autres charges d'exploitation financières	3	2	1
Dotations aux amortissements et aux provisions	405	438	-33
Reprises sur provisions	-72	-71	-1
Résultat exceptionnel	-28	-44	16
Résultat de l'exercice	-483	-481	-2

Source : BCC



RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux membres du Conseil d'Administration
de la Banque Centrale des Comores

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels ci-joints de la Banque Centrale des Comores, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2019, le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de 483 millions FC donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Banque Centrale des Comores au 31 Décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément au Référentiel Comptable propre à cette Banque.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque Centrale des Comores conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Référentiel Comptable propre à la banque, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la banque.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

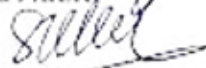
Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Aucune information particulière concernant les autres obligations légales et réglementaires n'a été signalée.

Antananarivo, le 11 Septembre 2020

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit,



Audit.Tax.Advisory

Denis RATSIMANDRESY
Partner

ANNEXES

Annexe I : Indicateurs macro-économiques des Comores en millions FC, sauf autre indication

	2015	2016	2017	2018	2019
PIB au prix du marché	428 346	450 159	469 217	491 072	514 989
Taux de croissance réel du PIB	1,0%	3,3%	3,8%	3,8%	2,0%
Taux d'inflation	1,3%	1,8%	1,0%	1,7%	3,7%
Masse Monétaire	113 759	125 447	127 710	138 528	146 711
Croissance de la masse monétaire	17,1%	10,3%	1,8%	8,5%	5,9%
Epargne brute (Quasi-Monnaie)	37 380	41 180	41 776	41 777	48 611
Epargne brute / PIB	8,7%	9,1%	8,9%	8,5%	9,4%
Crédit Intérieur	64 417	85 399	85 472	89 711	99 223
Crédit Intérieur / PIB	15,0%	19,0%	18,2%	18,3%	19,3%
Crédits à l'économie	68 680	75 158	79 526	80 175	82 155
Crédits à l'économie / PIB	16,0%	16,7%	16,9%	16,3%	16,0%
Créances nettes à l'Etat par le système bancaire	-4 264	10 241	5 946	9 535	17 068
Créances nettes à l'Etat / Crédit Intérieur	-6,6%	12,0%	7,0%	10,6%	17,2%
Avoirs Extérieurs Nets	79 363	69 048	77 716	80 970	82 656
Réserves de change (en mois d'importation de biens et de services)	9,2	8,0	8,5	7,6	7,2
Fourchette des taux d'intérêt des crédits en %	7 - 14	7 - 14	7 - 14	8 - 14	7-14
Taux d'intérêt minimum sur les dépôts en %	1,75	1,75	1,75	2,75	1,75
Taux d'escompte en %	1,39	1,18	1,15	1,14	1,11
Exportations de biens et services (BDP)	43 010	48 046	55 907	62 282	62 546
Importations de biens et services (BDP)	118 517	119 112	133 035	148 206	154 626
Achats de devises par le système bancaire	30 303	22 813	23 136	25 245	35 255
Ventes de devises par le système bancaire	23 534	20 458	14 002	16 881	19 972
Transferts d'argent reçu des sociétés spécialisées	28 717	29 121	33 458	37 507	45 000
Transferts d'argent émis des sociétés spécialisées	8 890	10 795	9 081	10 129	11 393
Déficit/excédent du compte courant	-1 099	-19 576	-10 004	-14 026	-16 437
Déficit/excédent du compte courant en % du PIB	-0,3%	-4,3%	-2,1%	-2,9%	-3,2%
Recettes de l'Etat	82 475	63 841	109 188	92 781	71 639
Recettes de l'Etat / PIB	19,3%	14,2%	23,3%	18,9%	13,9%
Recettes intérieures	43 089	39 558	56 605	57 282	47 689
Recettes intérieures / PIB	10,1%	8,8%	12,1%	11,7%	9,3%
Dépenses de l'Etat	71 087	83 651	111 739	94 811	76 049
Dépenses de l'Etat / PIB	16,6%	18,6%	23,8%	19,3%	14,8%
Dépenses courantes de l'Etat	45 220	49 588	70 184	70 233	50 448
Dépenses courantes de l'Etat / PIB	10,6%	11,0%	15,0%	14,3%	9,8%
Déficit / Excédent de l'Etat (SBB)	-7 554	-19 945	-10 958	-3 092	-9 410
Déficit / Excédent global de l'Etat en % du PIB	-1,8%	-4,4%	-2,3%	-0,6%	-1,8%
Solde Primaire	-3 548	-13 692	-8 961	-2 623	-8 941
Solde Primaire en % du PIB	-0,8%	-3,0%	-1,9%	-0,5%	-1,7%
Taux d'endettement public	16,6%	18,0%	18,2%	18,6%	19,3%

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS et Banque de France

Annexe II : Evolutions mensuelles du franc comorien par rapport à quelques devises en 2019

Devises	Dollar E.U	Yen Japonais	£. Sterling	Franc suisse	Dollar Canadien	Rand Sud Africain	Yuan (Chine)	D.T.S.
Moyenne 2018	416,79	3,77	556,08	426,11	321,60	31,58	62,89	587,67
Janvier	430,94	3,96	555,36	435,50	323,76	31,11	63,48	600,72
Février	433,40	3,93	563,80	432,78	328,10	31,37	64,32	603,19
Mars	435,28	3,91	573,24	434,57	325,72	30,28	64,85	605,65
Avril	437,73	3,92	570,69	434,42	327,16	30,96	65,17	607,25
Mai	439,86	4,00	564,41	435,24	326,72	30,49	64,12	607,60
Juin	435,64	4,03	552,10	440,56	327,74	29,87	63,13	603,54
Juillet	438,78	4,05	546,95	444,32	335,01	31,28	63,79	624,79
Août	442,18	4,16	537,39	451,68	333,14	29,18	62,61	607,04
Septembre	447,19	4,16	552,24	451,23	337,49	30,15	62,81	611,78
Octobre	444,85	4,11	562,55	429,43	337,28	42,21	62,84	610,79
Novembre	445,19	4,09	562,28	448,16	336,27	30,10	63,42	612,11
Décembre	442,81	4,06	580,15	450,49	336,17	30,71	63,12	610,56
Moyenne 2019	439,49	4,03	560,10	440,70	331,21	31,48	63,64	608,75
Parité fixe de l'Euro par rapport au Franc CFA et au Franc comorien :								
1 Euro = 655,957 F CFA								
1 Euro = 491,96775 FC								

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS et Banque de France

Annexe III : Tableau des opérations financières de l'Etat

en millions de Francs comoriens FC	2015	2016	2017	2018	2019*
Recettes et dons	82 475	63 841	109 188	92 781	71 639
Recettes budgétaires	43 089	39 558	56 605	57 282	47 689
dont : recettes fiscales	28 942	35 364	47 291	42 336	36 900
recettes non fiscales	14 147	4 194	9 314	14 946	10 789
Dons	39 386	24 283	52 583	35 499	23 950
Aides budgétaire	23 464	135	8 407	1 061	5 000
Financement de projet (y compris assist tech)	15 922	24 148	44 176	34 438	18 950
Dépenses et prêts nets	71 087	83 651	111 739	94 811	76 049
Dépenses totales	67 185	77 536	110 239	94 811	76 049
Dépenses courantes	45 220	49 588	70 184	70 233	50 448
dont : traitements et salaires	23 713	24 640	25 812	26 686	26 786
Biens et services	12 099	13 079	16 440	13 873	12 000
Transferts	6 896	8 080	10 874	9 878	7 354
Intérêts	104	138	497	469	469
Autres dépenses courantes	2 408	3 651	16 561	19 326	3 839
Dépenses en capital	21 965	27 948	40 055	24 578	25 601
Sur ressources intérieures	3 929	7 451	12 440	9 467	10 490
Sur ressources extérieures	18 036	20 497	27 615	15 111	15 111
Prêts nets	3 902	6 115	1 500	0	0
Solde primaire	- 3 548	- 13 692	- 8 961	- 2 623	- 8 941
Solde budgétaire de base	- 7 554	- 19 945	- 10 958	- 3 092	- 9 410
Solde Global (hors dons)	- 27 998	- 44 093	- 55 134	- 37 530	- 28 360
Solde Global (dons inclus)	11 388	- 19 810	- 2 551	- 2 031	- 4 410

Source : Ministère des Finances, CREF

Annexe IV : Critères de convergence en pourcentage, sauf indication

ZONE FRANC				
Critères de 1er rang	2016	2017	2018	2019
Solde Budgétaire de Base (en % PIB) ≥ 0	-4,4	-2,3	-0,6	-1,8
Taux d'inflation annuel moyen $< 3\%$	1,8	1	1,7	3,7
Encours dette publique (en % PIB) $\leq 70\%$	18,0	18,2	18,6	19,3
Critères de 2nd rang	2016	2017	2018	2019
Couverture monétaire	55	60,9	58,5	56,3
Masse salariale (en % recettes fiscales) $\leq 35\%$	70	55	63	72,6
Taux de pression fiscale $\geq 20\%$	7,9	10,1	8,6	7,2
Déficit du compte courant (en % PIB)	-4,3	-2,1	-2,9	-3,2
COMESA				
Critères de 1er rang	2016	2017	2018	2019
Inflation (taux annuel -%) $< 5\%$	1,8	1	1,7	3,7
Déficit budgétaire (hors dons)/PIB $< 5\%$	9,8	11,8	7,6	5,5
Financement du déficit budgétaire par la banque Centrale (%) =0	8	17,5	12,2	16,6
Réserves extérieures en mois d'importations ≥ 4 mois	8	8,5	7,7	7,2
Critères de 2nd rang	2016	2017	2018	2019
Croissance réelle du PIB (%) $> 7\%$	3,3	3,8	3,8	2,0
Taux d'intérêt nominal (moyenne annuelle des taux de dépôts) Atteindre et maintenir un taux positif	1,75	1,75	1,75	1,75
Encours total de la dette extérieure du gouvernement/PIB (Niveau viable)	18,0	18,2	18,6	19,3
Total des recettes intérieures (% du PIB) à l'exclusion des aides $> 20\%$	7,9	10,1	8,6	7,2
Déficit de la balance courante (Niveau viable)	-4,3	-2,1	-2,9	-3,2
Taux d'investissement intérieur (%) $> 20\%$	21,1	22,0	16,5	22,0
ABCA				
Critères de 1er rang	2016	2017	2018	2019
Taux d'inflation ($\leq 7\%$)*	1,8	1	1,7	3,7
Déficit global (dons inclus) en % du PIB $\leq 7\%$	4,4	0,5	0,4	0,9
Financement budgétaire par la Banque Centrale (% des recettes intérieures) $\leq 5\%$ *	8	17,5	12,2	16,6
Réserves en devises en mois d'importations ≥ 3 mois*	8	8,5	7,7	7,2
Critères de 2nd rang	2016	2017	2018	2019
Encours de la dette publique totale rapportée au PIB $< 65\%$	18,0	18,2	20,2	23,6
Recettes fiscales/PIB $\geq 20\%$	7,9	10,1	8,6	7,2
Investissement sur ress. propres rapportés aux recettes fiscales (%) $\geq 30\%$	21,1	22,0	16,5	22,0

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS * norme à partir de 2017

Annexe V : Evolution des principaux taux d'intérêts

	2019											
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Jul	Aut	Sep	Oct	Nov	Déc
Avances à l'Etat (EONIA+1,5)	1,133	1,133	1,133	1,133	1,134	1,145	1,133	1,139	1,096	1,036	1,047	1,044
Dépôts des BEF non soumises Res,Obl (EONIA - 1/8) *	-0,492	-0,492	-0,492	-0,492	-0,491	-0,480	-0,492	-0,486	-0,529	-0,589	-0,578	-0,581
Dépôts des BEF soumises Res,Obligatoires												
-Réserves libres (EONIA - 1/8)	-0,492	-0,492	-0,492	-0,492	-0,491	-0,480	-0,492	-0,486	-0,529	-0,589	-0,578	-0,581
-Réserves obligatoires (EONIA -1,25)	-1,617	-1,617	-1,617	-1,617	-1,616	-1,605	-1,617	-1,611	-1,654	-1,714	-1,703	-1,706
Escompte Banq. Centrale (EONIA+1,5)	1,133	1,133	1,133	1,133	1,134	1,145	1,133	1,139	1,096	1,036	1,047	1,044
Comptes sur livret	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme inférieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Dép. à terme supérieurs à 3 mois	1,750	1,750	1,750	1,750	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75	1,75
Taux débiteurs	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14	7.0/14
EONIA	-0,367	-0,367	-0,367	-0,367	-0,366	-0,355	-0,367	-0,361	-0,404	-0,464	-0,453	-0,456
Prêt Marginal	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250	0,250
EURIBOR 1 mois	-0,366	-0,368	-0,367	-0,367	-0,369	-0,385	-0,395	-0,408	-0,448	-0,457	-0,450	-0,453
EURIBOR 6 mois	-0,236	-0,232	-0,230	-0,231	-0,237	-0,278	-0,348	-0,403	-0,392	-0,362	-0,337	-0,335
EURIBOR 12 mois	-0,116	-0,109	-0,109	-0,112	-0,132	-0,190	-0,286	-0,352	-0,337	-0,305	-0,272	-0,260

Sources : Banque Centrale des Comores, DEEMS et Banque de France

Annexe VI : Evolution de la Balance des paiements

Année	2016	2017	2018	2019
Compte des transactions courantes	-19 576	-10 004	-14 026	-16 437
Biens	-68 167	-74 475	-84 782	-87 808
Marchandises générales	-68 647	-74 993	-85 353	-88 407
Exportations FAB	13 202	16 749	17 642	17 276
Importations FAB	-81 849	-91 742	-102 995	-105 683
Biens importés ou exportés pour transformation	0	0	0	0
Réparations de biens	0	0	0	0
Achats de biens dans les ports par les transporteurs	480	518	570	599
Or non monétaire	0	0	0	0
Services	-2 900	-2 653	-1 142	-4 271
Transports	-16 221	-18 151	-19 818	-20 281
Transports maritimes	-9 804	-10 913	-12 223	-12 318
Transports aériens	-6 417	-7 238	-7 595	-7 963
Autres transports	0	0	0	0
Voyages	12 889	15 622	19 012	17 806
Voyages à titre professionnel	1 233	2 874	4 301	2 976
Voyages à titre personnel	11 657	12 748	14 712	14 830
Services de communication	6 670	6 756	7 152	6 289
Services de construction	0	0	0	0
Services d'assurance	-2 924	-3 169	-3 590	-3 599
Services financiers (autres qu'assurances)	425	425	443	466
Services informatique et d'information	-1 184	-1 461	-1 596	-1 599
Redevances et droits de licence	-284	-185	-194	-202
Autres services aux entreprises	-2 980	-3 672	-3 816	-4 546
Services personnels, culturels et récréatifs	-106	-117	-129	-142
Services fournis ou reçus par les administrations publiques, n.c.a.	815	1 298	1 392	1 536
Revenus	2 453	2 192	2 616	2 755
Rémunération des salariés (y compris frontaliers, saisonniers et autres salariés)	1 688	1 530	1 613	1 634
Revenus des investissements	765	662	1 003	1 120
Revenus des investissements directs	-797	-673	-635	-721
Revenus des investissements de portefeuille	118	130	143	158
Autres investissements	1 444	1 204	1 495	1 684
Transferts courants	49 038	64 931	69 282	72 888
Administrations publiques	6 560	16 495	7 655	9 539
Autres secteurs (secteur privé)	42 479	48 437	61 627	63 349

Compte de capital et d'Operations financières	21 554	9 893	13 778	18 141
Compte de Capital	8 370	20 963	13 193	13 457
Transferts de capital	8 370	20 963	13 193	13 457
Acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits	0	0	0	0
Compte des opérations financières	13 184	-11 070	586	4 684
Investissements directs	1 587	1 707	2 363	1 616
A l'étranger (par des résidents)	0	0	0	0
Dans l'économie déclarante (par des non-résidents)	1 587	1 707	2 363	1 616
Investissements de portefeuille	0	0	0	0
Avoirs	0	0	0	0
Engagements	0	0	0	0
Produits financiers dérivés (net)	0	0	0	0
Produits financiers dérivés, avoirs	0	0	0	0
Produits financiers dérivés, engagements	0	0	0	0
Autres investissements	-4 657	-415	-3 022	5 879
Avoirs	-12 506	1 392	-111	-3 381
Crédits commerciaux	-1 481	-1 559	821	804
Prêts	0	0	0	0
Monnaie fiduciaire et dépôts	-2 683	-3 572	-420	-1 584
Autres avoirs	-8 342	6 523	-511	-2 601
Engagements	7 849	-1 807	-2 911	9 260
Crédits commerciaux	-601	225	388	107
Prêts	5 240	-548	-526	9 236
Monnaie fiduciaire et dépôts	-54	-358	129	52
Autres engagements	3 264	-1 126	-2 903	-134
Avoirs de réserve	16 254	-12 362	1 244	-2 811
Or monétaire	-39	5	19	-68
Droits de tirages spéciaux	2 205	662	628	-2 258
Position de réserve au FMI	-1 397	117	-67	-67
Devises étrangères	15 461	-13 171	645	-445
Autres créances	24	25	19	26
Erreurs et omissions nettes	-1 978	111	248	-1 704

Source : BCC, DEEMS



Annexe VII : Evolution de la masse monétaire et de ses contreparties, en millions FC

	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18	mars-19	juin-19	sept.-19	déc.-19
Monnaie	85 934	85 019	85 643	91 260	92 781	86 592	88 003	88 586	98 099
- billets et pièces en circulation.	32 904	30 873	32 688	35 666	35 904	35 510	35 656	35 685	38 764
- dépôts à vue	53 031	54 145	52 954	55 594	56 877	51 082	52 347	52 901	59 335
Quasi - monnaie	41 776	42 783	44 507	45 087	45 747	48 723	48 322	48 740	48 611
Masse Monétaire	127 710	127 802	130 150	136 347	138 528	135 315	136 325	137 327	146 711
Avoirs extérieurs	77 716	73 592	68 087	79 117	80 970	77 121	72 403	76 405	82 656
Créances sur l'Etat	5 946	7 308	10 857	9 671	9 535	10 843	14 719	14 124	17 068
Crédits à l'économie	79 526	81 323	84 562	80 807	80 175	77 212	80 133	81 269	82 155
Autres postes	-35 478	-34 421	-33 357	-33 249	-32 152	-29 862	-30 930	-34 471	-35 168
Contreparties de la Masse Monétaire	127 710	127 802	130 150	136 347	138 528	135 315	136 325	137 327	146 711

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS

Annexe VIII : Situation des autres institutions de dépôts, en millions FC

	déc.-17	mars-18	juin-18	sept.-18	déc.-18	mars-19	juin-19	sept.-19	déc.-19
RESERVES	30 106,9	34 917,5	30 620,4	36 375,5	36 973,9	35 576,1	35 679,4	36 087,7	37 177,5
CRÉANCES SUR LES AUTORITÉS MONÉTAIRES: TITRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
AUTRES CRÉANCES SUR LES AUTORITÉS MONÉTAIRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIFS EXTERIEURS	7 722,7	6 419,7	6 470,5	9 361,2	8 233,7	6 664,7	6 661,0	9 375,7	10 835,0
CRÉANCES SUR L'ADMINISTRATION CENTRALE	2 089,0	1 667,6	1 944,2	1 563,9	1 457,7	3 100,8	4 008,4	2 728,0	4 001,4
CRÉANCES SUR LES ADMINISTRATIONS D'ÉTATS FÉDÉRÉS ET LOCALES	77,0	91,3	80,5	44,8	32,8	25,5	15,9	0,0	44,9
CRÉANCES SUR LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PUB- LIQUES	2 268,3	2 311,7	3 444,2	2 675,0	2 016,9	2 271,1	2 240,6	1 900,7	768,0
CRÉANCES SUR LE SECTEUR PRIVÉ	76 293,4	78 018,7	80 139,8	77 187,6	77 228,9	74 020,4	76 945,0	78 427,5	80 362,7
CRÉANCES SUR LES AUTRES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉPÔTS À VUE	49 888,6	50 208,5	50 614,3	54 025,0	54 256,3	49 508,4	51 551,3	52 457,9	59 024,8
DÉPÔTS À TERME, DÉPÔTS D'ÉPARGNE ET DÉPÔTS EN DEVISES	41 872,7	42 951,0	44 642,3	45 145,1	45 802,4	48 878,9	48 476,4	48 899,1	48 767,5
INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
DÉPÔTS RESTRICTIFS	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ENGAGEMENTS EXTERIEURS	6 204,7	6 483,4	3 829,1	3 214,9	3 302,1	3 501,2	3 635,8	3 306,4	3 167,9
DÉPÔTS DE L'ADMINISTRATION CENTRALE	2 675,7	1 911,3	1 469,8	2 872,2	2 276,3	2 147,6	1 686,1	2 119,1	1 936,1
CREDITS DES AUTORITÉS MONÉTAIRES	0,0	215,3	628,6	206,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
ENGAGEMENTS ENVERS LES AUTRES SOCIÉTÉS FI- NANCIÈRES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
COMPTES DE CAPITAL	13 814,1	16 797,6	17 137,4	17 567,8	16 549,9	16 563,8	17 497,8	17 737,8	18 249,3
AUTRES POSTES (NET)	4 101,5	4 859,4	4 378,0	4 176,9	3 757,0	1 058,6	2 703,0	3 999,3	2 043,9

Source : Banque Centrale des Comores, DEEMS



Place de France, BP 405 Moroni,
Union des Comores

Tel : +(269) 773 18 14/ 773 10 02

Fax : + (269) 773 03 49

Email : secretariat@banque-comores.km

Site web : www.banque-comores.km